

## **1 - Des guichets virtuels interactifs au service de la population rurale**

**Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale (Aisne - Picardie) -**

**Les Technologies de l'Information et de la Communication pour le maintien des services en zone rurale.**

La Thiérache est une zone rurale très enclavée, située entre le Nord et la Belgique. Elle a été mise sur le devant de la scène par le rappeur Kamini dans son clip Marly-Gomont. Ce territoire dispose de véritables atouts en lien avec la qualité de son environnement. Mais les services publics ont pratiquement disparu et les transports publics sont peu nombreux ou mal adaptés. À cela s'ajoute un niveau de formation parmi les plus faibles de France : 20 % de la population ne maîtrisent ni la lecture, ni l'écriture. Ainsi, de nombreux habitants ne sont pas en mesure de passer le permis de conduire. Un handicap certain pour les personnes au chômage, littéralement confinées dans leurs villages. Pour remédier à cette situation, **un dispositif innovant, utilisant le potentiel d'Internet et les technologies de l'information, a été imaginé : le Guichet Virtuel Interactif.**

- Les objectifs poursuivis,

L'idée qui a présidé au développement du système de Guichets Virtuels Interactifs est née d'un constat simple : en zone rurale, l'accès aux services est difficile et cette situation tend à s'aggraver en raison de plusieurs facteurs : des distances à parcourir souvent importantes pour accéder aux guichets des organismes lesquels sont souvent dispersés dans des villes différentes, la fermeture programmée et le regroupement de services liés à des contraintes budgétaires, un pourcentage non négligeable de la population qui ne dispose pas (ou plus) du permis de conduire ou simplement d'un véhicule, des moyens de déplacement en commun inexistantes ou mal adaptés, et la nécessité de réduire le bilan carbone. Le guichet virtuel interactif apporte une **réponse simple, efficace et peu onéreuse** à cette problématique, dans chaque mairie ou dans tout espace public numérique. Les objectifs sont ici de mettre à la disposition de l'utilisateur un dispositif susceptible de lui fournir des prestations en tous points identiques à celles qu'il trouverait en se rendant aux guichets de n'importe quel organisme sans avoir à effectuer d'opérations compliquées.

- L'action réalisée,

Ce projet a été expérimenté pendant un an sur **3 communes**, avec la Caisse d'allocations familiales et la Mission locale pour l'emploi de l'Aisne. Les partenaires pour l'opération sont : l'État, le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Aisne, les communes et le Crédit Agricole.

À chaque guichet virtuel, grâce à un ordinateur équipé d'une webcam, les usagers rencontrent visuellement leur conseiller et dialoguent avec lui comme s'ils étaient face à face. Ils peuvent aussi échanger des documents entièrement dématérialisés. Un logiciel permet d'écrire sur les documents numérisés. Capable de prendre en charge toute la procédure, le guichetier virtuel complète si nécessaire les documents à distance. **Ni clavier, ni souris à utiliser : voilà qui facilite les démarches pour les usagers** n'ayant pas la maîtrise de l'écriture ou pour les malvoyants. Le Guichet Virtuel Interactif offre une **qualité de service** identique à celle disponible sur un guichet conventionnel.

La mise en place de ce dispositif a été possible grâce à un contexte politique volontariste du Conseil Régional de Picardie en matière de déploiement des TIC, avec l'« Opération Picardie en Ligne », ainsi qu'un gros travail de sensibilisation pour convaincre les organismes et nouer les différents partenariats. La formation des différents techniciens des Missions locales et une mise en situation pour démontrer la grande utilité de ce système, surtout pour les usagers, ont été nécessaires avant de lancer l'opération. Actuellement, le dispositif est en phase de test avec la mission locale pour l'emploi de Thiérache et la sous-préfecture de Vervins 02. Un grand espoir est porté dans le déploiement du GVI au sein des services de l'Etat, car le potentiel d'utilisateurs est très important. La MSA a donné son accord pour une évaluation à compter du mois de mai 2009. Enfin, suite à une expérimentation menée en 2008, la validation de la CNAF est en attente.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

La CCTA a reçu le Label « Territoire Innovant » lors des Interconnectés 2008 (Intercommunalités et TIC). La phase d'expérimentation a fait ses preuves et va permettre un déploiement plus large. En effet, l'expérimentation des guichets virtuels, menée conjointement avec la Communauté de communes de Guise, s'étend à 30 communes à partir de la fin 2008. La Fondation RTE apporte son aide au projet pour le déploiement de ces Guichets sur les **30 communes** (soutien à l'acquisition de matériel). La Poste souhaite, à titre expérimental, installer le GVI dans les agences postales. Elle pourrait y ajouter un terminal de paiement électronique.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Le développement d'un service public accessible en termes de financement aux petites communes grâce au fonctionnement sous le système d'exploitation Linux. Une démarche multipartenariale de proximité qui transforme, modernise et simplifie le fonctionnement des différents services publics. Et au-delà de l'accès aux services publics en n'importe quel point du territoire, ce système porte en lui un potentiel considérable dans plusieurs domaines : la sensibilisation à l'utilisation des nouvelles technologies, la formation à distance et le télétravail, le maintien des personnes âgées à domicile, le développement d'animations, etc. En outre, il participe à la réduction de la fracture numérique. C'est un outil au service du développement durable du territoire.

**Contact** : Communauté de Communes de la Thiérache d'Aumale - Jean-Louis DOUCY, directeur Tél. : 03 23 66 15 57

- A voir aussi : <http://www.adermas.com/gvi.html>, <http://www.thieracheaumale.fr/VIDEO2/rsp/gvi.swf>

## 2 - Une « bouffée d'oxygène » de 10 jours pour des personnes en difficulté

### FNCIVAM - organisation de stages en milieu rural pour se reconstruire

Les CIVAM ont été sollicités par l'association parisienne Aurore-Le Cœur des Haltes (travail sur l'accueil temporaire d'urgence, la mise en place de maisons de retraite, foyers d'accueil de personnes handicapées à loyer modéré, l'insertion professionnelle,...) pour inventer et tester des séjours en rural à proposer à des jeunes et des adultes en difficulté qu'elle accompagne.

Séjours de repos pour certains, très affectés par les vicissitudes de la vie, séjour découverte du milieu rural et agricole pour d'autres qui ont un projet d'installation ou de retour en milieu rural après avoir connu chômage, ruptures familiales, avoir fui des conflits dans leur pays, ...

- Les objectifs sont les suivants :
- Participer à diversifier les solutions mises en œuvre pour rendre leur dignité à des personnes fragilisées par des parcours de vie accidentés (exclusion, vie dans la rue, réfugiés, ...)
- Aider à la réinsertion sociale et à la reprise d'activité.
- Tester l'accueil en milieu rural de jeunes et d'adultes en difficulté, en croisant les regards de 'deux mondes' : celui de l'agriculture et celui des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires permettant l'accompagnement des personnes accueillies en amont (préparation du séjour) et en aval (réinvestissement, formations, ...) des séjours.
- Evaluer puis, si ces accueils s'avèrent concluants, élargir le dispositif à d'autres accueillants agricoles ou artisans du milieu rural afin d'enrichir l'action et de construire un réseau.

- L'action menée :

A ce jour, le **partenariat CIVAM - Cœur des Haltes** a été créé.

Le **recrutement et la formation des agriculteurs** se sont déroulés dans 3 régions (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Auvergne) où les dynamiques démographiques divergent, où les activités économiques et la densité des services ne sont pas toujours comparables. Néanmoins, les territoires ruraux concernés sont situés en Massif Central, les accueillants participant au projet sont des agriculteurs de moyenne montagne, souvent sur de petites ou moyennes exploitations. Les accueillis sont des ruraux partis « à la ville » ou des urbains, désireux de retrouver une stabilité, notamment à travers de projets d'installation en rural.

La préparation amont des personnes accompagnées volontaires pour réaliser un séjour est en cours.

Il s'agit d'effectuer un travail sur le projet individuel, en amont du séjour (et reprise après).

Le séjour se déroule sur **10 jours passés à la ferme** (voire chez un artisan, un commerçant, ... en rural) pour participer à la vie de la famille et au quotidien (activités domestiques et professionnelles), sa reconduction est possible selon l'état d'avancement des projets.

Les accueillants reçoivent une indemnisation de l'ordre de 50 € par jour et par personne accueillie pour le remboursement des frais de restauration et d'hébergement. Les frais de transport sont à la charge de l'accueilli, mais peuvent être pris en charge par divers dispositifs, selon les personnes.

**Une dizaine de séjours dans une dizaine de lieux d'accueil vont démarrer au début de l'été 2009 et se poursuivre jusque fin 2009.**

- Les résultats aujourd'hui et à venir :

Pour l'instant, hormis l'enthousiasme du comité de pilotage et des personnes engagées dans le projet, peu de choses sont mesurables dans cette expérience inédite... Le bilan de l'expérimentation est prévu fin 2009. Les 1ers contacts avec les futurs accueillis sont déjà très encourageants.

Les résultats attendus sont notamment de contribuer à stabiliser la situation des personnes accompagnées, leur permettre de retrouver une dignité (notamment par le fait d'être accueillies sans 'étiquette') et de s'autoriser à penser leur avenir autrement. Pour certains, plus autonomes ou dont les projets sont plus définis, le séjour à la ferme sera l'occasion de se tester (est-ce cette vie que je souhaite? suis-je vraiment intéressé par cette activité? suis-je capable de ... ?) et de passer éventuellement à l'étape suivante.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action s'adresse à un public généralement oublié, invisible car mobile, précaire, temporaire. Pourtant ces personnes ont aussi envie (et besoin) de s'installer et de vivre de façon 'ordinaire' quelque part, de retrouver des racines ou de s'en recréer. Les agriculteurs qui leur ouvrent les portes de leurs familles et de leurs fermes l'ont bien compris et le font en toute modestie. Ils sentent bien que le séjour n'est pas un remède miracle mais une bouffée d'oxygène qui peut aider à repartir.

**Contact** : FNCIVAM - Sylvie Robert, animatrice - Tél. : 06 42 83 80 87

### **3 - Promouvoir l'habitat écologique dans le Lot autour d'un lieu central d'insertion et d'écoconstruction**

**L'Entreprise d'Ecoconstruction Lotoise (EECL) (Lot - Midi-Pyrénées) -**

**Construction du siège social de l'entreprise pour en faire un lieu d'accueil et de promotion de l'habitat écologique**

E.E.C.L. est une entreprise d'insertion créée en novembre 2007, qui a pour but de construire des maisons individuelles économiques et économes. Le projet est situé en zone de revitalisation rurale, dans le Lot, à Catus, à une quinzaine de kilomètres de Cahors. La création de l'entreprise d'éco-construction permet d'accueillir des personnes en difficulté, avec pour but de construire des maisons peu chères pour de jeunes couples sans grande ressource financière.

- Les objectifs poursuivis sont les suivants :
- Prouver que les personnes désireuses de faire construire peuvent allier économie et respect de l'environnement.
- EECL est à ce jour locataire de bâtiments publics qui ne sont plus adaptés à son activité. La volonté de l'entreprise est donc de construire son propre bâtiment pour pouvoir être une vitrine des savoir-faire, et sensibiliser les visiteurs aux nouveaux enjeux environnementaux, et former des personnes intéressées par ces métiers. Ce bâtiment accueillera également les salariés en insertion en mettant à leur disposition des logements.

- L'action engagée :

EECL est en plein essor. Elle emploie aujourd'hui 5 salariés en insertion et 3 encadrants. Ces derniers ont déjà construit 2 maisons écologiques (1000 €/m<sup>2</sup>, circuits courts pour les matériaux) et les demandes ne font qu'augmenter. Face à cet engouement, la nécessité d'avoir un bâtiment adapté à l'activité est de plus en plus présente, ainsi que l'envie de promouvoir une démarche pour le développement durable. La volonté est donc que ce bâtiment soit :

- un bâtiment témoin qui permettra la promotion de l'habitat économe et écologique,
- un centre de formation aux métiers de l'environnement, du territoire et de l'éco-construction,
- un atelier et un entrepôt nécessaire à l'activité d'éco-construction,
- un lieu de rencontres et d'échange.

Le bâtiment doit nécessairement avoir un fonctionnement bioclimatique pour mettre en avant le savoir-faire de l'entreprise d'éco-construction lotoise, mais également prévoir des logements pour l'accueil de salariés.

- Les résultats aujourd'hui et ceux à venir :

A l'heure actuelle, le projet architectural commence à prendre forme. Des questions restent en suspens sur le choix du terrain. Le terrain doit en effet être positionné plein sud, en cohérence avec les objectifs bioclimatiques. La volonté serait de s'implanter sur la petite zone d'activités des Matalines, dans la communauté de communes de Catus, pour pouvoir travailler en synergie avec d'autres entreprises de préservation de l'environnement (SYDED, 3REnvironnement, traitement des déchets...) et proposer aux salariés du covoiturage, des logements écologiques, etc. Le budget prévisionnel et le plan de financement étant établis (500 000 € env), la recherche d'aides reste l'élément nécessaire pour pouvoir commencer les travaux, même si plusieurs partenaires sont déjà associés au projet : Fondation d'entreprise Veolia, Fondation Vinci, Fondation RTE, DDTEFP, UREI, ANPE.

Face à un carnet de commandes bien rempli, ce nouveau bâtiment permettra de mener à bien cette activité. EECL compte construire 4 à 5 maisons économes par an. Pour cela, l'entreprise devra recruter des personnes supplémentaires en insertion. Le bâtiment, vitrine de ses savoir-faire, permettra de faire découvrir l'éco-construction à 200 visiteurs par an. A terme, ce bâtiment offre des possibilités d'évolution et permet la mise en place de nouvelles activités en lien avec ce métier : négoce de matériaux recyclés, vente de plantes pour la phyto-épuration, hébergement pour des stagiaires ou des salariés...

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Ce projet de construction est innovant grâce à toutes les fonctions qu'il associe : expérimenter (assainissement), montrer (des techniques, des matériaux, des principes différents), former (des demandeurs d'emploi, des entreprises...), concevoir et réaliser des maisons et bâtiments économes. Mais le projet met également en œuvre de nouvelles technologies et techniques pour construire : plus simple, moins cher, plus économe, en valorisant des matériaux de récupération, de circuits courts...

**Contact** : Entreprise d'Eco-Construction Lotoise - Jacques RAUTUREAU, gérant - Tél. : 05 65 21 18 33  
Pour plus d'informations et pour voir les maisons témoins : [www.ifapte.org/eecl](http://www.ifapte.org/eecl)

#### **4 - Arti'champs, un nouveau lieu de vie, galerie d'art et multiservices, à Benney**

##### **Benney, commune rurale de Meurthe et Moselle (Lorraine) - Création d'un commerce multiservices avec galerie d'art**

Après la fermeture de l'épicerie du village fin 2007, la nouvelle équipe municipale, mobilisée pour la réouverture de ce lieu déjà pendant la campagne électorale, a souhaité créer un lieu de vie multiservices « Arti'champs ».

La commune très rurale, située dans la banlieue lointaine de Nancy, possède une attractivité naturelle, elle est passée de 470 à 580 habitants en dix ans. Une école de 6 classes est maintenue ainsi qu'une crèche. La présence d'une épicerie-bar, lieu de rencontres et d'échange au coeur du village, est donc nécessaire au maintien de la vie et de la dynamique locale d'accueil de nouvelles populations.

Le bâtiment concerné appartenant à la commune depuis 1985, l'idée a été de mettre en place une gérance et trouver un candidat pour développer **une activité d'épicerie - point poste - bar - tabac - petite restauration...**

Afin d'accompagner le gérant, l'équipe municipale a mené une campagne de sensibilisation sur les atouts du commerce de proximité. Dans une logique de développement durable, l'achat de proximité a été valorisé.

Aujourd'hui, **une galerie d'art est désormais installée** au sein du commerce afin d'en faire un véritable lieu de vie pour la communauté villageoise. Des soirées à thèmes sont proposées.

- Les objectifs poursuivis:
  - Apporter des services de proximité aux habitants
  - Créer un lieu de vie, d'échange et de rencontre
  - Redonner aux habitants la fierté d'habiter en milieu rural

- L'action menée,

Toute la réflexion autour de ce projet a été réalisée grâce au **partenariat de la commune avec la CCI et l'association Renouveau Village**. Cette dernière œuvre depuis 15 ans en Lorraine pour mettre en relation des entrepreneurs et des mairies qui cherchent des commerçants pour dynamiser leur commune.

La sélection du couple de gérants a également été réalisée par l'équipe municipale, suite à de nombreuses discussions et entretiens avec les candidats : 7 porteurs de projets principalement locaux ont candidaté, dont un couple qui venait du Havre. Sur les 7, deux personnes étaient vraiment intéressées et avaient les capacités de financement. Le choix s'est porté notamment sur le contenu du projet : un bar-épicerie plutôt qu'une épicerie-restaurant. Après avoir négocié le bail, le couple, qui habitait à 20 km de Benney, est aujourd'hui installé à l'étage du « Proxi'bar ».

L'investissement communal a permis l'aménagement général du bâtiment (travaux de rénovation des locaux) et la campagne de lancement du lieu.

Depuis sa **réouverture le 1<sup>er</sup> février 2009**, la fréquentation du commerce est en progression constante.

- Les résultats obtenus à présent et les résultats attendus,  
Un véritable lieu d'échange est recréé dans le village, les habitants sont très satisfaits et la fréquentation le week-end est plus que remarquable. L'enjeu est aujourd'hui de conforter la viabilité du commerce, qui est encore dans sa phase de démarrage, et d'assurer une programmation riche de la galerie.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action permet de **redonner toute sa fierté au monde rural**. La diversité des expositions (artistes, locaux, expositions des écoles, campagnes d'informations diverses, présentations des projets municipaux ...) entretient l'intérêt du public.

La chaîne de télévision, Demain TV, vient d'ailleurs de réaliser un reportage sur l'établissement.

**Contact** : Commune de Benney, Luc Martin, Maire. - Tél. : **03 83 25 00 89**

## 5 - Permettre l'installation de nouveaux arrivants via le référencement de bâtiments vacants ou terrains disponibles sur le territoire

**Pays Saint Flour Haute Auvergne (Auvergne) - Le référencement de l'offre en termes de bâtiments vacants et terrains disponibles**

La mise en place d'une véritable politique d'accueil ne peut être réalisée sans mettre en évidence les potentialités et les faiblesses en matière d'habitat, d'activités économiques et de services. C'est dans cet état d'esprit que le Pays, qui affiche déjà clairement dans sa charte un volet « accueil de nouvelles populations », s'est engagé dans cette action.

- Ce référencement a deux finalités qui se réaliseront en deux temps :

1<sup>er</sup> temps : **faire un état des lieux** (inexistant en 2006) de l'offre en bâtis vacants et terrains disponibles.

2<sup>e</sup> temps : **mobiliser et valoriser l'ensemble du bâti vacant à fort potentiel** qui ne se trouve pas sur le marché de l'immobilier. Ceci permettra de faciliter l'installation de nouvelles populations en s'appuyant sur le potentiel existant du territoire. D'autre part, **réfléchir à des stratégies de développement adaptées pour répondre aux manques soulignés** par ce travail.

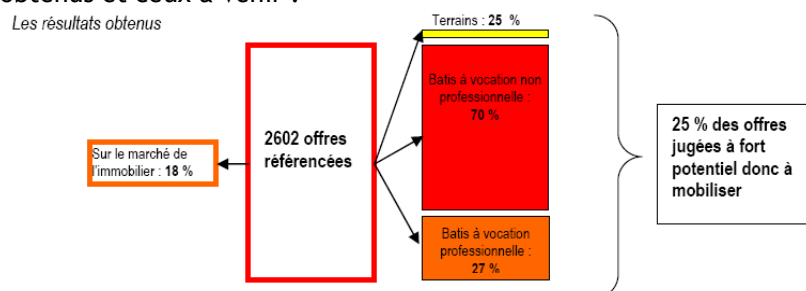
- Les différentes actions menées :

Le travail de terrain a débuté en juin 2006 et s'est achevé début 2008. Ce travail de longue durée correspond à la première étape de ce projet. Aujourd'hui le Pays entre dans la seconde phase, c'est-à-dire l'utilisation de ces données.

Concrètement, le travail de terrain consistait à **se déplacer sur les 105 communes**, de repérer les bâtiments vacants et d'enregistrer leurs données. A la demande du Pays, un logiciel du nom de CROCUS a été spécialement conçu pour cette action. Les informations collectées ont ensuite été validées par les élus et inscrites dans la base de données locale (CROCUS) reliée à une base de données départementale et régionale. La rencontre avec chaque élu permettait, bien souvent, de lui **faire prendre conscience du potentiel de sa commune en termes de bâtiments** (granges, corps de ferme...) mais également **de mettre en avant les manques à souligner** (manque de bâtis industriels, d'offres locatives...). Un dossier, indiquant les biens repérés, a été réalisé pour chaque commune. Celui-ci sera la base du travail de mise à jour.

Une seconde étape reste à envisager aujourd'hui : **la mise à jour avec les communes des données et la mobilisation des biens jugés à fort potentiel**. L'objectif étant soit de mettre ces biens sur le marché, soit d'inciter les propriétaires à les utiliser. Le Pays souhaite également **partager ces données avec les communautés de communes afin qu'elles puissent entreprendre des actions dans leur projet de territoire en terme d'habitat en s'appuyant sur cette base de données exhaustive**.

- Les résultats obtenus et ceux à venir :



Via cette base, le chargé de mission « Accueil » répond aux demandes de personnes souhaitant s'installer sur le territoire en leur communiquant les offres. **Certaines d'entre elles ont été retenues, et ont ainsi permis l'installation de nouveaux arrivants**. Le Pays souhaite, grâce à une mise à jour efficace, continuer son travail auprès de porteurs de projets. Il désire également, en s'appuyant sur ce travail, **augmenter l'offre locative en incitant les territoires à mener des actions sur le thème de l'habitat**. Enfin, le Pays souhaite contacter directement les propriétaires des bâtiments vacants jugés à fort potentiel pour les inciter à les utiliser.

- En quoi cette action est elle remarquable ?

Sur un territoire de 105 communes, la base de données aujourd'hui exhaustive permet d'avoir **une vision à une échelle plus large qu'elle ne l'est, bien souvent, dans ce domaine**. Ainsi, des actions cohérentes et coordonnées en termes de terrains disponibles et de bâtiments (habitats, locaux commerciaux, industriels...) sur l'ensemble du territoire pourront être mises en place. D'autre part, cette base permet au pays d'être réactif face à la demande d'installation de porteurs de projets. Enfin, ce travail, en termes de sensibilisation des élus, est également très important.

**Contact** : Pays Saint Flour Haute Auvergne - **Samuel HOUEMON**, chef de projet Pays - Tél. : **04 71 60 39 78**

## 6 - L'environnement au service de l'insertion

### Association Tremplin Environnement - Mise en place de Brigades Vertes en Ardèche (Rhône-Alpes)

En Ardèche, la conjoncture économique a amplifié la désertification des communes rurales et semi-rurales. Il s'en est suivi un fort développement du chômage avec une influence néfaste sur de nombreuses problématiques humaines : santé, logement, financier, familial... Les communes, rurales pour la plupart, souhaitent développer des activités qui favorisent l'essor touristique, notamment par la valorisation d'espaces naturels.

Depuis 14 ans, Tremplin Insertion Chantiers et Tremplin Environnement sont des A.C.I. (Ateliers Chantiers d'Insertion), qui soutiennent les personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi et pouvant bénéficier des contrats aidés, et utilisent l'environnement de manière positive pour organiser des actions d'insertion au service du développement local.

Ils gèrent des « **Brigades vertes** » qui œuvrent respectivement en Drôme/Ardèche, dans des espaces naturels, et font plusieurs travaux tels que le débroussaillage des espaces naturels, l'entretien et balisage de chemins de randonnées, l'entretien et la rénovation du petit patrimoine et des ruines... Les maîtres d'ouvrage peuvent être des communes ou regroupement de communes, des SIVOM ou SIVU.

- Les objectifs poursuivis :

- Accueillir des personnes sans emploi, bénéficiaires de minima sociaux et rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, par les Ateliers Chantiers d'Insertion.
- Leur procurer une activité rémunérée tout en contribuant à leur réinsertion sociale et professionnelle.
- Leur permettre d'acquérir des compétences techniques, de reprendre des réflexes de travail, et leur proposer un accompagnement individualisé et régulier.
- Par l'acquisition de savoir-faire dans les métiers de l'environnement, faciliter l'embauche correspondant au besoin du territoire pour promouvoir le tourisme. Faire ainsi que l'expérience au sein de la brigade soit une étape vers l'emploi durable.

- L'action menée :

Ce public présente un manque d'autonomie et un manque d'initiative afin de concrétiser des démarches d'insertion. L'association les accompagne vers l'emploi et les soutient pour la réalisation de projet : recherche d'emploi, construction de projet et validation. Mais aussi, la mise en place de formations concernant les espaces verts, la santé, le budget, etc...

Les agents ont un jour fixe de libre chaque semaine pour leur permettre d'effectuer toutes ces démarches.

Enfin, les agents ont la possibilité de cumul d'activité et de suspension du contrat pour effectuer une période d'essai dans une entreprise classique.

- Les résultats obtenus et ceux à venir :

Aujourd'hui, six « Brigades vertes » réalisent des travaux d'aménagement et de protection du milieu naturel.

Elles interviennent sur un territoire d'environ 2 500 km<sup>2</sup> en Drôme Ardèche, en collaboration avec plus de 90 communes et 10 syndicats intercommunaux. Grâce à un nouveau véhicule, une septième brigade de huit personnes va multiplier les interventions de l'association sur une zone mal desservie.

À côté des « Brigades vertes », l'association gère trois auto-écoles à caractère social.

En 2007, l'association a accueilli 97 personnes en insertion, encadrées par 14 salariés ; avec un taux de sortie positive de 50 % (CDD-11%, CDI-9%, formation), dont 70% des emplois en milieu rural, dans divers métiers (bâtiment, services, industrie). L'Etat, le Conseil général, les collectivités locales et la Fondation RTE sont partenaires des différentes actions.

Depuis la mise en place des premières Brigades, chantiers de redynamisation d'un public en difficulté, le travail de l'association a évolué vers un retour à l'emploi durable, et un accès à des qualifications spécifiques. Les travaux ont évolué vers de plus en plus de professionnalisme, car le personnel permanent s'est lui-même professionnalisé dans le domaine d'entretien d'espaces naturels pour apporter aux agents le maximum de compétences et de connaissances nécessaires à leur insertion professionnelle durable.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'action est remarquable par le soutien important apporté aux personnes : aide dans la vie quotidienne (logement, gestion du budget, compréhension et rédaction des courriers administratifs, relation avec les administrations) ; travail sur la santé et l'hygiène ; construire et affiner le projet lors des entretiens avec le salarié et proposer un parcours adapté par étapes ; mobiliser des outils pour atteindre les objectifs ; et enfin, le salarié est mis au centre de son parcours.

## 7 - E'CAUX Centre, création d'un pôle écologique au cœur du Pays de Caux

Association ANETH (Haute Normandie) : une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)  
pour mettre en œuvre un pôle régional de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

L'E'CAUX Centre, c'est la création d'un **pôle écologique** autour de l'agriculture biologique et du commerce équitable et solidaire, rassemblant sur un site de 5 ha tous les acteurs de la chaîne du développement durable (2,5 ha production maraîchère bio, centre de formation - espace test en maraîchage bio, centrale d'achat, boutique équitable, jardinerie/grainerie bio, laboratoire de fabrication de pain bio, maison bioclimatique...).

Il est porté par la Communauté de Communes de la région d'Yvetot et l'association ANETH (Association Nature Environnement et Techniques Horticoles), et a été labellisé « Pôle d'Excellence Rurale » dans le cadre de l'axe prioritaire de soutien à l'excellence au titre des bio-ressources et du patrimoine.

Ce projet innovant avec un ancrage rural répond à des besoins collectifs au niveau régional en termes d'écologie et d'économie sociale et solidaire, car actuellement la Région Haute Normandie est l'une des dernières régions de France concernant le développement de l'agriculture biologique. Parallèlement, la demande des consommateurs est croissante : les besoins en formation se font ressentir et les AMAP refusent des candidatures, à défaut de productions.

- Les objectifs poursuivis,
  - Créer un pôle écologique régional autour de l'agriculture biologique et du commerce équitable et solidaire.
  - Répondre à des besoins collectifs en termes d'écologie, d'économie, d'éducation, de formation et d'emploi.
  - Relocaliser la production en relation avec les nouvelles attentes sociales et environnementales de la société, en répondant au marché local.
  - Créer de l'emploi et renforcer une activité maraîchère professionnalisée
  - Développer l'agriculture biologique en Haute Normandie
  - Favoriser l'éducation à l'environnement et préserver la biodiversité

- L'action ou les actions engagée(s) ou réalisée(s),

Le projet d'E'CAUX Centre a démarré et est en cours de maturation. Depuis un an, sur le site de 5ha mis à disposition par la Communauté de communes, une partie de la production a débuté et approvisionne les boutiques bio et équitable d'Yvetot. Dans les mois à venir, la construction de l' E'CAUX Centre va démarrer et les portes devraient ouvrir au printemps 2010.

De nombreux partenariats ont été développés, et le projet a obtenu le **soutien financier** de la Région Haute Normandie, du Département de Seine-Maritime, de la communauté de communes de la région d'Yvetot et d'autres partenaires privés (MACIF, RTE, PELS Caisse d'Epargne, Total Rouen...).

En ce qui concerne la mise en place de la formation en maraîchage bio dans le cadre de l'espace test, des **partenariats** ont été construits avec les lycées agricoles d'Yvetot et de Fauville, le GRAB Haute Normandie, l'association les Défis Ruraux, les collectivités territoriales, l'agence de l'eau, la SAFER... Cette formation en maraîchage bio permettra aux jeunes et/ou aux personnes non issues du milieu agricole de s'installer comme maraîcher bio dans des conditions pérennes et sécurisées.

Pour l'ouverture de l'E'CAUX Centre, l'ANETH deviendra une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (**SCIC**), avec 40 % des bénéfices reversés aux souscripteurs et 60% redistribués pour soutenir des projets en lien avec l'environnement et l'agriculture. Depuis plus d'un an, un gros travail a été réalisé par les bénévoles de l'ANETH sur la rédaction des statuts, le montage juridique, la communication, les partenariats et le financement de ce pôle.

- Les résultats obtenus, et ceux à venir

Le pôle écologique est en phase de développement, il sera intégralement construit avec des matériaux sains et intégrera les modes de production énergétiques solaires et éoliens. **Une quinzaine d'emplois directs** seront créés pour assurer son bon fonctionnement, et environ **150 emplois indirects** devraient aussi voir le jour. Lieu de mutualisation des moyens pour les producteurs / artisans bio, l'E'CAUX Centre développera de nouveaux marchés contribuant à la **relocalisation de l'économie**. De nombreuses retombées bénéfiques sont attendues pour le territoire et sa population locale, à travers les valeurs sociales et éducatives véhiculées, et le renforcement d'une identité forte au cœur du Pays de Caux. L'espoir est mis aussi sur la couveuse agricole (espace test), avec la possibilité qu'elle soit **dupliquée** ailleurs. Enfin, l'ambition est que la Région Haute Normandie devienne dans les 15 ans à venir l'une des trois premières régions de France en matière d'agriculture biologique.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Ce concept de pôle écologique est novateur et unique actuellement en France. Il doit être un exemple dont d'autres régions pourront s'inspirer, en l'adaptant à leur contexte local. Son ancrage rural, la qualité du partenariat public privé, sa contribution au développement durable justifie sa labellisation « **Pôle d'excellence rural** ».

**Contact** : Association ANETH, Denis LANGLOIS - Tél. : 06 13 65 06 96

Voir aussi le blog : <http://ecauxcentre.over-blog.com/>

## 8 - « En route pour la grande étape d'une vie accompagnée »

### Un foyer d'accueil spécialisé pour adultes polyhandicapés à Diarville (Lorraine)

Les familles de jeunes adultes polyhandicapés du Territoire du Saintois, zone rurale en Meurthe-et-Moselle, ne trouvant pas de places d'accueil à proximité doivent faire le tour de France, voire expatrier leurs proches en Belgique. De plus, ces familles expriment vivement le besoin de nouvelles prises en charge pour cette nouvelle génération qui aspire à une vie d'adulte épanouie, la plus autonome possible, dans un environnement favorisant le maintien des liens affectifs à proximité.

En 2001, l'association Equipage, regroupant parents, amis et bénévoles, se crée et se mobilise pour trouver une solution. Grâce à diverses actions, elle récolte des fonds pour financer en partie ce foyer. Elle recherche un partenaire solide et compétent pour concrétiser son projet de création d'un établissement. En 2005, elle se rapproche de l'Association Fondation Bompard, gestionnaire d'établissements et services à la personne dépendante (+ de 40 ans d'expérience, 345 places d'accueil d'ici 2011, 300 salariés) qui partageait la même philosophie de l'accompagnement du handicap. Le Foyer d'Accueil Spécialisé de Diarville est le fruit de cette dynamique, à laquelle s'associe la Communauté de Communes du Mirabée.

#### - Les objectifs poursuivis :

Apporter une réponse nouvelle et de proximité pour l'accueil de personnes lourdement handicapées dans une zone très rurale.

#### - L'action menée :

L'Association Fondation Bompard s'est engagée, aux côtés de l'association Équipage (association de familles et amis des personnes handicapées à l'initiative du projet), dans la construction d'un foyer d'accueil spécialisé de 26 places implanté à DIARVILLE (54930), au pied de la colline de Sion-Vaudémont réputée en Lorraine, avec une approche innovante et un accompagnement personnalisé et adapté :

- au niveau du bâti : bâtiment en construction bois, utilisant les énergies renouvelables (géothermie, pompe à chaleur), norme Haute Qualité Environnementale, sur une superficie de 11 800 m<sup>2</sup> et intégrant des nouvelles technologies (pour la gestion des éco énergies et les liaisons avec le siège social distant). 16 studios pour les résidents, aménagés comme de véritables logements individuels, où chaque personne se sentira chez elle et pourra accueillir sa famille, ses amis, complétés par des lieux de vie en commun (salon, salle à manger).
- au niveau des modes d'accueil : 14 places d'accueil permanent + 2 places d'accueil temporaire (permettant des phases de répit pour les familles, et favorisant la transition domicile - hébergement en établissement) + 8 places d'accueil de jour (répit pour les familles, ouverture sur la Cité et la campagne pour la personne handicapée) + 2 logements dédiés à l'accueil familial pour deux personnes (avec accompagnants dédiés), tout en bénéficiant de l'appui de la structure professionnelle.
- au niveau de l'accompagnement : Au cœur du projet de foyer, est placé un centre d'activités articulé autour d'une petite ferme, où seront élevés des animaux compatibles avec le handicap, et cultivés plantes et jardin. Son but : donner sens à la vie, la rythmer au gré des jours, des saisons, permettre une ouverture vers la cité et s'intégrer dans la vie du territoire. Le FAS s'appuiera sur des moyens humains importants (+ de 20 salariés).

Après l'élaboration du programme technique, le dépôt du permis de construire, la sélection des entreprises (par appel d'offres) sur 2007 - 2008, les travaux ont débuté en mars 2009. Parallèlement, la recherche de financement est menée par l'AFB (pour les subventions publiques essentiellement) et Équipage fortement mobilisée. Coût prévisionnel : 3 573 920 €, dont 800 000 € de fonds propres à trouver. L'ouverture de l'établissement est programmée pour septembre 2010. La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre a lieu le 13 juin 2009.

#### - Les résultats obtenus et ceux à venir:

Ce projet a reçu entre autres le soutien du CG 54 (subvention de 312 000 €) et celui de la Communauté de Communes du Mirabée et de son Président Bernard ROLLIN, également maire de Diarville. L'établissement public de coopération intercommunale de Mirabée a présenté ce projet à la labellisation Pôle d'Excellence Rurale « HQE et NTIC du Foyer d'Accueil Spécialisé du Mirabée » et a obtenu le label PER par la DIACT en février 2007). Équipage a récolté près de 150 000 € grâce à ses actions de mobilisation.

L'ouverture du Foyer en sept. 2010 répondra à l'attente des familles concernées et tout le réseau d'entraide mobilisé à leur côté (amis, bénévoles, élus, ...) de ce territoire.

#### - En quoi cette action est-elle remarquable ?

C'est la dynamique issue du partenariat Équipage-Association Fondation Bompard- Communauté de communes du Mirabée qui a permis la concrétisation de ce projet et l'apport d'une réponse adaptée et de proximité aux familles en attente. La mobilisation des 160 adhérents et 600 bénévoles d'Équipage est également remarquable.

**Contact** : Association Fondation Bompard - Jacques ROYER, Directeur - Tél. : 03 87 69 99 70



## 9 - « Bee Creative » Concours de création d'entreprises innovantes

LOZERE DEVELOPPEMENT - Agence de développement économique de la Lozère (Languedoc- Roussillon)

L'agence de développement économique oeuvre sur le département pour le renforcement des filières éco-activités (bois, bio ressources, agroalimentaire...), TIC, e-commerce, couverture en réseau numérique et ZAE. En raison d'un potentiel fiscal par habitant faible, les aides financières à l'installation sont limitées. C'est pourquoi, dans le but d'accueillir de nouvelles populations et d'inciter à la création d'entreprises innovantes sur le territoire, Lozère Développement, avec ses partenaires, a mis en place la première édition du concours « Bee Creative ». C'est un concours national ouvert sur dix filières : environnement, énergies renouvelables, gestion durable de l'eau, bio-ressources, agro-alimentaire, bois, technologies numériques, nouveaux services, santé, bien être.

- Les objectifs poursuivis,
  - accueillir de nouvelles populations,
  - inciter à la création d'entreprise, susciter et soutenir l'innovation et la créativité,
  - accroître la diversité et le niveau des compétences disponibles dans le territoire,
  - établir des liens entre un territoire rural et les centres de recherche et de transferts de technologies régionaux.

- L'action engagée,

Cet appel à projets national vise à récompenser des projets à potentiel par une dotation originale reposant sur l'approche globale de l'accueil en milieu rural : accueil du projet à caractère économique, accompagnement technologique, accueil du projet de vie et facilitation de l'installation familiale.

**Il apporte un soutien financier et logistique exceptionnel pour un à trois lauréats :**

- de 8000 à 12000 € de dotations du Conseil Général de la Lozère,
- l'hébergement de l'entreprise en pépinière est offert pour les 6 premiers mois d'activité (Pôle Lozérien d'Economie Numérique - POLeN)
- 2 à 4 ans d'accompagnement stratégique suivi par Lozère Développement et Transfert LR (Association régionale de transferts de Technologies)
- l'hébergement familial est offert (2 à 6 personnes) en gîte rural à proximité de Mende pendant 6 mois.

La promotion de ce concours s'est faite essentiellement par relations presse, webmarketing ([www.beecreative.fr](http://www.beecreative.fr)), réseaux sociaux (facebook essentiellement), salon de la micro-entreprise (Paris - Octobre 2009). Le budget promotion pour cette première année était de 30 000 € et sera de 15 000 € pour les années suivantes.

Bee Creative a été lancé au mois de septembre 2008. Plus de 300 porteurs de projets ont téléchargé le dossier de candidature. Le jury a étudié une trentaine de projets, et courant février 2009, la délibération a désigné deux lauréats : un projet nommé ERDENET (la vidéo comme outil pédagogique pour les enseignants : « videos learning object ») et l'autre projet concerne la fabrication d'un ballon solaire (ballon extérieur gonflé à l'air par énergie solaire et qui permet différentes applications telles que : prise de vue aérienne, mesure à distance, ...).

- Les résultats obtenus,

**315** téléchargements de dossiers (constitution d'une base de données qualifiée de contacts), **35** dossiers déposés.

**20** projets crédibles analysés : réorientés, accompagnés ou laissés sans suite car autonomes. **6 ciblés à fort potentiel.**

Les deux lauréats sont à présent installés dans la pépinière d'entreprise POLeN, et commencent leur activités en Lozère. Ce concours a aussi donné suite à **2 accompagnements de projets** (matériaux composites, et culture hydroponique), qui ne correspondaient pas aux critères de sélection du concours, cependant l'agence travaille avec eux pour préparer leur installation en Lozère.

La réussite de ce concours Bee Creative va permettre de réaliser **une prochaine édition en 2010** (lancement septembre 09).

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Bee Creative est un outil d'identification de l'agence de développement économique de la Lozère, de valorisation d'idées, de moteurs d'innovation et de création, de croissance économique pour un département rural comme la Lozère. Son approche globale de l'accueil en milieu rural (projet économique-projet de vie, avec l'hébergement de l'entreprise et de la famille) et le ciblage de projets innovants à fort potentiel de développement, qui prennent l'image du milieu rural à contre-pied, sont deux caractères remarquables de ce projet.

**Contact** : Lozère Développement - Sébastien OZIOL, Directeur - Tél. : 04 66 45 33 01

Voir aussi le site : [www.beecreative.fr](http://www.beecreative.fr)

## ***10 - Barnekaldean Bizi : Création d'appartements pour les jeunes par la constitution d'une Société Civile Immobilière Solidaire.***

### **Association Herrian Bizi - Permettre aux jeunes actifs de rester au Pays Basque (Aquitaine)**

Après avoir élaboré un diagnostic de territoire sur les cantons de Saint Jean Pied de Port et Saint Etienne de Baigorri (en Pays Basque intérieur), un groupe d'une dizaine de jeunes de 16-17 ans, membre de l'association Euskaldun Gazteria (branche locale du MRJC) décide d'approfondir la question du logement. En effet, le diagnostic de territoire réalisé par ces jeunes met en évidence différentes problématiques auxquelles le Pays Basque intérieur est confronté, dont l'augmentation du prix du logement et l'offre inadaptée aux besoins des jeunes (appartements souvent de taille importante).

Le projet de SCI a donc été initié dans une volonté de dynamiser le territoire de Garazi-Baigorri (les deux cantons étudiés) et plus largement du Pays Basque intérieur. En effet, pour que les jeunes générations restent sur le territoire, il faut leur proposer un emploi et un logement. Le projet a été conçu pour montrer aux jeunes et à la population locale qu'il est possible de trouver des solutions à la crise du logement et à la flambée des prix de l'immobilier.

- Les objectifs poursuivis,
  - Faciliter l'accès au logement des jeunes à prix abordable sur le territoire concerné.
  - Créer des logements répondant aux besoins réels des jeunes (type T2, faisant défaut dans le parc immobilier local).
  - Démontrer aux jeunes et à la population locale qu'il est possible de trouver des solutions à la crise du logement et à la flambée des prix de l'immobilier.
  - Mettre en place un projet mené par des jeunes pour des jeunes.

- L'action ou les actions engagée(s) ou réalisée(s),
  - 2006-2007 : travail de préparation, d'information, de diffusion du projet auprès de la population locale, des élus, d'autres associations. Longues démarches bancaires et notariales.

- Janvier 2008 : Création d'une Société Civile Immobilière Solidaire, « Barnekaldean Bizi », comme résultat d'une souscription populaire ayant permis de récolter la somme de 36 000€. Au total, ce sont 148 sociétaires qui ont participé en achetant une à cinq parts sociales d'un montant unitaire de 180€.

- Janvier 2008 : Création de l'association « Herrian Bizi », gérante de la SCI, constituée par les jeunes à l'origine du projet et issus de l'association Euskaldun Gazteria.

- Achat de la maison Zubi-Alde le 13 mai 2008 et lancement des travaux pour y aménager cinq appartements de type T2 à loyer conventionné.

- Organisation de deux camps chantiers pour travaux de peintures avec des jeunes lycéens des alentours grâce au concours de la MSA.

Un emprunt a été réalisé auprès du Crédit coopératif à partir du capital social récolté et avec l'aide de la caution de la communauté des communes de Saint-Jean Pied de Port et Saint Etienne de Baigorri. Par ailleurs, des subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) ont été réunies dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) menée en Basse Navarre.

Un prêt de 12 800€ a aussi été obtenu auprès du CIL (Comité interprofessionnel du Logement) pour les travaux et la location à ce dernier d'un des cinq appartements.

Les travaux sont à ce jour pratiquement terminés, la mise en location des appartements est engagée, et l'entrée des locataires est prévue pour le 1<sup>er</sup> juin 2009. Deux journées peintures et finitions seront organisées durant le mois de mai avec la participation des sociétaires solidaires et de la population locale.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

Cinq appartements à loyer conventionné ont pu être habilités à destination des jeunes sur le territoire de Garazi-Baigorri grâce à un important mouvement de solidarité, à partir d'un projet innovant et soutenu par les institutions publiques. Cinq jeunes seront très prochainement logés dans ces appartements, et il est prévisible qu'il y aura un certain roulement quant à l'occupation des logements, ce qui multiplie le nombre de destinataires potentiels. L'emprunt sera progressivement remboursé grâce aux loyers perçus.

Par ailleurs, ce projet a vocation à servir d'exemple et à démontrer à la population locale qu'il est en son pouvoir de combattre la crise du logement en milieu rural par des moyens solidaires.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Le projet mis en place par un groupe de jeunes du territoire de Garazi-Baigorri vient répondre à un besoin réel et préalablement constaté, ce qui prouve son réalisme et son utilité.

De plus, un incroyable tissu de solidarité s'est constitué autour de ce projet novateur, tous les intervenants, maître d'œuvre, notaire, artisans, propriétaire, agent immobilier, sociétaires, jeunes locaux participent au projet soit en pratiquant des tarifs préférentiels, soit en apportant leur aide volontaire.

**Contact** : Association Herrian Bizi - Amaia Lerissa, Présidente - Tél. : **06 86 36 51 61**

## 11 - « Un territoire équitable » « Un territoire viable » « Un territoire vivable »

**Pays Midi Quercy - Actions pour le Développement des Emplois et de Compétences (ADEC) du secteur Médico-Social - (MIDI PYRENEES)**

Le Pays Midi Quercy, territoire à dominante rurale, a vu se développer fortement une fonction résidentielle liée tout à la fois à la proximité des agglomérations montalbanaise et toulousaine, à sa desserte autoroutière et à ses qualités patrimoniales. La compétitivité et le développement de ce territoire passent ainsi par la capacité à accueillir de nouveaux habitants, mais également à les intégrer. L'évolution des espaces ruraux et l'enjeu de leur développement, plaçant l'homme au cœur du projet de territoire, rend aujourd'hui nécessaire la mise en œuvre de politiques d'accueil visant :

- La sensibilisation des acteurs territoriaux aux enjeux du développement durable.
- Le renforcement significatif de l'action du Pays dans le domaine du développement économique, notamment par la diversification des activités.
- L'amélioration de la maîtrise de l'espace par la prise en compte de la question de l'accueil des nouveaux arrivants, des transports et de la mobilité.

A ce titre, le souhait est ici de distinguer, plus particulièrement cette année, **un dispositif innovant et exclusif en Midi Pyrénées. L'ADEC « Actions pour le Développement des Emplois & des Compétences » a pour objet d'anticiper et accompagner les mutations économiques, sociales et démographiques du territoire dans une démarche globale de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ciblés, ici, sur les besoins spécifiques du secteur Médico Social.**

- les objectifs poursuivis,

In fine, il s'agit de construire, à l'usage de nouveaux habitants, candidats à l'emploi dans le secteur Médico Social, une véritable dynamique d'intégration par une offre d'emplois de qualité et une véritable politique d'attractivité tant par la valorisation des structures d'accueil que par une palette complète de services pour favoriser l'installation des nouveaux actifs.

- les actions réalisées depuis 3 ans,

2007-2008 : Réalisation d'une étude prospective de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

2009-2011 : Signature d'un Accord Cadre et sa convention financière pour des « Actions pour le Développement des Emplois & des Compétences » du Secteur Médico Social en Pays Midi Quercy et recrutement d'un Chargé de mission coordinateur.

1<sup>er</sup> trimestre 2009 : Réalisation d'un diagnostic RH (BMO - mobilité inter et intra établissements - politique de formation)

2<sup>ème</sup> trimestre 2009 : Mobilisation de tous les éléments constitutifs d'une véritable dynamique d'accueil et d'intégration : habitat, services, environnement, animation sociale et culturelle... Construction d'une politique d'attractivité et de communication sur les offres métiers et les structures d'accueil du territoire.

3<sup>ème</sup> trimestre 2009 : élaboration d'outils communs de GPEC (référentiel emplois, plan et achats de formation)

4<sup>ème</sup> trimestre 2009 : évaluation du dispositif et des résultats et élaboration du plan d'action 2010-2011.

- Résultats obtenus, et ceux à venir,

**La mobilisation des acteurs** (élus, structures et partenaires techniques) sur les évolutions constatées, à partager pour comprendre et agir ensemble de manière cohérente et complémentaire.

**L'engagement des acteurs locaux et des collectivités** à investir et à financer le champ du développement des activités, de l'emploi, de l'accueil par des démarches volontaristes. **(150 000€ sur trois ans)**

**La construction d'un cadre de référence partagé, d'une organisation de travail décloisonnée** (10 établissements signataires tous statuts (hospitalier, territorial et privé) confondus et près de 400 salariés).

**Le Pays a acquis une incontestable légitimité** pour sa capacité à fédérer ses acteurs **autour des enjeux transversaux**, à initier des dynamiques d'action collective et proposer une expertise méthodologique intégrée.

Ce travail de prospective permettra de construire une cartographie des compétences dans un territoire et de fait, d'envisager à terme une gestion prévisionnelle des compétences « globale » intégrée à une politique d'accueil à l'échelle du territoire.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Les questions d'accueil, ici en lien à des besoins de recrutement associés aux facteurs démographiques présents et à venir, pour lesquelles la réflexion a démarré plus tard, apparaissent désormais comme un enjeu crucial du développement économique et social durable du territoire. C'est aussi la capacité et la légitimité de l'échelon « Pays », tant par son action dans le champ du service public que porteur d'une mémoire rurale, à produire de la richesse par la mobilisation de la compétence et de l'intelligence collective tout en sachant maîtriser les usages et les équilibres de son espace ainsi qu'à préserver son attractivité et sa qualité de vie.

**Contact** : Pays Midi Quercy - **Stéphane PITON**, Chargé de l'emploi et des compétences. Secteur Médico-Social - Tél. : **05 63 24 60 64**

## **12 - Maintien au village de personnes âgées dépendantes par la création d'une maison AGES et VIE**

Création d'une habitation collective, sur un concept du Cabinet Ages & Vie en partenariat avec la Commune de Montfaucon (Doubs - Franche - Comté)

Montfaucon est une commune périurbaine, proche de la ville centre et capitale régionale Besançon (8 kms), à géographie complexe étagée de 250 m à 620 m, prisée en matière d'habitat compte tenu de sa particularité géographique et de la qualité de ses paysages. Les élus veillent à ne pas faire de cette commune une commune résidentielle / dortoir.

Les enjeux et actions sont résumés ainsi :

- Urbanisation dans une perspective de développement durable (densification raisonnée / diversification de l'habitat) : le PLU est en phase ultime de révision, il ne comprend pas d'extension mais l'évolution de l'espace urbanisé,
- Soutien intense à la vie associative / patrimoniale et culturelle.
- Prise en compte du vieillissement important : aujourd'hui 70 personnes de + de 80 ans (sur 1500 habitants), en 2014 : 210.
- Ré-installation d'une agriculture alternative face à la disposition de l'agriculture traditionnelle.

- Les objectifs poursuivis,

Maintenir au village le plus longtemps possible des personnes âgées dépendantes qui du fait de leur état physique (ou psychologique) doivent quitter leur habitation antérieure.

- L'action menée,

Le conseil municipal et deux collègues du Cabinet d'AGES & Vie, société spécialisée dans l'aide aux personnes âgées dépendantes, ont imaginé ce concept d'accueil, qui consiste en la création d'une habitation collective de qualité :

- 6 studios + 1 espace à vivre collectif (l'espace collectif est en définitive une « co-loc » avec cuisine / salon / salle à manger / dépendances (buanderie...) loués et co-loués à 6 personnes du village devant quitter leur habitation
- et d'un service (les 6 personnes sont co-employeurs) d'assistance par 3 employées (auxiliaires de vie) bénéficiant chacune d'un logement F 4 à l'étage (les employées sont locataires de leur logement à loyer modéré).

Pour réaliser ce projet, un partenariat public / privé a été monté. Les investisseurs sont de petits investisseurs locaux par le biais des lois Borloo / De Robien et la perception des loyers.

La commune a mis à disposition un terrain, emplacement stratégique de 1400 m<sup>2</sup> face aux écoles, par bail à construction de 40 ans. A l'issue, le bâtiment construit revient à la commune sans autre indemnité. La commune a simplement assuré la viabilité du terrain : c'est son seul investissement.

En matière de fonctionnement, la création d'un groupement d'employeurs a vu le jour, avec deux composantes : d'une part, les 6 personnes âgées proprement dites (des « petits » retraités bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), et d'autre part l'association « VIVRE A MONTFAUCON » composée d'élus et de la société civile du village (Association des Familles + Médecin gériatre).

- Les résultats obtenus, et ceux à venir,

La maison Ages et Vie est occupée et fonctionne, avec grande satisfaction, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

La commune a pu ainsi maintenir 6 personnes dépendantes au village, et permettre la création de 3 emplois et logements locatifs à loyer modéré.

Une forte dynamique locale s'est créée autour du projet (On en parle - On veut voir - On veut s'impliquer !) et contribue désormais fortement à la mise en place d'autres projets innovants à venir : 9 maisons intergénérationnelles à proximité sont déjà programmées.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Un montage financier léger : quasiment pas de fonds publics.

La création de 3 emplois et 3 appartements à loyers réduits concomitants.

Un processus reconductible pour les bourgs-centres (1000 habitants au moins) : depuis ce projet, 12 autres sont en cours dans d'autres bourgs-centres du département du Doubs.

**Contact** : Commune de Montfaucon - Pierre Contoz, Maire - Tél. : 03 81 81 45 71

### **13 - Le Tacot, outil de mobilité pour l'insertion en Isère**

#### **Une action de transport pour la mobilité et l'emploi sur la Bièvre, par l'association le Tacot Bièvre-Valloire Mobilité (Isère - Rhône-Alpes)**

Les anciens se souviennent du Tacot, cette micheline qui reliait Saint Marcelin et Vienne. Après les grandes migrations vers les villes, elle n'avait plus d'utilité. Elle a donc été supprimée, les rails et les gares aussi. Depuis quelques années, la migration se fait en sens inverse, ce qui peut poser de sérieux problèmes de déplacement pour certains. Ainsi, lorsque l'on est en recherche d'emploi, que les démarches administratives sont nécessaires et que l'on n'a pas de moyen de locomotion, la situation devient vite très délicate.

Le **TACOT** est né de la réflexion d'un groupe de personnes ayant des difficultés à se rendre sur les lieux de formation ou pour effectuer diverses démarches, associée à celle des travailleurs sociaux, des techniciens des administrations et des élus, ayant eux, des difficultés à mettre en place des parcours d'insertion faute de transports collectifs. Ces différentes personnes ont imaginé une **expérimentation très innovante de centrale d'information sur les transports** avec la mise en place de location de cyclomoteurs...

Concluant, ce service a été pérennisé en 2002, avec la création de l'association « Le Tacot Bièvre-Valloire Mobilité », qui a pour but de faciliter l'accès à l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés de **mobilité**. Elle intervient entre Lyon, Grenoble et Valence, sur le territoire du Syndicat mixte de Bièvre-Valloire (cinq Communautés de communes, 70 communes). Elle emploie quatre salariés (dont trois contrats aidés pérennisés).

- Les objectifs poursuivis,

Faciliter l'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer sur le territoire.

- L'action ou les actions engagée(s) ou réalisée(s),

L'association propose un ensemble de services.

Tout d'abord une **centrale d'information** qui donne tous les renseignements concernant les transports locaux, y compris les transports scolaires qui sont accessibles à tous.

Ensuite un **service de transport à la demande** pour des démarches d'insertion d'ordre professionnel ou social.

Dans ce cadre, le Tacot propose des moyens de transport complémentaires : **location** de cyclomoteurs, VTC et transport à la demande (minibus) avec une participation des utilisateurs en fonction de leurs ressources.

Les personnes qui peuvent en bénéficier sont recommandées par un organisme prescripteur (services sociaux, missions locales...).

Un **accompagnement** sur mesure est réalisé par le référent social en lien avec le Tacot : l'aide pourra être de quelques mois, 1 ou 2 ans en fonction de l'autonomie et de l'évolution de la situation du bénéficiaire. Cette aide constitue un premier pas vers l'emploi pour permettre d'accéder à une autonomie sociale et/ou professionnelle.

Enfin, le Tacot est aussi un observatoire : son expérience et sa connaissance des besoins permettent de suggérer aux élus et transports isérois des évolutions de leur réseau.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

Le parc est aujourd'hui constitué d'un minibus, 40 cyclos et 10 VTC.

Chaque année, le Tacot assure environ 5000 prises en charge et 6 à 8 000 jours de location mobylette, soit un total entre 8 000 et 10 000 prestations par an.

**L'action est soutenue par différents partenaires** : l'État, la Région, le département et les Communautés de communes concernées financent la structure. Dans le cadre du Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes, le **Tacot** bénéficie d'une aide pour le renouvellement d'une partie de son parc.

La Fondation RTE apporte également son soutien pour le renouvellement du parc de 25 cyclomoteurs et accessoires de sécurité à hauteur de 20 000 €. Les anciens cyclomoteurs seront remis en état et vendus pour 1 € symbolique aux jeunes en apprentissage pour développer leur autonomie.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette démarche innovante permet à des personnes en difficulté d'avoir le premier outil indispensable pour retrouver un emploi : la mobilité. C'est également une action qui pourrait apporter des solutions en matière de **transport en milieu rural** pour tous les habitants.

**Contact** : le TACOT BIEVRE VALLOIRE MOBILITE - Fabien AVIGNON, Directeur - Tél. : 04 74 54 12 12

## 14 - Le jardin du « barradiz perduz »

### Un jardin intergénérationnel pour la Communauté de communes du Val de Dronne (Dordogne - Aquitaine)

La communauté de communes du Val de Dronne compte 10 communes, avec une densité de 30 habitants au km<sup>2</sup>. En matière d'équipements et services liés à la fois à l'enfance et aux personnes âgées, le territoire comprend : des écoles maternelles et primaires, un collège, un centre de loisirs, des actions ados, des livraisons de repas aux personnes âgées, des aides à domicile, des relais assistantes maternelles, et une crèche. L'idée était alors de mettre en lien les enfants et les personnes âgées du territoire, un peu « comme avant » : **lo barradiz perduz** est né.

#### - Les objectifs poursuivis,

Créer un **lieu intergénérationnel d'échange de savoirs** (échanges de graines, boutures, jardinage...) et de rencontre.

Créer un **lieu culturel** (expositions, représentations théâtrales, musique...)

Sensibiliser les enfants à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

#### - L'action ou les actions engagée(s) ou réalisée(s),

Mise en place d'un jardin intergénérationnel. Plantation d'un verger.

Mise en place d'**animations** avec les enfants pour entretenir le jardin, **en association avec les personnes âgées** du secteur (retraités, Résidences personnes âgées). Les ados du secteur ont créé un totem qui a été scellé à l'entrée du jardin. Une manifestation, la fête du jardin, est organisée au mois de juin, depuis 2 ans.

#### - Les modalités de mise en œuvre,

Les moyens humains du service Enfance Jeunesse (équipe d'animateurs) et des services techniques de la Communauté de Communes. Les moyens financiers du programme Leader (fonds européens) et de la Communauté de Communes. Mise en place d'un parrainage du jardin (achat d'une carte d'adhérent) qui donne accès au jardin pour l'entretenir.

Le jardin est réalisé depuis fin 2007, les animations sont mises en place entre avril et octobre avec les enfants du centre de loisirs et des accueils périscolaires depuis 2008.

#### - Les résultats obtenus, et ceux à venir,

**Un lien entre les anciens et les enfants.** Une sensibilisation des enfants à l'environnement (composteur, pas d'engrais, biodiversité...). Un lieu d'échanges et de savoirs mais aussi un lieu de balade en famille (dimanche).

Continuité des animations régulières avec les enfants. Mise en place **d'après-midi jardinage parents/enfants.**

#### En quoi cette action est-elle remarquable ?

Ce projet est en cohérence avec l'action éducative menée sur le terrain par l'équipe d'animateurs du Pôle enfance (service enfance jeunesse de la communauté de communes du Val de Dronne) depuis de nombreuses années. C'est un travail de fond, auprès du public enfant afin de les sensibiliser « au vivant », de leur ouvrir l'esprit, de les rendre acteur de leur vie et non pas consommateurs (éducation populaire). Ce n'est pas un projet extraordinairement innovant mais un investissement sur l'avenir.

**Contact** : Communauté de Communes du Val de Dronne, **Julia Mortier** et **Fabrice Clugnac** - Tél. : **05 53 91 13 51**

**15 - Mieux vaut prévenir que guérir**  
**Une expérience unique de travail en réseau au quotidien au plus proche de la population**

**Maison de la Promotion et de l'Education à la Santé dans la Somme à Abbeville (Picardie)**

La mutuelle de la Somme n'a pas souhaité créer uniquement un service de prévention mais un véritable lieu « ressource de santé », grâce à deux composantes :

- Un partenariat innovant avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme permettant de : fédérer les moyens afin de mettre en place de nombreuses actions d'éducation à la santé tout au long de l'année, et faire des bilans périodiques de santé décentralisés dans les locaux de la Mutuelle de la Somme (évitant ainsi un déplacement de 90 kilomètres aller-retour) et donc permettre à des personnes en précarité et aux seniors à faible mobilité de passer un bilan de santé.
- Un lieu unique pour les associations à vocation sanitaire. La majorité des associations d'aide aux patients et/ou d'éducation du patient ont leur siège à Amiens situé à 45 km d'Abbeville, il est difficile pour la population de s'y rendre. Afin de répondre aux besoins de cette population, la proposition est faite aux associations de mettre gracieusement à leur disposition un bureau et/ou une salle de réunion. A ce jour 17 associations offrent leur aide, leurs conseils et leurs soins.
- les objectifs poursuivis,
  - mettre en œuvre des actions d'éducation à la santé, de prévention, d'informations sanitaires auprès d'un large public répondant aux objectifs du Plan Régional de Santé Publique.
  - favoriser l'expression du tissu associatif départemental et local à vocation sanitaire en permettant aux associations de développer des actions, de recevoir des personnes en difficulté d'accès aux soins et à la prévention dans nos locaux.
- l'action engagée,

Un bâtiment dédié à la prévention santé : une salle d'exposition, une bibliothèque, une vidéothèque et 5 bureaux, une salle de réunion, une salle de conférence.

- Pour prévenir le handicap et la dépendance chez 60 -75 ans, sont proposés : un bilan périodique de santé, selon les besoins, des ateliers mémoire, équilibre, et nutrition. Le transport en mini-bus accompagne les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion jusqu'à Amiens au centre d'examen de santé de la CPAM.
- Pour favoriser l'accès à la prévention et aux soins des jeunes et des personnes les plus démunies, sont proposés : un bilan périodique de santé, et selon les besoins détectés, des ateliers nutrition, contraception, hygiène de vie, addiction... Un rendu collectif permet d'exposer les différentes structures à disposition de ces personnes et le rôle de la Maison de la Promotion et de l'Education à la Santé (MPES) vers l'accompagnement aux soins et à la prévention, notamment la possibilité de prendre des rendez-vous individuels avec un psychologue, une diététicienne...
- La Maison travaille aussi sur l'éducation à la santé dans les écoles pour contribuer à développer un programme de santé scolaire. Le but est ici de sensibiliser les élèves de l'ouest du département de la Somme à différents thèmes d'éducation à la santé, par différentes animations participatives et ludiques, préparée en amont avec les enseignants, d'une durée de 1h à 1h30 dans l'année scolaire.
- Les résultats obtenus, et ceux à venir,

Concernant les personnes âgées, en 2008, 245 personnes ont participé à l'EPS (examen de santé) et 138 aux ateliers. Concernant les personnes en difficulté, en 2008, 631 personnes ont participé au bilan de santé, et 279 à des ateliers, 27 personnes ont bénéficié d'un suivi individuel pour l'aide à l'arrêt tabac, alcool ou drogue.

Pour les écoles, en 2008, 10 942 élèves (petite section de maternelle au CM2) de 122 écoles ont bénéficié d'animations sur la santé. La mise en place de ce programme unique en France de part son partenariat a permis de développer un réseau qui s'attache à créer des outils pédagogiques (livrets, expositions, fiches de travail...) répondant aux besoins des enseignants. (Outils pédagogiques, exposition, renseignements, relais avec les associations...)

- Les résultats à venir

Des expositions à thème décentralisées dans 4 cantons de l'ouest du département : une exposition sur quatre jours avec un thème différent chaque mois. (SIDA, addiction, hygiène de vie, audition, relations filles garçons, équilibre alimentaire, pédiculose...)

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Les actions ont permis de toucher 24 000 personnes sur 2008 qui ont pu accéder aux soins et/ou à la prévention au plus proche de chez eux.

**Contact** : Maison de la Promotion et de l'Education à la Santé - Sandrine DINGREVILLE, Directrice - Tél. : 03 22 25 48 40

## **16 - Accompagnement à la création d'activités en territoire rural**

### **Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise (BOURGOGNE)**

Le département de Côte d'Or est centré autour de l'agglomération dijonnaise qui regroupe plus d'un tiers de sa population totale et centralise une majorité des activités économiques et équipements publics. Les deux territoires ruraux sur lesquels le Pôle d'Economie Solidaire a choisi de s'implanter sont éloignés géographiquement de Dijon (40km pour l'un et 80 pour l'autre). Les publics visés par les actions rencontrent des difficultés en termes de mobilité. En dehors d'une permanence des deux chambres consulaires (CMA et CCI), aucune autre offre d'accompagnement à la création d'activité n'était disponible sur ces territoires. A partir de ces besoins identifiés par les partenaires (Maison de l'Emploi, animateurs Pays, conseiller ANPE, Assistante Sociale) le pôle d'économie solidaire a donc mis en place des actions d'accompagnement de proximité sur la commune de Beaune (43 hab/km<sup>2</sup>) et Chatillon sur Seine (arrondissement de Montbard - 18 hab/km<sup>2</sup>). L'objectif de cette implantation est de permettre à un public qui souhaite créer une activité sur ce territoire de bénéficier d'une certaine méthodologie d'accompagnement.

- Les objectifs poursuivis,

La finalité des actions est d'animer un espace d'accueil, d'accompagnement et de suivi à la création d'activités. Ce pôle s'affirme comme lieu d'échanges, de créativité et de construction qui développe une nouvelle manière d'entreprendre ensemble. Les objectifs, basés sur des valeurs principales à caractère humain et social, sont de **permettre aux porteurs de projet de s'approprier la démarche de création tout en favorisant leur autonomisation, c'est-à-dire :**

- Assurer la mise en lien avec les professionnels tout au long du parcours et selon les besoins spécifiques de chacun
- Permettre une dynamique collective et solidaire de création d'entreprise

- L'action ou les actions engagée(s) ou réalisée(s),

**La mise en place d'un parcours d'accompagnement à la création d'activité mixant des temps individuel et collectif :**

#### ***L'accompagnement individuel :***

Rendez-vous individuels qui permettent de faire le point sur les démarches entreprises, conseiller le porteur de projet sur les aspects techniques de la création, l'aider dans ses choix, l'orienter vers les professionnels à rencontrer, l'appuyer dans l'élaboration de son dossier. Il mêle à la fois des phases de conseil technique et des techniques d'entretien (écoute active et reformulation).

#### ***L'accompagnement collectif :***

- Ateliers thématiques : de 3 à 8 heures selon les thèmes abordés, ils permettent d'apporter aux porteurs de projet un temps de formation
- Les petits dej' : réunion conviviale une fois par mois.

Cet accompagnement se déroule en plusieurs phases : une première phase d'accueil soit lors d'un rendez-vous individuel ou d'une information collective. A la suite de cet accueil, une contractualisation sur l'accompagnement est mise en place avec le porteur de projet et un parcours d'accompagnement individualisé est construit. Il peut durer de 3 à 24 mois.

L'implantation s'est faite jusqu'à ce jour sur l'arrondissement de Beaune et Montbard (une permanence est tenue à Châtillon-sur-Seine depuis 2008 afin de rendre plus accessible l'offre d'accompagnement sur des territoires ruraux éloignés de Dijon. A partir de 2009, le souhait est de renforcer la présence sur ces territoires en fonction des besoins qui seront recensés.

- Les résultats obtenus et ceux à venir

En 2008 : 98 accueils de porteurs de projet issus des communes rurales des cantons de Beaune et Chatillon sur Seine, 76 accompagnements. 4 informations collectives sur la création d'activité, 2 ateliers thématiques.

En 2009 : 120 accueils de porteurs de projet issus des communes rurales des cantons de Beaune et Chatillon sur Seine, 90 accompagnements. 4 informations collectives sur la création d'activité, 15 ateliers thématiques.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'action permet de proposer une méthode alternative et une nouvelle manière d'entreprendre ensemble. Ses valeurs principales ont un caractère humain et social et se déclinent comme suit : la solidarité, le droit à l'initiative pour tous, l'individu au centre des préoccupations, la démocratie, l'humanisme et le partage. De plus elle est menée sur des territoires pauvres en lieu ressource pour les habitants.

**Contact :** Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise - Anne Marie DEJESUS - Tél. : 03 80 50 90 47

## **17 - Préserver l'offre de soins en milieu rural**

### **Création de la maison de santé rurale - Commune de Brin-sur-Seille (Meurthe et Moselle - Lorraine)**

Comme beaucoup de communes rurales, Brin-sur-Seille, commune de 638 habitants, est confrontée au risque de désertification médicale et paramédicale compte tenu de la difficulté de remplacer les professionnels de santé qui partent en retraite. Aussi pour pérenniser une offre de soins et rationaliser les dépenses de santé à l'échelle du territoire (en concentrant sur un même lieu plusieurs disciplines médicales, para-médicales et médico-sociales, en diminuant ainsi les déplacements), la commune a le projet de créer une maison de santé proposant des modes d'exercice différents en s'appuyant notamment sur le développement des réseaux de santé, et tout en favorisant les échanges entre professionnels et patients.

Des liens ont été également créés avec la faculté de médecine de Nancy pour accueillir des médecins stagiaires en fin de cycle et favoriser à l'avenir leur installation en milieu rural.

Ce projet innovant est intégré dans la réflexion du Pays du Val de Lorraine relative au programme d'accès aux soins en milieu rural. Cette maison de santé est considérée comme un outil nécessaire au maintien de l'attractivité du milieu rural.

- Les objectifs poursuivis,
- **Pérenniser l'offre de soins en milieu rural** face à une dégradation prévisible de cette offre du fait du départ à la retraite de nombreux professionnels de santé et du non-remplacement par de jeunes professionnels.
- Faire face à la désertification médicale et paramédicale en proposant **des modes d'exercice différents** s'appuyant sur le développement des réseaux de santé en milieu rural et en **proposant de meilleures conditions de vie et de travail aux professionnels de santé**.
- Rationaliser les dépenses de santé à l'échelle d'un territoire **en rencontrant en un même lieu plusieurs disciplines médicales, paramédicales et médico-sociales**, en diminuant les déplacements des professionnels vers leur clientèle et en proposant de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement de la structure.

- L'action menée,

Pour mettre en place cette maison pluridisciplinaire, il a fallu travailler à l'élaboration d'un projet de santé s'inscrivant dans une politique de santé publique, avec le développement de la télé-médecine. Le suivi est mené par les professionnels : l'URCAM et la MSA.

Pour la construction de l'immeuble neuf accueillant deux médecins, un dentiste, un kinésithérapeute, un orthophoniste, deux infirmiers et un podologue, la commune a réalisé l'achat du foncier non-bâti et a eu recours aux financeurs publics : Etat, Région, Département, Europe. 70% de subventions ont été obtenues sur les travaux qui débuteront en juin 2009 et se dérouleront jusqu'en mars 2010.

Une connexion de la Maison de Santé au réseau fibres optiques, pour bénéficier du très haut débit, est prévue.

**Enfin, un partenariat a été noué avec la faculté de médecine de Nancy et les associations d'étudiants pour favoriser l'installation de jeunes professionnels de santé en milieu rural.**

- Les résultats obtenus, et ceux à venir,

Les financements sont aujourd'hui acquis, et le projet de santé a été validé par l'URCAM.

Les professionnels de santé sont recrutés.

La mise à disposition de la maison de santé aux professionnels et aux usagers s'effectuera dès mars 2010.

Une réflexion est en cours autour d'un plan de déplacement des personnes à mobilité réduite vers la maison de santé pour limiter leurs déplacements et agir en faveur du développement durable.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'action est remarquable en ce sens qu'elle a réuni **en amont un groupe de professionnels de santé qui a défini ses besoins et conçu un projet de santé adapté au territoire et à ses habitants**. Le projet a permis de mutualiser les connaissances en matière de santé des habitants concernés et de renforcer l'offre de soins. L'action est innovante et expérimentale car soutenue, au terme d'un appel à projet par la MSA, parmi 9 dossiers nationaux.

**Contact :** Commune de BRIN-SUR-SEILLE - Antoine PERNOT, Maire - Tél. : 03 83 31 63 17 (matins)

## **18 - Bien et mieux vieillir ensemble**

### **Coopérative d'habitants et logements écologiques autogérés pour personnes âgées par l'association Lo Paratge - « Le Partage » - (St Julien de Lampon - Dordogne - Aquitaine)**

Basé sur une solidarité active (gestion du lieu, animation dans le village, activités culturelles, ateliers de cuisine/conserverie, jardinage...), le projet a pour objectif de rompre l'isolement de certaines personnes en zone rurale, par la création d'un lieu de vie HQE, autogéré, pour personnes âgées en coopérative d'habitants.

- les objectifs poursuivis,

Le projet consiste à adopter une démarche de développement durable pour créer un lieu de vie à partir de quatre principes : **autogestion, solidarité, citoyenneté, écologie**. Ce projet distingue le lieu de vie personnel du lieu d'animation et de vie citoyenne qui sera composé de locaux collectifs (buanderie,... et lieux d'activités).

- les actions engagées,

Le groupe souhaite construire un bâtiment en respectant les principes de la Haute Qualité Environnementale.

Après deux années de réflexion, l'association a élaboré une charte de fonctionnement et trouvé un terrain qui conviendrait à la réalisation du projet sur la commune de St Julien de Lampon.

Pour la **constitution du groupe d'habitants**, un stage d'une année est prévu pour l'intégration de chaque personne dans la vie collective. Aucun personnel permanent n'est prévu. Les habitants feront appel en cas de besoin aux services de proximité existants. Un médiateur accompagnera le groupe périodiquement.

Pour la **conception du lieu**, une équipe de professionnels (architectes, thermiciens...) a été choisie. Pour la phase technique, l'association bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME (dans le cadre du PRAE). Chaque futur habitant participe aussi financièrement à la réalisation des études par un apport personnel de 1000 €.

La phase de **montage juridique et financier** doit concilier plusieurs aspects : l'articulation public/privé ; une coopérative d'habitants ; la création d'une foncière pour la gestion de l'épargne de proximité ; l'intégration de personnes à faibles revenus (montage financier spécifique) ; la recherche de financements et l'accompagnement du groupe.

La forme juridique choisie s'appuiera sur une SARL coopérative avec objet civil (ou une SAS -société par actions simplifiée) ou une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) si la commune (ou la communauté de communes), associée au projet, devient coopérateur. Tous les habitants seront locataires pour que le lieu reste dans le domaine coopératif. Cette société sera financée par : les coopérateurs (part sociale = 10 000 €), des subventions (ADEME, Caisses de retraite, Fondation de France...), un prêt à taux zéro de la part de la CRAM Aquitaine, un emprunt bancaire par la coopérative (groupe Caisse des Dépôts, Crédit Coopératif) et qui sera remboursé par les loyers, l'épargne de proximité (investisseurs extérieurs éventuellement via une foncière, outil financier qui consiste à acheter le foncier ou prendre des parts dans la coopérative. Les placements dans une foncière donnent droit à une déduction fiscale si on ne vend pas les actions avant cinq ans. On peut fixer le prix des actions).

- les résultats obtenus et ceux à venir,

- Le groupe des futurs habitants (15) est constitué. Une charte de vie a été élaborée.
- L'équipe de conception finalise les plans d'aménagement qui seront présentés à la commune, la CRAM, les Bâtiments de France...
- Des réunions de travail réunissant l'équipe de conception, les futurs habitants et la commune sont programmées de décembre 2008 à avril/mai 2009 : plans, descriptif, fonctionnalité des lieux, chiffrage du projet, dépôt du permis de construire prévus pour juin 2009.
- Le montage juridique et financier est en cours (adoption du statut juridique de la coopérative, appel à l'épargne de proximité, demandes d'aides financières, emprunt...)
- La construction est prévue en 2010 en coordination avec l'AFPA et les associations d'insertion.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

- Le caractère participatif de la démarche : les futurs habitants prennent en main leur projet.
- Le projet est mené en partenariat avec la commune (dossier commun auprès du Pays du Périgord Noir...)
- Le montage juridique et financier en coopérative d'habitants est une solution intéressante pour s'émanciper de la spéculation foncière et immobilière et pourrait être utilisé en d'autres circonstances (logements permanents pour des familles, des jeunes ou des personnes à revenus modestes).
- Le projet a suscité de nombreux contacts locaux (commune, communauté de communes, Pays du Périgord Noir, Conseil Régional...) mais également de nombreux autres groupes en France qui se renseignent et viennent voir sur place afin de le reproduire ailleurs.

**Contact** : Association LO PARATGE - Liliane BATAIS, coordinatrice du projet - Tél. : 05 53 59 33 34

## **19 - L'Equipe mobile au service des jeunes du territoire**

### **Une équipe mobile pour l'accompagnement des jeunes porteurs de projets Communauté de communes du Grand Auch (Midi-Pyrénées)**

Dès la fin de l'année 2003 les premiers bilans énoncés par les différents services font apparaître une grande difficulté à exporter les « recettes » de l'animation auscitaine dans les communes rurales et périurbaines du Grand Auch. Ce constat est général et s'applique aussi bien au domaine de l'animation sportive et culturelle qu'aux actions d'informations et de propositions liées à la citoyenneté (printemps 2004).

Au dernier trimestre 2003, la décision unanime est prise d'intensifier la présence des animateurs sur les territoires, de moderniser l'offre et les services d'animation proposés aux jeunes et donc de mener une action plus offensive au cours de l'année 2004.

- Les objectifs poursuivis,
  - Favoriser l'émergence de projets et créer des conditions favorables pour accompagner les jeunes dans leur réalisation.
  - Bâtir des interventions en relation avec le tissu associatif local et en cohérence avec le dispositif auscitain.
  - Favoriser l'évaluation des besoins exprimés par les adolescents afin d'ajuster les actions.
- L'action ou les actions engagée(s) ou réalisée(s),
  - Communication renforcée par la mise en place de panneaux d'informations,
  - Mise en place de permanences sur des lieux repérés (plusieurs communes),
  - Proposition de sorties avec inscriptions préalables pour un premier contact,
  - Organisation de camps sportifs et culturels pour le développement d'une relation de confiance, et la mise en œuvre de projets écrits et réalisées avec les jeunes,
  - Amener les jeunes à s'organiser en juniors associations pour une plus grande autonomie.

L'équipe est constituée de trois animateurs concrétisant deux postes en équivalent temps plein :

- ✓ un animateur responsable en lien opérationnel avec le service Jeunesse (100%)
- ✓ un animateur « loisirs » en lien opérationnel avec Action Jeunes (80%)
- ✓ un animateur « loisirs » sur le territoire de Preignan (20%)

Sa mission est d'agir sur le territoire rural intercommunal de manière visible en lien avec les élus, les associations et la population locale.

Ses actions doivent :

- ✓ apporter des animations correspondant aux aspirations des jeunes, dans la limite des moyens fixés, en bâtissant un programme d'animation, avec le tissu associatif local, adapté et en cohérence avec le dispositif auscitain
- ✓ favoriser l'écoute émanant des groupes d'adolescents,
- ✓ évaluer les besoins exprimés et les faire remonter,
- ✓ favoriser l'émergence de projets et leur montage en lien avec les services intercommunaux.

**L'équipe mobile a intégré depuis le mois dernier le service jeunesse de la CCGA, 5 personnes travaillent donc sur un Accueil Jeunes 14/17 ans et interviennent sur l'ensemble du territoire.**

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

**Les communes s'organisent et proposent maintenant des salles dédiées aux jeunes avec des permanences d'animateurs. Une est inscrite en Accueil Jeunes, une commune a maintenant une junior association.**

**Développement individuel des jeunes,**

**Développement collectif : nouvelle organisation des opérations été (chantiers loisirs)**

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

**Cette action est à l'initiative des élus, elle a permis l'embauche d'un « couple éducatif » (culturel et sportif, et met ainsi en valeur l'accompagnement éducatif.**

**L'équipe mobile va à la rencontre des jeunes en milieux rural et périurbain.**

**La démarche est engagée dans une relation de confiance, et aboutit à différentes initiatives citoyennes (les jeunes se prennent en charge et deviennent plus responsables),**

**Contact :** Communauté de communes du Grand Auch - Franck Montaugé, Président -Tél. : 05 62 60 40 10  
ou Sylvie FRATUS, Service jeunesse - Tél. : 06 78 77 37 05

## **20 - Création d'un réseau départemental d'épiceries solidaires**

### **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Développement Solidaire Périgord » (Aquitaine)**

La Dordogne est un territoire fortement rural générateur de facteurs de difficultés multiples : faibles revenus, problèmes de mobilité, peu de potentiel d'emplois... Le Plan d'Action Départemental a ainsi précisé une des priorités : « besoin de structures et d'actions nouvelles d'insertion par l'activité économique ».

**Pour remédier à ces difficultés, le Conseil Général de la Dordogne est aujourd'hui à l'initiative de la création d'un réseau d'épiceries solidaires constitué en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).**

Mireille Bordes, Vice présidente du Conseil Général, à l'origine de ce projet, estime que « le but est double : proposer une source d'approvisionnement satisfaisante à des personnes en difficultés en créant une vraie mixité sociale, et parallèlement générer du développement économique sur le territoire. »

- Les objectifs poursuivis,

La volonté principale est d'une part de permettre une égalité d'accès à une alimentation de qualité et d'autre part d'établir un approvisionnement local et ainsi soutenir les productions du territoire : agriculture, artisans, Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

- L'action engagée et ses modalités de mise en œuvre,

Le Conseil Général, initiateur de ce projet, ne pouvant en être le gestionnaire, le choix a été fait de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) en tant que structure porteuse. Ce statut répond à l'ensemble des finalités établies et pourrait faire l'objet d'un agrément « Entreprise d'Insertion (EI) ».

Les épiceries fonctionneront avec les composantes suivantes :

Des personnes en difficultés (bénéficiaires) sont orientées vers l'épicerie grâce à différents prescripteurs (services sociaux, associations...). Les personnes payent partiellement les achats (soit entre 10 et 30 %), avec un accès de 3 mois renouvelable jusqu'à 1 an afin de conduire l'utilisateur vers l'autonomie. L'objectif est qu'à la caisse, aucune distinction ne permette d'identifier les publics aidés. Le dispositif sera accessible à des catégories de personnes jusque là non bénéficiaires d'aides alimentaires : travailleurs pauvres, étudiants, familles endettées, étudiants... Les prescripteurs auront aussi pour objectif d'amener les bénéficiaires à s'engager bénévolement dans l'organisation de l'épicerie.

Dans un double objectif de mixité sociale et de soutien financier de la structure, les épiceries s'ouvrent également à une clientèle non-bénéficiaire par un système d'adhésion. Les non-bénéficiaires paieront leurs achats au prix du marché.

Côté approvisionnements, les filières courtes solidaires seront privilégiées. Quant aux employés des épiceries, ils seront recrutés parmi des personnes éloignées du marché de l'emploi.

Enfin, l'animation de ce réseau, à la fois élément d'attractivité, et d'information, est essentielle : divers événements seront organisés (ateliers, rencontres, journées festives...) sur des sujets de consommation (mieux se nourrir, consommer autrement, gérer son budget...), en partenariat notamment avec les acteurs associatifs locaux.

- L'état d'avancement et les résultats à venir,

Pour l'heure, le recrutement d'un responsable chargé des approvisionnements est lancé et la SCIC est en cours de création. A ce titre, dans le cadre d'une démarche participative, l'ensemble des acteurs du projet et de la société civile sont associés ; ainsi, ce sont autant les adhérents-clients, que les fournisseurs, les associations, les salariés, ou les collectivités et institutions locales qui seront impliqués dans la gouvernance et l'animation de cette structure composée de 7 Collèges.

Les différents partenaires financiers et institutionnels sont les suivants : CG Dordogne, CR Aquitaine, DDTEFP, CAF, CPAM, MSA, les 3 Chambres Consulaires (Agriculture, Métiers, Commerce et Industrie), Mairies, Fondations, Europe.

Le développement d'une dizaine d'épiceries et d'une trentaine d'emplois est prévu sur 3 ans ; ce grâce à une convention pluriannuelle de financement et à un engagement de consolidation du projet à 5 ans. Des retombées indirectes en matière d'emploi et de développement économique local en découleront également. Une évaluation annuelle quantitative et qualitative sera effectuée auprès de tous les acteurs engagés.

3 épiceries ouvriront à Périgueux, Coulounieix-Chamiers et Boulazac dès 2009. Le budget annuel de cette première phase est d'environ 1 million d'euros ; cependant il est attendu une augmentation progressive des capacités d'autofinancement basée sur l'adhésion forte d'adhérents-clients.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

**Une première en France à plusieurs niveaux : l'ensemble du territoire départemental sera couvert par ce réseau, le statut de SCIC - lequel n'a jamais été utilisé dans le cadre de ce type d'initiative -, le croisement de besoins sociaux et économiques, et un approvisionnement quasi-intégralement d'origine locale.**

Ce projet se qualifie également par une très forte transversalité :

- dans sa conception : mobilisations de compétences économiques et sociales, responsabilisation sociale de tous les acteurs (institutions, citoyens, collectivités, entreprises, associations),
- dans sa mise en œuvre : partenariats financiers divers au titre de l'économique et du social, multiplicité des filières locales de production concernées, mixité de publics concernés, participation des citoyens au dispositif, ancrage territorial fort.

**Contact :** Conseil Général de Dordogne - Mireille BORDES, Vice-Présidente -  
ou Shirine JOSSET, Chargée de Mission Economie Solidaire - Tél. : 06 77 99 86 93

## **21 - Zevillage : Accueil de télétravailleurs en milieu rural**

### **Accueil de télétravailleurs sur le canton du Mêle sur Sarthe - Adverbe SARL (Basse-Normandie)**

Fondé par Xavier de Mazenod en 2004 autour du village d'Essay, dans l'Orne, **Zevillage** est l'un des premiers villages de télétravailleurs en France, créé avec l'appui des élus locaux.

Zevillage, association non déclarée portée par la SARL « Adverbe », a pour objet d'informer et d'inciter des travailleurs indépendants ou salariés en lien avec les métiers de l'Internet, l'édition et les arts graphiques à s'installer, avec l'idée de créer des synergies et de favoriser l'entraide en jouant sur l'effet réseau.

Situé à 180km de Paris, en Normandie, Zevillage offre une expérience originale de télétravail à la campagne dans un département qui a su conserver son patrimoine naturel et architectural.

Zevillage couvre une vingtaine de communes rurales réparties sur deux communautés de communes (Pays d'Essay et Pays mêlois dans l'Orne). Le territoire de Zevillage est situé en zone de revitalisation rurale et bénéficie des avantages fiscaux et sociaux attachés à ce zonage pour les entreprises nouvelles et les entreprises de moins de 50 salariés.

- Les objectifs poursuivis,
- **installer des télétravailleurs** sur le territoire du canton
- **sensibiliser les territoires ruraux aux bénéfices du télétravail**

- L'action engagée,

Zevillage mène une **politique d'accueil** des candidats intéressés, avec un parrainage des nouveaux arrivants par un élu local, un recensement de l'offre immobilière disponible et une mise à disposition d'un lieu de rencontre, à condition d'avoir un projet qui soit réaliste. Des **élus** sont ainsi **référents** pour chaque candidat installé.

Un **réseau** de 90 personnes s'est constitué avec la mise en place de rendez-vous mensuels, des échanges en ligne, du soutien pour les candidats, et des relations institutionnelles et commerciales.

Un **site web** a été créé pour présenter le projet et identifier les candidats : [www.zevillage.net](http://www.zevillage.net)

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

Depuis le lancement de l'opération, près de 150 de candidats se sont manifestés et à ce jour 6 télétravailleurs indépendants (5 télétravailleurs et 1 salarié) et leur famille se sont installés sur le canton. La phase 1 est donc aujourd'hui terminée, avec l'installation effective de nouveaux arrivants sur le canton, et 2/3 nouveaux projets d'installation sont actuellement en cours de réflexion.

La phase 2 sera lancée au 2<sup>e</sup> semestre 2009 : le but est maintenant d'étendre le projet sur tout le département de l'Orne, dans le cadre d'une **politique d'accueil sur le thème du télétravail**. Pour ce faire, Zevillage bénéficie du soutien du Conseil général de l'Orne, des deux CCI d'Alençon et Flers et des 5 pays concernés qui couvrent le département.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action démontre que l'on peut **attirer des télétravailleurs** sans structure et sans budget, c'est aussi une preuve que les projets de revitalisation rurale ne sont pas forcément gourmands en argent public.

L'importance du **rôle de l'Internet** et des **réseaux en ligne** est à souligner.

Par ailleurs, on peut noter la **bonne coordination des acteurs** (Canton, Pays, CG, Conseil Régional, CCI) fédérés par Zevillage.

Ce projet est reproductible sur n'importe quel territoire à condition de mettre en place une réflexion stratégique adaptée (tous les territoires sont différents).

**Contact** : Zevillage - Xavier de MAZENOD, créateur du projet - Tél. : 09 74 62 01 78

## **22 - Mise à disposition de e-valises médicalisées pour les médecins ruraux**

### **Conseil Général des Alpes-Maritimes (PACA)**

Les Alpes-Maritimes sont un département à la fois maritime et de montagne, ce qui représente un véritable défi en matière d'aménagement et d'équilibre du territoire. Alors que la partie littorale concentre plus de 90 % de la population et la majeure partie des activités économiques, la zone de montagne doit relever plusieurs défis : préserver les richesses naturelles, maintenir et pérenniser les emplois locaux et assurer les services à la population.

En effet, les communes rurales du haut pays sont caractérisées par une faible démographie et un taux de vieillissement important avec toutefois une tendance des populations actives à s'y réinvestir sous la pression du coût foncier et des flux saisonniers importants.

Parallèlement, on constate une stagnation de l'offre de soins et un risque majeur de déséquilibre dans le domaine de la santé : les professionnels de santé sont en faible nombre (30), d'un âge proche de la retraite (moyenne 56 ans) et les jeunes médecins hésitent à s'y installer en raison de l'isolement professionnel.

Il est alors apparu indispensable de promouvoir les technologies de l'information et de la communication, facteurs de cohésion sociale et spatiale, de créativité, de valorisation des compétences et de rapprochement du haut et moyen pays.

Ces technologies de la communication ont été le vecteur de 27 opérations élaborées dans le cadre du pôle d'excellence rurale labellisé en août 2006 sous la dénomination « santé et technologies » par le ministre de l'aménagement du territoire : équipements de maisons de santé rurales, réseaux de télémedecine (medecin@païs) téléexpertise...

C'est au niveau de la téléexpertise qu'a été envisagée l'opération intitulée « **téléexpertise dans les cabinets médicaux** ».

- les objectifs poursuivis,

Il s'agit de faciliter l'exercice professionnel des médecins libéraux du secteur de montagne du département des Alpes-Maritimes, de rompre leur isolement et par là-même de les aider à s'y maintenir.

Parallèlement, cela offre aux habitants de ces zones, une égalité d'accès aux services de soins et une diminution des déplacements longs et fatigants vers les structures du littoral pour des problèmes de santé.

- l'action menée,

Il s'agit de doter les médecins libéraux volontaires de e-valises médicalisées, véritables assistants médicaux, leur permettant au chevet des malades de réaliser des examens courants (électrocardiogramme, pression artérielle, spirométrie, oxymétrie,...) pour les stocker ou les adresser via un réseau de communication vers un expert médical du CHU de Nice, pour une aide au diagnostic en urgence et en direct (cardiologie) ou en différé (dermatologie, pneumologie).

Ces e-valises de télémedecine vont permettre, **sept jours sur sept et 24h sur 24**, aux médecins de transmettre les diagnostics au service de soins intensifs du CHU de Nice.

Ce dispositif permet aussi au service de recevoir le patient d'être déjà informé de l'état de santé de la personne transférée en cas d'hospitalisation et aux médecins concernés d'être inclus au dispositif *medecin@païs* depuis leur cabinet et ainsi de bénéficier de leur formation médicale continue sans se déplacer.

L'équipement de ces valises comprend : un PC équipé d'une webcam avec micro incorporé permettant les visioconférences, et pouvant se connecter aux différents réseaux ADSL et téléphonique. Le service médical du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) sera équipé d'une e-valise médicalisée spécifique permettant la continuité des liaisons en cas de catastrophe (séisme, ...).

- Résultats à venir,

Un gain de temps permettant sur place un électrocardiogramme de qualité, la transmission au CHU de façon sécurisée, l'avis direct et en urgence d'un spécialiste. La « e-valise » va être capitale pour la bonne prise en charge des patients, car les médecins libéraux pourront prendre la meilleure décision possible.

Mise gratuitement à disposition des médecins libéraux ruraux, elle facilite la prise de décision et la conduite à tenir selon la pathologie. Autre avantage de ce nouveau mode de transmission, et pas des moindres, éviter au patient des déplacements longs et pénibles souvent inutiles. Le coût global de ces valises de téléexpertise s'élève à 184 000 €, financé à ce jour entièrement par le Conseil général.

Les 11 cabinets de médecins libéraux volontaires sont ainsi bénéficiaires de 11 « e-valises médicalisées », dans chacune des 5 vallées composant le haut pays (Vallées de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée, du Var et de l'Estéron), 11 valises e-médicalisées. La e-valise du SDIS sera bien sûr utilisée sur l'ensemble du département.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Il s'agit d'une première en France qui va permettre de lutter contre la désertification médicale en milieu rural.

**Contact** : Conseil général des Alpes-Maritimes - **Docteur Fabien JOSSERAN**, sous-directeur de la santé  
Tél. : **04 97 18 78 04**



## PROJETS CAMPAGNE 5<sup>EME</sup> FOIRE NATIONALE

### 23 - Soho - Solo

#### Accueil de net-entrepreneurs et de télé salariés dans le Gers, par la CCI (Midi-Pyrénées)

La cohésion socio-économique dans la région Midi-Pyrénées doit reposer sur un rééquilibrage de l'espace entre villes et campagnes. Le projet SOHO/SOLO vise à qualifier et promouvoir l'offre d'accueil du département du Gers pour qu'elle devienne attractive auprès des citoyens actifs qui veulent changer de vie en s'installant de façon durable à la campagne. Face au développement rapide des métropoles, les espaces ruraux isolés ont perdu de leur population, remettant en cause l'existence de nombreux services de proximité... Cependant, le développement des TIC et l'aspiration à une meilleure qualité de vie, incitent de plus en plus d'actifs européens à venir s'installer et travailler à la campagne. L'innovation en milieu rural devra donc passer par l'arrivée de nouvelles compétences et de nouveaux entrepreneurs qui s'inséreront dans le tissu local et serviront d'exemple aux TPE qui constituent le tissu économique essentiel de ces régions.

Consultants, artisans d'art, artistes, télé salariés... Ils travaillent dans des secteurs d'activités très divers mais ont tous en commun d'exercer tout ou partie de leur activité depuis leur domicile grâce aux NTIC. Ce sont les **Soho Solos**. Le terme "SOLO" dérive de l'expression anglaise SOHO « Small Office Home Office » (petit bureau à domicile). Tous préfigurent un nouveau type d'entrepreneurs dont le fonds de commerce est le savoir-faire et le leitmotiv, l'indépendance.

Dans la mesure où ils s'installent généralement avec leur famille, les Solos contribuent à la réhabilitation et à la revitalisation de nos espaces ruraux, au maintien des services publics de proximité (écoles, poste, commerces..) et constituent un apport économique considérable pour les communes qui les accueillent. Ils sont enfin porteurs de nouvelles compétences et savoirs, notamment dans le secteur des NTIC et des services aux entreprises.

- Les objectifs poursuivis,
- Faire du Gers un lieu d'accueil privilégié pour les Soho Solos, en leur offrant des services d'accueil et d'accompagnement nécessaires à leur installation et leur intégration (professionnelle et familiale).
- Renforcer l'image de terre d'accueil du département au-delà de son offre touristique traditionnelle.

- Les équipes de la CCI du Gers et du CEEI Gers Gascogne ont mis en place une série d'actions concrètes :  
*L'accueil individuel des SOHO SOLOS* : une équipe de conseillers d'entreprises et de chargés de missions assure le traitement et le suivi des contacts des candidats à l'installation dans le Gers : accompagnement professionnel (réunions d'information tous les 15 jours), mise en relation, aide à la recherche de logement...

*Le Club Soho Solo* : club d'entrepreneurs et de télé salariés gersois se réunissant chaque mois autour d'ateliers thématiques (ouverts au porteurs de projet). L'intranet du Club Soho Solo compte 220 membres : [www.soho-gers.net](http://www.soho-gers.net)  
*Les villages d'accueil Soho Solo* : 51 communes servent de relais dans tout le département et aident les prospects Solos à trouver des logements et les nouveaux arrivants à s'intégrer dans leur nouveau lieu de vie. Un [intranet](#) permet de dynamiser les échanges entre l'Equipe Soho Solo et les villages partenaires.

**Le programme Soho Solo a été mis en œuvre** dans le cadre d'un projet européen d'expérimentation (Interreg IIIB Espace Atlantique), co-financé par l'Union européenne associant 4 autres partenaires (en Irlande, au Portugal et en Espagne). Le projet est désormais soutenu par le Conseil Général du Gers, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et les communes partenaires de l'action Soho Solo Gers.

- L'action Soho Solo est opérationnelle **depuis fin 2007** et a permis d'aboutir aux **résultats suivants** :
- Mobilisation de 51 villages partenaires, avec des comités locaux d'accueil dans chaque municipalité.
- 220 membres dans le réseau Soho Solo (entrepreneurs indépendants ou télé salariés)
- 180 contacts de prospects Soho Solos en 2008 ; 19 familles (48 personnes au total) effectivement installées
- 80 contacts actuellement suivis par la CCI/CEEI ayant un projet d'installation dans le département.

**A l'avenir**, le désir est de continuer à établir des partenariats avec des structures-relais afin de promouvoir le programme à une échelle plus importante, avec dans un premier temps une communication mutualisée en Midi Pyrénées. En ce qui concerne les nouveaux arrivants, le souhait est de doubler le nombre d'installés dans le Gers en 2009 (soit 40 familles de Soho Solos).

- **Cette action est remarquable** en ce sens qu'elle a permis d'impliquer des structures publiques et privées (chambres consulaires, cabinets d'avocats, d'experts-comptables...), des élus locaux et des bénévoles (environ 300 personnes constituent les 51 comités locaux d'accueil du Gers).

Enfin, ce dispositif s'adresse en particulier aux entrepreneurs indépendants qui constituent l'essentiel du tissu économique local, ce qui replace l'individu au centre des enjeux de l'accueil de nouvelles populations. De manière générale, les TPE se sentent souvent délaissées au profit des grandes entreprises, l'action Soho Solo se concentre sur cette catégorie d'actifs et adapte l'offre du département aux besoins de ces « **net-entrepreneurs** ».

**Contact** : CCI du Gers - Franck CAZALAS - Chef du projet Soho Solo - Tél. : 05 62 60 16 12

## **24 - Il n'y a pas de fatalité mais toujours de l'espoir**

### **Une politique d'accueil globale menée par la mairie de Borée en Ardèche (Rhône-Alpes)**

Cette candidature décrit la revitalisation globale d'une zone rurale défavorisée par son éloignement des grands centres (1h30 de route en zone de montagne) et son climat hivernal (altitude du village : 1200m) : la commune de Borée, en Ardèche.

- les objectifs poursuivis,

La revitalisation d'un village d'une commune rurale passe par 3 axes principaux : **le social, l'économie, le culturel**. Ces trois axes permettent d'abord de maintenir les populations existantes et ensuite de faire venir des populations nouvelles.

- les actions réalisées depuis 2001,

**Au niveau du social**, n'ayant plus d'école sur cette commune depuis 15 ans, la première étape a été la réouverture en 2002 d'une école publique (classe unique). Ensuite, une ancienne école privée a été réhabilitée en 4 logements HLM, et 11 gîtes communaux ont été transformés en appartements actuellement occupés toute l'année. Des bureaux ADMR (maintien des personnes à domicile) ont été installés, ainsi qu'un cabinet médical secondaire. Le maintien services publics, APC, DDE (déneigement) a également été effectué.

Actuellement, une cantine Bio pour les élèves et pour le portage de repas pour les anciens est en cours de création et sera opérationnelle à la rentrée 2009.

**En matière d'économie**, on peut noter :

- la création de 4 emplois communaux supplémentaires, soit 6 employés pour 165 habitants.,
- l'incitation à la réouverture d'un hôtel fermé en table et chambres d'hôtes.
- l'installation de 2 accompagnateurs B.E. moyenne montagne,
- l'installation d'un artisan du cuir, avec son épouse, ainsi que celle d'un artisan en ferronnerie d'Art, opérationnel en septembre 2009, et celle d'un exploitant forestier.
- La valorisation d'une pomme de terre unique de montagne à chair violette « *Violine de Borée* » par une action regroupant 5 agriculteurs
- le maintien d'une entreprise exploitant une carrière de sable (volcanique)

**Concernant l'action culturelle**, on peut souligner la création de l'association « *Méz'art* », par les artistes du Mézenc, qui effectue une exposition annuelle pendant 10 jours et qui accueille 1500 visiteurs. Le site de pierres plantées et gravées, qui a aussi été créé, « *Le Tchier de Borée* », unique au monde, est très visité.

Un musée de la sorcellerie locale, médecine traditionnelle et croyance populaire a été mis en œuvre, les travaux sont en cours et l'ouverture est prévue pour juillet 2009.

Enfin, des travaux sont en cours pour la réhabilitation du dernier moulin à eau de la région (particularité aube intérieure horizontale) racheté par la commune, avec une ouverture au public prévue courant 2010.

- Résultats obtenus et ceux à venir,

En 9 ans cette commune est passée de **135 à 165 habitants** malgré de nombreux décès, soit environ **50 nouveaux habitants** y compris les naissances, soit un apport de nouvelle population de 37% avec **11 emplois nouveaux** (4 communaux et 7 privés). Enfin, **15 emplois supplémentaires** sont en prévision sur **5 ans**, notamment par la transformation d'une ferme communale en lieu d'accueil avec restaurant, les travaux seront réalisés courant 2011 (4/5 emplois), et par la création par des investisseurs privés d'une unité de transformation et de fabrication artisanale en agro-alimentaire à base de produits locaux ; fin de la réalisation au premier semestre 2010 (10 emplois sur 5ans).

- En quoi cette action est - elle remarquable ?

Pour le maire, cette politique n'était que le devoir d'un élu et son équipe, pour lesquels les concitoyens leur ont fait confiance pour la gestion de la commune (« *Res publica* », la chose publique, comme dans La République de Platon).

Plusieurs livres relatent de certaines de toutes ces actions : Le Réveil des Volcans, auteur G. MURILLON - La Violine de Borée et sa Cuisine, auteur G.MURILLON, J.BERTINIER - Contes et Légendes d'Ardèche, auteur C.CAILLAUD - Ardèche, Terre de Village, auteurs M.RIOU, M.RISSOAN - Génies de l'Ardèche, auteur J.M.GARDES.

Le témoignage du maire apparaît aussi dans le film : « *Poste Restante* » - Réalisateur : C. TRAN

Voir aussi le site Internet de la commune [www.boree.fr](http://www.boree.fr).

**Contact** : Commune de Borée - Georges MURILLON, Maire - Tél. : 04 75 29 10 87

## **25 - Le télétravail pour répondre efficacement à l'enclavement territorial et aux enjeux écologiques**

**Démarche de développement local : un réseau départemental de télécentres - CG Cantal (Auvergne)**

Un **télécentre** est un espace de travail hébergeant des télétravailleurs salariés ou indépendants. Ces derniers y trouvent au minimum un bureau équipé du matériel informatique et de téléphonie nécessaire à leur activité. Le télécentre peut être situé dans un local ayant une autre vocation comme une Maison de Services, une pépinière d'entreprise,... Il peut servir de lieu de travail permanent ou occasionnel pour des télétravailleurs habitant à proximité et dont l'entreprise est éloignée, de bureaux de passage pour des télétravailleurs nomades, fréquemment en déplacement, de lieux de rencontre pour les télétravailleurs indépendants exerçant à domicile à proximité et désireux de rompre leur isolement (conférences, partage d'expériences, etc.).

- Les objectifs poursuivis,

A travers ce projet, le Département souhaite poursuivre la **promotion de l'utilisation des NTIC** en permettant notamment aux travailleurs cantaliens qui le souhaitent mais surtout aux demandeurs d'emplois de devenir des télétravailleurs. Le second objectif est de **permettre l'installation** dans le Cantal de **nouvelles populations** en diminuant la contrainte de l'enclavement territorial et de la carence d'emploi.

Les enjeux essentiels de l'intervention sont les suivants :

- Faire du télétravail un facteur d'égalité des chances et de développement économique.
- Contribuer au développement des zones rurales par les TIC appliquées au monde du travail.
- Favoriser la croissance et l'attractivité du département en proposant de nouvelles méthodes de travail.
- Préserver l'environnement en équilibrant les flux migratoires entre zones urbaines et zones rurales.
- Renforcer l'attractivité du territoire.

- L'action réalisée,

En 2006, le Conseil Général a été retenu pour l'appel à projets lancé par la DIACT sur l'implantation de télécentres. Depuis 2008, le Département s'appuie sur des prestations d'ingénierie confiées à un prestataire extérieur pour l'animation, la formation, l'accompagnement, l'analyse, le conseil...

La spécificité du projet est qu'il propose un véritable réseau de **7 télécentres** avec chacun ses spécificités et une animation du réseau et des télétravailleurs : Aurillac : **accueil des créateurs d'entreprise et des télé salariés** - Allanche : **agriculture et télétravail** - Chaudes Aigues : **télétravail et santé** - Montmurat : **accueil télétravailleurs étrangers/plateforme de logiciels libres** - Murat : **formation initiale au télétravail** - Saint Flour : **accompagnement des télétravailleurs nomades/place de marché des télétravailleurs** - Ydes : **télé médecine et télétravail**.

Cette initiative repose sur un réel partenariat entre différentes entités publiques : les EPCI ou communes sont les relais locaux qui mettent à disposition un local adapté, se chargent de son fonctionnement, et de l'accueil des télétravailleurs. Ils contribuent au recensement des attentes et des besoins auprès de la population locale. Dans un souci d'efficacité, une étroite collaboration s'effectue aussi avec des partenaires publics ou privés tels que le Pôle Emploi, la MSA, la Mission Locale, les associations.... Le CG a pour sa part financé la partie investissement et l'animation du réseau, il assure la prospection externe (via le Réseau National des Télécentres et Cantal Expansion Economique) et anime le dispositif en développant des outils Internet fédérateurs (facebook, wiki...).

- Les résultats à venir,

A terme, ce dispositif permettra de créer de l'emploi dans le Cantal de façon pérenne et notamment pour des publics cibles souvent confrontés jusqu'à lors à des difficultés de recrutement (personnes isolées géographiquement, souffrant d'un handicap ou souhaitant bénéficier d'une modularité du temps de travail). En parallèle, il apporte une réponse concrète aux problématiques actuelles en termes de développement durable via les TIC (transport urbain, environnement, immobilier, ...).

La mise en œuvre du plan de communication visant à promouvoir l'outil qu'est le réseau est en cours.

- Cette action est remarquable car elle relève d'une double innovation :

- Innovation sur la création d'un réseau départemental : le premier département en France à avoir créé un réseau de plusieurs télécentres. Sur une vingtaine de télécentres labellisés par la DIACT, 7 sont cantaliens.
- par un partenariat fort entre les différents acteurs publics ou privés.

Le projet est de promouvoir le Cantal comme département axé sur le télétravail afin d'attirer de nouveaux actifs pour des raisons évidentes : qualité de vie et donc productivité, coût des locaux, coût de la main d'œuvre.

**Contact** : Conseil Général du Cantal - **Fabien MIEDZIANOWSKI**, Directeur des Affaires Juridiques, d'Appui aux Collectivités, de la Prospective et des Systèmes d'Information - Tél. : **04 71 46 22 02**

## **26 - Une véritable renaissance par le développement durable**

### **Commune de Fraize dans les Vosges (Lorraine)**

Fraize a connu une histoire difficile. Petite ville prospère au XIXe siècle grâce au textile, les années 1960 y ont été catastrophiques pour l'emploi. Une filature a disparu puis à son tour une entreprise de chalets en bois dans les années 1990, entraînant la perte de 250 emplois supplémentaires. Quand l'équipe municipale est arrivée aux commandes en 1989, la commune perdait des habitants. La tâche, on le devine, n'était pas mince. Les élus ont su saisir plusieurs opportunités pour relancer une dynamique de développement, puis ont décidé de mener une politique très volontariste de renaissance de la commune sur les bases nouvelles du développement durable.

- les objectifs poursuivis,
  - Redresser la barre de la démographie et de l'emploi sur la commune tout en protégeant l'environnement.
  - Avoir une action globale de développement durable du territoire

- les actions engagées,

Madame Wald possédait à Fraize une grande et belle demeure en plein centre ville. Elle n'avait pas d'héritier et fit don de la propriété à la commune.

Dans la maison Wald aujourd'hui se trouvent les Pit'chouns, une crèche associative, la bibliothèque municipale et, dans le parc attenant, un verger patrimonial animé par l'association de Sauvegarde du Patrimoine « la Costelle ».

Une autre opportunité s'est présentée dans la commune, car les bâtiments de l'entreprise de chalets, sur une surface de 3 ha, ont été acquis par la communauté de communes de la Haute-Meurthe, et réhabilités en zone d'activités sur laquelle ont été installées 6 entreprises et 6 micro-entreprises.

Petit à petit, les projets se sont ainsi enchaînés pour mettre en place une véritable politique explicite de développement durable.

Pour développer une autre ressource locale dans l'esprit du développement durable, la ville de Fraize a construit une chaudière bois qui alimente tous les bâtiments communaux, mairie comprise, ainsi que l'église et le collège.

Dernier exemple de réalisation innovante : grâce à 80% de subvention, Fraize a acquis 5 ha de forêt ravagée par la tempête de 1999 et qui masquait l'entrée de la ville. Après exploitation des bois et du broyage des souches, les terres sont de nouveau enherbées. Quatre agriculteurs se sont engagés à les maintenir en l'état, le paysage s'est ouvert, comme avant.

- Les résultats obtenus,

Tous ces choix politiques successifs ne sont pas sans effet. Non seulement l'environnement s'en trouve mieux protégé, mais Fraize en deux décennies a redressé la barre et sa population repart à la hausse. La réhabilitation de l'entreprise de chalets en zone d'activités a entraîné la création de **260 emplois**, plus que les 250 perdus lors de sa fermeture.

- Les résultats à venir,

Par le biais de l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine), la Communauté de Communes a fait l'acquisition de la dernière friche industrielle d'une surface de 3 ha. Une étude de faisabilité est en cours en vue de créer un centre de l'éco-construction sur les nouvelles technologies du bâtiment (isolation, énergie). Ce dernier devrait rayonner sur le Grand Est et créer des emplois.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette politique volontariste sur des bases entièrement nouvelles du développement durable, prouve ainsi son efficacité.

**Contact** : Commune de Fraize - **Daniel Berg**, Adjoint au Maire - Tél. : **03 29 50 80 07**

## **27 - ECLECTIC.coop, première e-coopérative d'entrepreneurs en réseau dans le secteur des TICE (Technologies de l'information, de la communication et de l'enseignement)**

**Eclectic.Coop - Ardèche (Rhône Alpes)**

Après une période vécue au sein de la coopérative d'activités « Pollen SCOP » en Ardèche, la coopérative d'entrepreneurs « Eclectic.Coop » a vu le jour en tant que Société Coopérative de Production (SCOP). Elle intervient pour les territoires ruraux dans le domaine des TICE.

- Les objectifs poursuivis,

Proposer un panel de services de proximité en direction des territoires ruraux et au-delà grâce à un réseau de compétences d'entrepreneurs-salariés autonomes : formation et conseil en systèmes logiciels informatiques, développement Internet (blogs, Web, e-commerce) et création numérique (graphisme, photo, vidéo), animation et création de contenu, en direction des collectivités publiques, SCOP, associations, entreprises, commerçants et artisans sur les territoires des coopérateurs et au-delà.

- L'action menée,

*Phase 0* (fin 2008 début 2009) : Montage du projet et création de la coopérative. Le choix de la coopérative est philosophique : la SCOP est une entreprise démocratique, avec des salariés associés, un gérant élu, une décision collective selon le principe « une personne = une voix » concernant les orientations de l'entreprise et le partage des bénéfices.

*Phase 1* (2 et 3e trimestre 2009) : Mise en œuvre administrative, comptable et organisationnelle de la coopérative (formalités administratives, structuration de l'offre, mise en réseau, positionnement sur le marché, emprunts bancaires et coopératifs, ...)

*Phase 2* (4e trimestre 2009) : Mise en place opérationnelle des outils dématérialisés avec l'accompagnement adéquate (formation, méthodologie...) pour une appropriation par les utilisateurs.

*Phase 3* (fin 2009 début 2010) : Intégration de nouveaux partenaires dans le réseau de compétences, du local au national, en direction des zones rurales pour élargir l'utilisation des outils et augmenter la capacité de développement d'ECLECTIC.coop.

*Phase 4* (2010-2012) : Intégration de nouveaux arrivants et essaimage possible dans d'autres régions et pays, en fonction du développement des partenariats.

A ce jour, on peut observer une visibilité croissante via Internet au fur et à mesure du développement du projet et du réseau. La coopérative bénéficie d'un accompagnement par l'Union nationale des SCOP et du fonds de lancement SOCODEN. Elle est membre du réseau COPEA, de l'Union régionale et de la fédération nationale des SCOP. Un prêt « OSEO » et un crédit d'investissement (Crédit Coopératif) ont été obtenus pour la mise en œuvre des outils de mutualisation, et l'autofinancement est déjà amorcé en parallèle du remboursement progressif des emprunts et de l'essaimage territorial.

La mise en œuvre des outils de communication, de gestion et de mutualisation entre en phase 2, avec la mise en chantier de la brique gestion/comptabilité dématérialisée et à distance.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

La SARL SCOP ECLECTIC.coop a été créée en février 2009 avec à ce jour déjà 7 salariés (dont 6 entrepreneurs-salariés et coopérateurs), répartis sur 3 communes de l'arrière pays ardéchois. Elle a une activité conforme au prévisionnel établi lors de la mise en œuvre du projet et un développement en croissance, de nouveaux clients venant consolider l'apport du réseau de clientèle des coopérateurs. La coopérative intervient en ce moment pour la commune du Pradon, le syndicat mixte Ardèche Claire et le syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale.

Par la mise en place des outils collaboratifs, le rodage de l'équipe managériale, l'expérience acquise avec les premières intégrations, le projet ECLECTIC.coop permet d'envisager l'intégration à minima d'une personne (temps partiel augmentant crescendo en fonction du développement de son activité) tous les deux mois en moyenne. A terme entre 2009 et 2012, le projet vise à créer entre 12 et 30 emplois, en direction des acteurs du milieu rural souhaitant travailler en réseau en adéquation avec leur choix de vie.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action vise à mettre en œuvre à l'échelle des territoires ruraux une entreprise en réseau adaptée aux enjeux du 21e siècle (sociaux, territoriaux, environnementaux), permettant un développement de l'activité dans le respect des salariés (entreprise démocratique, mise en valeur des compétences et savoir-faire), de l'environnement (limitation de l'impact et des déplacements notamment grâce aux nouvelles technologies) et du territoire (solution d'entreprenariat à proximité du lieu de vie pour permettre aux coopérateurs de travailler n'importe où et selon son rythme) avec des services innovants grâce à la veille permanente, la formation des acteurs et la mise en réseau des compétences.

**Contact** : ECLECTIC.coop (SARL SCOP) - Arnaud Barbary, coordinateur et gérant Tél. : 04 75 37 23 46 / 06 18 47 39 34

## **28 - Ballad'ou (Bus pour Animer Les Liens : Accueil Développement Ouverture)**

**CEPPRA - Collectif Enfants Parents Professionnels Rhône Associatif (Haut Beaujolais - Rhône-Alpes)**

L'origine de la demande vient d'habitants et de partenaires (PMI, centre social et MSA) sensibilisés à une problématique d'isolement des personnes. La mission de Ballad'ou (Bus pour Animer Les Liens : Accueil Développement Ouverture) est principalement axée sur l'accueil des nouvelles populations et du lien entre habitants du pays et nouveaux arrivants. Elus et partenaires se sentent très concernés par cette problématique de l'attractivité de leurs communes et de l'accueil.

- Les objectifs poursuivis,

Le Ballad'ou est un bus itinérant équipé de matériel de puériculture et de jeux pour les enfants. Il rayonne dans les villages et les quartiers pour :

- rompre l'isolement des parents et enfants, et tisser du lien social entre les familles, les habitants, les socioprofessionnels (assistantes maternelles, instituteurs, travailleurs sociaux...)
- relier les villages et/ou les quartiers
- accompagner l'émergence des projets petite enfance/famille.

La structure itinérante est un outil de développement local qui favorise le lien social entre les habitants, en leur permettant de développer des initiatives dans le domaine de l'enfance, et qui aide les personnes, institutions, territoires à connaître et analyser leurs besoins pour répondre à la spécificité du territoire.

- L'action menée,

Trois partenaires sont à l'origine de la présence de Ballad'ou sur la Communauté de Communes du Haut Beaujolais : le centre social Vivre en Haut Beaujolais, la PMI et la MSA ; tous trois faisaient le constat d'un grand isolement sur le territoire. La demande était de permettre aux habitants de se rencontrer par le biais d'un lieu pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles. C'est une manière de répondre à l'isolement d'une part et de créer une dynamique d'habitants avec émergence ou non d'un projet. Le constat est que de nombreux habitants participant aux temps Ballad'ou étaient installés depuis moins de 5 ans sur le territoire, qu'ils se sentaient encore « nouveaux arrivants » et qu'ils venaient pour leurs enfants mais aussi pour leur connaissance avec d'autres. La mission de développement de Ballad'ou s'est donc clairement axée sur l'accueil des nouvelles populations et le mieux-vivre ensemble. Cette action Ballad'ou s'inscrit depuis juillet 2008 dans le cadre du projet APEMAC (Accueil Parents Enfants en Massif Central - programme européen interrégional, porté par l'ACEPP et les fédérations concernées).

Ballad'ou est une structure itinérante qui propose notamment des temps de jeux et de rencontre pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, assistante maternelle ou adulte référent. Ces temps se déroulent pour la plupart dans les salles des fêtes des communes. Ces temps Ballad'ou permettent aux enfants de rencontrer d'autres enfants, de s'ouvrir à d'autres jeux, de sortir du cadre familial et de faire une première expérience de la collectivité sur ce territoire dépourvu de possibilité d'accueil collectif des jeunes enfants. Les adultes y trouvent quant à eux un espace pour sortir de leur quotidien, échanger autour de la parentalité et où ils peuvent rencontrer d'autres parents.

Cette problématique de l'attractivité des communes et de l'accueil des nouveaux arrivants correspond pleinement aux préoccupations des élus, partenaires et acteurs locaux. Habitants et élus manifestent maintenant clairement leur intérêt pour ce projet et les perspectives qu'il offre ; les élus ont conscience de la nécessité de mettre en place des services pour « garder leurs jeunes et accueillir de nouvelles familles » sans pour autant copier ce qui se fait « en ville » ; les habitants témoignent de leurs difficultés à s'organiser avec leurs jeunes enfants et de leur isolement et s'enquière des possibilités qui sont envisageables et de l'évolution de la position des élus.

- les résultats obtenus et ceux à venir,

En lien avec la réflexion menée en comité de pilotage, un groupe composé d'habitants et d'acteurs locaux a élaboré un questionnaire permettant d'avoir une image des solutions d'organisation et des besoins des familles concernant l'accueil de leurs enfants. Un document présentant les activités et « lieux ressource » pour les enfants sur l'ensemble de la communauté de communes devrait être réalisé prochainement, toujours dans une co-construction parents-élus-acteurs locaux. L'objectif est de permettre aux nouvelles familles comme aux anciennes de connaître ce qui se fait sur les communes alentours, dans l'idée d'un meilleur accueil et d'une plus grande attractivité du territoire.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'action Ballad'ou recouvre à la fois un aspect de développement local et un aspect d'animation qui se retrouvent dans des temps différenciés ou simultanés : les temps Ballad'ou sont à la fois des espaces petite enfance, des lieux de paroles pour les parents, des espaces de réflexion sur la vie locale et son développement, un lieu de mixité culturelle...

**Contact** : CEPPRA - Agnès Chaineaud, Coordinatrice - Tél. : 04 72 73 05 10



**PROJETS CAMPAGNE**  
5<sup>EME</sup> FOIRE NATIONALE



## **29 - Un partenariat, un outil, un réseau pour créer votre entreprise dans l'Indre : la mallette du créateur d'entreprise**

**Objectif Indre : Agence de développement économique, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Indre Initiative, Brenne Initiative(Centre)**

Opération unique en Région Centre, les cinq principaux acteurs de la création d'entreprise d'un même territoire, le département de l'Indre, ont réuni leurs savoir-faire et compétences pour la création d'un outil unique « La Mallette du Créateur d'Entreprise ». Plusieurs enjeux à cette action commune : développer la création et la reprise d'entreprise sur le département de l'Indre, faciliter le parcours du créateur, simplifier et améliorer la qualité des projets, créer un réseau de professionnels accompagnant et faire connaître et reconnaître l'existence d'un réseau et ses compétences.

- Les objectifs poursuivis,
    - Création d'un outil physique, objet de communication et de publicité et utile pour le rangement des documents du créateur.
    - Faciliter et simplifier l'accueil et le parcours du porteur de projet.
    - Renforcer la création et la reprise d'entreprise de qualité.
    - Faciliter la mise en relation auprès des conseillers d'entreprises et des professionnels associés (banques, avocats, experts comptables,...).
    - Créer un dossier commun utilisé par l'ensemble des intervenants.
    - Créer et valoriser un réseau de professionnels accompagnant.
    - Orienter systématiquement les porteurs de projets en direction des membres du réseau.
  - l'action engagée,
    - Création de l'outil : plusieurs réunions avec l'ensemble des partenaires ont été nécessaires.
    - La mallette est composée de 4 documents principaux : l'engagement qualité du réseau, la présentation du réseau, la feuille de route qui reprend les 10 étapes de la création et qui est complétée par les membres du réseau en fonction de l'avancement du projet, et enfin le dossier de présentation du projet par le porteur de projet. Un document annexe explique la procédure de la bonne utilisation de la mallette.
    - Mobilisation du réseau et des professionnels de la création d'entreprises.
    - Mise en place d'un comité de suivi semestriel et d'actions correctives.
- L'opération a été lancée dans le cadre d'une conférence de presse en avril 2008. Plusieurs de réunions de suivi et d'amélioration ont eu lieu. La communication sur le forum départemental s'est faite en novembre 2008, sur le salon des entrepreneurs à Paris en février 2009 et dans la presse locale et dans les revues des partenaires. Une nouvelle édition de la mallette a vu le jour en 2009 prenant en compte l'actualité et les améliorations souhaitées dans le cadre du suivi.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,  
L'utilisation de la mallette a débuté en avril 2008 et après un an d'existence, des améliorations ont déjà été apportées à l'opération.

En 2008, 295 mallettes distribuées. Près de 40% des porteurs de projets se sont inscrits au Registre du Commerce et des sociétés ou au Répertoire des Métiers au 30 avril 2009.

C'est un outil très bien perçu par les porteurs de projets : ressenti comme une amélioration de la qualité de l'accueil par un territoire dynamique qui sait se mobiliser pour mieux accueillir.

Le souhait est également aujourd'hui de permettre aux partenaires de mieux se connaître et d'échanger et de renforcer l'image auprès des professionnels

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Action reproductible sur d'autres territoires et/ou sur un territoire plus large (exemple une région) et qui se prolonge dans le temps. Elle présente le département de l'Indre comme un territoire organisé pour faciliter l'accueil et le parcours du porteur de projet. Elle est aussi un outil de communication.

**Contact** : Agence de Développement économique de l'Indre - Anne LAVALETTE - Tél. : 02 54 35 50 60



### **30 - Appel à projets « Si vous êtes branchés Tourisme, Jura Sud vous éclaire »**

#### **Communauté de communes Jura Sud (Franche-Comté)**

La Communauté de Communes Jura Sud, d'abord Capitale française du Jouet, de par son bourg centre Moirans-en-Montagne, et aujourd'hui « Pays de l'Enfant » a fondé depuis 20 ans sa stratégie de développement sur les savoir-faire locaux, en particulier ceux de la tournerie et du jouet. Cette stratégie a porté ses fruits dans de nombreux domaines, notamment économique, culturel et touristique, mais surtout elle a contribué à bâtir une image et une identité : « Jura Sud, Pays de l'Enfant ». Située sur les bords du lac de Vouglans notre intercommunalité dispose d'atouts indéniables en matière touristique. L'économie industrielle était jusqu'alors le fer de lance de l'activité jurasudiste mais rencontre aujourd'hui des difficultés incontestables. Le Tourisme, véritable économie à part entière, est sans aucun doute un palliatif à cette baisse d'activité industrielle. Cet appel à projet a pour vocation une prise en compte et un accompagnement des acteurs du territoire mais aussi de nouveaux acteurs qui souhaiteraient s'impliquer d'avantage ; l'objectif étant de dynamiser le territoire, d'offrir de nouveaux services et prestations aux touristes et aux habitants... en deux mots requalifier et redynamiser l'offre globale du territoire. Les atouts sont présents mais une prise en compte de chacun est nécessaire.

- Les objectifs poursuivis,
- **mobiliser l'ensemble des acteurs touristiques autour d'initiatives exemplaires relevant des actions suivantes** : accueil et accompagnement de public, reprise ou création d'activité commerciale, artisanale, agricole à vocation touristique. Développement d'une offre publique de loisirs et/ou de services.
- **accompagner et encourager les projets innovants en adéquation avec notre Pays de l'Enfant**
- faire découvrir son activité au grand public et partager son savoir-faire
- **accueillir des porteurs de projets issus d'autres régions françaises (Plusieurs Chambres de Commerce et d'Industrie des régions limitrophes ont été informées de cet appel à projets pour diffusion (Bourgogne, Rhône-Alpes...))**
- **volonté politique, à travers cet appel à projets, d'accueillir de nouveaux habitants sur le territoire de Jura Sud, porteurs de projets en adéquation avec notre dynamique de territoire**

- L'action ou les actions engagée,  
L'appel à projets a été lancé en février 2009 et une vaste promotion a été menée : création d'une affiche par une agence graphique, communication de cet appel à projets au niveau local (commerces, mairies...) mais aussi au niveau départemental (OT, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, PNR du Haut-Jura, CDT...) et régional (CRT) et départements limitrophes (CCI Ain, Bourgogne...).

Cet appel à projets a fait l'objet d'un reportage télé ([www.jurawebtv.com](http://www.jurawebtv.com)) et d'une conférence de presse locale. Il est également téléchargeable sur le site internet de la collectivité [www.jurasud.net](http://www.jurasud.net).

Les actions sont sélectionnées selon plusieurs critères : le projet doit s'inscrire sur le territoire de la Communauté de Communes Jura Sud, l'impact du projet sur l'amélioration de l'offre touristique tant du point de vue qualitatif (qualité de l'accueil) que quantitatif, une attention toute particulière sera portée aux actions en faveur de l'Enfant. L'aspect innovant ou pilote et l'intégration économique du projet à une logique territoriale, l'ouverture proposée au public et le caractère durable du projet seront également pris en compte.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,  
Le calendrier est le suivant : Appel à projets : Février 2009, Rendu des dossiers : 30 mai 2009, Délibération du jury : avant le 30 juin 2009, Mise en œuvre du projet : avant le 30 novembre 2009  
L'aide globale allouée pour cet appel à projets est de 20 000 €/an, répartis en fonction des projets reçus, de leur portée et des critères évoqués.

Une adéquation progressive entre potentialité, projet de territoire et offre globale ; de plus engagement pluriannuel de la collectivité pour aller au fond de la dynamique lancée.

- En quoi cette action est remarquable ?  
Volonté d'une collectivité d'aller à la rencontre des partenaires privés et essayer de les impliquer dans un projet de développement autour du Pays de l'enfant : réalité économique depuis 20 ans désormais. Analyser les atouts et les mettre en valeur chacun à son niveau, permettre à des partenaires privés d'apporter des pierres à l'édifice, partager et porter ensemble l'avenir de notre territoire. Grandissons ensemble et à notre rythme : au rythme du Pays de l'enfant.

**Contact** : Communauté de Communes Jura Sud - Jean Burdeyron, Président - Tél. : 03 84 42 61 20

### **31 - Omnibus : une association pour tous**

#### **L'animation locale rurale - par l'association Omnibus - (Basse-Normandie)**

Ce qui porte l'idée de la création de cette association et ce qui la caractérise, c'est la **ruralité**. L'association doit son nom, **Omnibus**, à une idée partagée par ses membres : permettre à tous l'accès à des activités dont ils sont éloignés. Le «**pour tous** » (origine latine du mot) d'Omnibus fait aussi référence au public varié que l'association souhaite toucher : la mixité sociale et la relation entre les générations sont des idées qui semblent pouvoir se réaliser tant dans les activités artistiques et culturelles que populaires ou sportives. 12 communes (communauté de communes de l'Elle) sont concernées dont Cerisy la forêt (940 habitants) « épicentre » et point de départ du projet. Les communes du Calvados, limitrophes du territoire, bénéficient également des activités d'Omnibus.

- Les objectifs poursuivis,

C'est un projet d'ouverture au sens très large : l'ouverture à l'autre au travers d'activités favorisant la rencontre, le lien social, l'enrichissement personnel, le plaisir ou le bien-être. L'objectif étant d'en faciliter l'accès au plus grand nombre et de permettre aux familles d'en faire profiter tous ses membres, avec des tarifs à la fois raisonnables et dégressifs (tarif multi-activités, tarif famille - 15%).

- Les actions réalisées,

5 intervenants sont salariés à temps partiel pour les activités régulières (cours d'anglais, percussions, fitness, gymnastique douce, art floral). Les autres pratiques sont assurées par des bénévoles (cours d'Italien, initiation à l'anglais, cours de français pour résidents anglophones, ateliers contes, peinture, arts plastiques, atelier cuisine pour enfants « les p'tits chefs » avec l'édition en fin d'année d'un livre de recettes, ...). Des activités ponctuelles s'effectuent en fonction de la saison (voile, pêche en rivière, golf champêtre, atelier confiture...).

Les activités sont intergénérationnelles, les seniors intègrent aussi des activités adaptées à leur condition.

Aujourd'hui, l'association développe une activité **cinéma itinérant**, suite à la réalisation d'un dossier adressé à l'Association Génériques (émanation de la Ligue de l'enseignement), soumise à l'avis du CNC. La commune a accompagné la démarche. Le 12 janvier 2008, après autorisation du [CNC](#), le partenariat Commune, Génériques et Omnibus a permis de diffuser la première séance de cinéma, avec une grande affluence du public. La possibilité d'un cinéma itinérant à Cerisy est accueillie très favorablement par les enseignants de l'école. A raison 19 séances par an, Génériques accorde la programmation suivante : 60 % de cinéma grand public et 40 % de cinéma Art & Essai. L'intérêt est aussi pour l'école puisque 9 séances sont proposées, avec un accompagnement pédagogique. Omnibus s'engage pour la partie logistique - ceci sans aucune contrepartie financière. La totalité des recettes dues aux entrées est reversée à Génériques. L'association propose ainsi des soirées ciné-débat.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

De cette « agitation » émergent trois effets : **Renforcement du lien social**, de la solidarité en milieu rural, échange et rencontres des habitants du territoire ; **Impact économique** : l'association participe à l'économie locale et au maintien du commerce de proximité en milieu rural. Avec l'emploi de 5 salariés, Omnibus contribue, à sa mesure, à la consolidation d'emplois associatifs ; **Impact écologique** : les adhérents et citoyens limitent leurs déplacements grâce à la relocalisation des activités.

De plus, les résultats chiffrés des actions attestent d'une certaine reconnaissance du public (190 adhésions pour le 1er exercice). La deuxième saison s'achève et la fréquentation s'est élargie à l'ensemble des communes du canton. Simultanément, la reconnaissance institutionnelle (commune par la mise à disposition de locaux, communauté de communes, CAF, Conseil général 50, Crédit mutuel, Crédit coopératif) a contribué à la stabilisation du projet associatif et à la mise en œuvre de projets particulièrement coûteux (marchés de Noël, concert Travelin Band).

Au delà des bilans d'actions, une émulation bénévole importante est à noter, source d'initiative spontanée de projets.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'initiative de l'association OMNIBUS est « remarquable » de par la diversité des activités proposées. Elle l'est aussi par la volonté farouche d'intégrer l'ensemble du panel générationnel de la population aux différentes actions. L'un des leviers réside dans l'application d'une politique d'accessibilité tarifaire. D'autre part, maintenir une activité au profit d'une faible assistance peut sembler dérisoire mais cela revêt pour Omnibus un caractère essentiel. La mutualisation des recettes et des dépenses doit permettre à l'ensemble de la structure d'offrir à la population un éventail hétérogène, capable de répondre à de nombreuses sensibilités. Cette formule fonctionne en grande partie grâce à la présence massive de bénévoles compétents et enthousiastes. Ce dynamisme trouve un bel écho dans la population qui conforte Omnibus dans ses différents choix et l'encourage dans cette aventure associative.

**Contact** : Association OMNIBUS - Eric Broggi, Président - Tél. : 02 33 55 12 21 / 06 87 98 89 17

### **32 - Valentine Compagnie : construire une culture commune**

#### **Valentine Compagnie : un théâtre rural réfléchi dans la Drôme (Rhône-Alpes)**

Valentine Compagnie est une association qui a pour but la création et la diffusion de spectacles de théâtre et musique. Elle est installée dans un village de 1 800 habitants, en zone péri urbaine. Son territoire d'action en zone périurbaine et dans les zones reculées se compose d' « anciens » et de « nouveaux » habitants. Dans ce contexte de recomposition sociale, elle provoque la rencontre entre cultures, en invitant les populations à réfléchir ensemble et mettre en débat des thématiques qui les touchent tous de près, et se révèlent universelles.

- Les objectifs poursuivis,

A travers l'élaboration et la diffusion de spectacles, sensibiliser à des problématiques locales ; créer du lien, faire circuler la parole, inciter à une attitude plus critique et plus responsable ; faire évoluer la pratique amateur et les exigences du spectateur ; proposer des spectacles de qualité ayant un sens pour le territoire.

- Les actions réalisées,

Trois thématiques ont été travaillées :

- **L'identité, la mémoire, le patrimoine**, dans un contexte de redéfinition du rural (2003-2004)
- **L'agriculture**, pour se rencontrer et aller au-delà des idées reçues et du folklore (2005-2006).
- **Le paysage**, dans le cadre de l'urbanisation des campagnes (2007-2008).
- Action en cours :  **Vieillir aujourd'hui**

Les habitants soumettent des sujets, à partir de problématiques locales. Puis des rencontres sont organisées dans les villages et chez l'habitant. Ces soirées conviviales de réflexion et d'expression, gratuites et ouvertes à tous, revêtent diverses formes : mini ateliers d'écriture, expression théâtrale, partage d'un travail agricole autour de la table, ou simples discussions à partir de photos ou de récits. A partir des paroles et témoignages, l'auteur écrit un spectacle. Une audition réunit une quinzaine de musiciens et comédiens amateurs, qui sont accompagnés une année par une équipe professionnelle pluridisciplinaire : metteur en scène, directeur musical, costumière, éclairagiste, etc. Le spectacle, moderne, exigeant, respectueux des valeurs rurales, rapporte la parole de tous à tous, dans une ambiance festive et populaire : du théâtre de tréteaux accessible, proche, qui a un sens pour chacun, artistiquement exigeant. Il se joue en milieu rural, parfois très reculé, dans des lieux divers : espace agricole, lieu du patrimoine, rues de villages, salle des fêtes, etc. Le tarif est peu élevé et la jauge est volontairement limitée à une centaine de personnes, afin de garder le contact de proximité. Après le spectacle, un verre offert permet de prolonger les échanges.

- les résultats obtenus et ceux à venir,

Trois spectacles ont été réalisés, un autre est en cours d'élaboration.

Le premier triptyque *-identité, agriculture, paysage-* a permis d'expérimenter une façon novatrice de faire ensemble. Les actions (rencontres et spectacles) sont plébiscitées par les habitants, qui se sentent acteurs de ces projets culturels. Une quarantaine d'artistes amateurs (comédiens et musiciens) ont pu bénéficier de l'encadrement professionnel. Plusieurs ont ensuite créé des projets dans leur village. Une cinquantaine de particuliers (agriculteurs, châtelains) et de collectivités (communes, associations) ont mis leurs espaces à disposition. Veillées d'expression : 30 ; Répétitions publiques : 6 ; Représentations : 35 ; Participants aux veillées : 600. Spectateurs : 5 000. Les spectacles se jouent systématiquement à guichets fermés, nécessitant des reprises lorsque c'est possible. Ils réunissent toutes les catégories de population, des personnes ayant une pratique culturelle ou pas du tout.

La démarche de la compagnie est maintenant inscrite dans le paysage social et culturel du territoire. L'équipe poursuit sans systématisme ce style de travail, qui ne peut exister sans la participation active des habitants. Elle s'efforce de trouver des formes nouvelles de collaboration avec eux, et élargit son terrain d'action à d'autres territoires (Vercors).

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Ces opérations participent de manière novatrice au développement et à la vie culturelle du territoire, qui passe aussi par ce qu'on conçoit, ce qu'on vit et ce qu'on rêve ensemble. Les habitants se rencontrent, participent, réfléchissent, croisent leurs ressentis, leurs inquiétudes et leurs bonheurs. La cohésion est renforcée, le sentiment identitaire affirmé, la culture commune développée. Des associations sont mises en réseau, de nombreux particuliers s'engagent bénévolement. Les artistes amateurs plébiscitent ces actions où les attentes vis-à-vis d'eux sont élevées. Ce mariage heureux entre action culturelle et projet social contribue à véhiculer une image du bien-vivre ensemble. A l'heure de la montée des individualismes et de l'accroissement de références artistiques de masse (TV, internet, Zénith, etc.), il est réconfortant de constater que la population témoigne confiance et fidélité à une équipe d'artistes locale.

**Contact** : Valentine Compagnie - Michel Van der Meersch, Président - Tél. : 04 75 46 76 39

### **33 - Le Lieu Unique d'Accueil : un service communautaire dédié à l'accueil de nouvelles populations**

#### **Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais (Allier - Auvergne)**

Le diagnostic de territoire réalisé en 2004 a laissé apparaître, comme pour beaucoup de territoires ruraux : une baisse démographique, le vieillissement de la population, un non renouvellement des actifs indépendants, le départ des jeunes populations qui vont étudier sur les agglomérations, une perte du dynamisme économique et social du territoire.

Les élus communautaires, soucieux de l'avenir de leur territoire, ont souhaité mettre en place une action pour enrayer cette chute démographique et maintenir, voire développer, l'économie locale. Conscients que beaucoup d'actions et de moyens étaient déjà mis en œuvre, leur objectif n'était pas de vouloir nier l'existant mais, bien au contraire, de s'en servir pour créer une synergie territoriale.

- les objectifs fixés,

Maintenir la population locale, attirer de nouveaux habitants et les accueillir, tel était l'objectif fixé par les élus communautaires suite au diagnostic de 2004. Fin 2006, les élus décidèrent de créer un **Lieu Unique d'Accueil** dont les missions ont été définies suite au recensement des actifs indépendants et à la rencontre des acteurs du territoire : élus municipaux et structures tant professionnelles que sociales (Chambre des Métiers, ASSEDIC, banques, OP HLM,...). Les objectifs fixés répondaient à deux critères à savoir : **maintenir le « bien vivre »** en Bocage Bourbonnais en accompagnant, humainement, les « habitants locaux » dans la réalisation de leurs projets professionnels et sociaux mais aussi **développer une politique d'accueil forte et cohérente.**

- l'action menée,

La communauté de Communes a souhaité mettre en place une action qui ne substitue en rien aux compétences des uns et des autres mais qui travaille sur le lien existant entre projet professionnel, projet social, potentialités du territoire et actions d'accompagnement existantes. Tout le travail effectué s'appuie sur la synergie dégagée par la convergence des actions existantes autour du projet de vie. Pour cela la Communauté de Communes a travaillé différents axes :

- **La connaissance du territoire** et de ceux qui le composent : **Connaissance** de l'ensemble des **structures** travaillant sur le territoire et relevé des compétences absentes (d'où l'action d'implantation d'une coopérative d'activités et d'emploi en 2009 pour répondre à une lacune en terme de « test de viabilité » de nouvelles activités professionnelles) - **Création de partenariats** informels avec sollicitations et implications fortes des partenaires dans leur travail sur le territoire (diagnostics partagés avec les consulaires, prévisionnels gratuits avec les centres de gestion ou d'expertise comptable, ...) - **Recensement et contact des actifs** indépendants du territoire : activités, projets, besoins, difficultés,... Plus de 530 contacts téléphoniques permirent de construire des actions en adéquation avec la réalité « du terrain » - **Recensement à venir des logements et locaux vacants** avec qualification de ces derniers. Cette action permettra de répondre plus rapidement aux demandes d'installations familiales et aux demandes de créateurs potentiels en recherche de locaux, sans oublier la possibilité offerte de pouvoir attirer de nouvelles activités qui compléteront l'offre économique et sociale. Cette action complète une politique de logement existante.
- **La sensibilisation à l'accueil** : vouloir accueillir est, au départ, une démarche politique suite à une prise de conscience de l'évolution négative de la démographie locale, il est indispensable qu'elle devienne la démarche naturelle de chaque habitant : réunions dans chaque communes pour expliquer les risques à ne pas tenter d'agir pour enrayer cette évolution démographique, et pour présenter l'action mise en place et l'implication nécessaire de la population locale pour que cela fonctionne - **Interventions régulières dans les médias** pour présenter les nouveaux installés mais aussi pour expliquer là où en est l'action et les points qui freinent de nouvelles installations - **Chaque nouvel installé est suivi**, en plus du suivi technique du Lieu Unique d'Accueil, par un délégué à l'accueil qui s'est porté volontaire pour accompagner le nouvel installé et sa famille dans leur intégration sur le territoire.
- **L'accompagnement individuel et personnalisé** : **Création d'un livret d'accueil** reprenant les informations indispensables à l'installation en Bocage Bourbonnais : moyens de garde existants, démarches administratives,... - **Accueil et orientation des personnes** souhaitant s'installer sur le territoire et maintien d'un contact régulier avec elles. L'objectif est que chacun se sente soutenu et entouré et que les abandons ne soient pas dus à une démobilité des personnes devant la complexité de la création et le labyrinthe administratif.

- résultats obtenus et ceux à venir,

A ce jour, le territoire voit sa courbe démographique s'inverser avec une augmentation du nombre d'habitants entre 2004 et 2008. Le **Lieu Unique d'Accueil** a accompagné **11 installations** en 18 mois, permis à **8 personnes** de devenir **entrepreneurs salariés** et **1 personne** est devenue **accueillante familiale**. Plusieurs projets d'installation (8) sont en cours et la qualification des opportunités d'installation laisse envisager la venue de nouveaux habitants, porteurs de projets d'activités.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette démarche est exemplaire car elle se veut globale en intégrant le projet familial au projet professionnel, en actionnant des outils différents suivant le profil professionnel du nouvel habitant mais en tenant compte de ses objectifs sociaux, familiaux, associatifs.

**Contact** : Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais - **Magalie BLANCHET**, chargée de mission « accueil »  
Tél. : 04 70 67 11 89

## **34 - Formation des agents de développement aux thématiques de l'accueil**

### **Conseil Général de la Nièvre (Bourgogne)**

L'accueil des nouveaux arrivants dans la Nièvre est une politique volontaire du Conseil Général : en effet, les recensements révèlent la nécessité d'engager des actions permettant la stabilisation de la population nivernaise et l'accompagnement des mouvements démographiques allant des villes vers les campagnes. Face à ces constats, le Conseil Général a décidé d'engager une politique ayant pour objectif de redynamiser la démographie et l'économie de la Nièvre en menant plusieurs actions : **mise en réseau des acteurs** territoriaux (Pays, Communautés de Communes) et des acteurs économiques (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Boutique de Gestion, Fibre Active, Agence de Développement Touristique...) ; **élaboration d'une charte d'accueil** et de l'accompagnement liant les partenaires économiques et territoriaux dans le cadre d'une mise en réseau des compétences ; conception et mise en œuvre d'une **stratégie de communication**, participation des acteurs territoriaux et économiques à la foire à l'installation de Limoges : "Projets en campagne" ; et enfin **formation/information/sensibilisation des agents de développement à l'accueil** des porteurs de projets, à la conception d'une "offre de vie locale", à la conception d'une offre d'activités en milieu rural, à l'utilisation d'outils mutualisés.

- les objectifs poursuivis,

Il est donc proposé de formaliser la fonction d'accueil et d'accompagnement des communautés de communes par l'attribution d'un **label Point d'Accueil Economique (PAE)** à celles qui s'engageront dans le respect des dispositions d'une convention précisant les missions dévolues au PAE : repérage, construction et promotion d'offres d'activités, prospection et accompagnement des porteurs de projets en coordination avec les structures spécialisées, développement d'une culture de l'accueil auprès de la population locale. La convention prévoit un **programme de formation** des agents de développement destiné à compléter les compétences nécessaires à l'exercice des missions précitées. A l'issue de ces formations, la signature des conventions devrait pouvoir intervenir (fin de l'année) et le Département pourra alors communiquer sur la qualité de l'accompagnement sur son territoire.

- l'action engagée,

- **Formation** sur les 1ères démarches de construction d'un **business plan** afin de donner quelques éléments de compréhension des projets économiques. Cette formation a eu lieu en décembre 2008.
- **Formation sur l'accueil** des nouvelles populations, qui a eu lieu en février 2009. Il y était question des éléments méthodologiques concernant l'accueil, la culture de base, l'ancrage territorial des projets, l'adéquation projet professionnel/projet personnel, la posture des agents de développement, des éclairages concrets (site Internet de promotion de l'activité, présentation du dispositif place aux jeunes, etc.).
- Formation axée sur la création d'activités à partir des ressources du territoire (foncier, immobilier, activités, organisation de filières...) sur l'identification du porteur de projet. Cette formation a eu lieu en mars 2009.

Pour ces formations, il a été fait appel successivement à l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), le Collectif Ville Campagne, l'Association Créer et Vivre en Massif Central, l'Association de Formation et d'Information pour le développement d'initiatives rurales (AFIP) et le Centre de Ressources pour le Développement Rural en Rhône-Alpes (CRDR). Au-delà, le Département souhaite organiser un temps de **formation autour des sociétés coopératives (SCOP)** et des coopératives d'activités et d'emplois ainsi qu'un temps d'échanges - « accueil, orientation et outils d'accompagnement » avec les acteurs locaux : BG58, Chambres Consulaires, Fibre Active, le Conseil Régional de Bourgogne, la MDEF...

- les résultats obtenus et ceux à venir,

25 agents de développement ont participé à ces formations. L'évaluation est satisfaisante et a répondu à leurs besoins en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet. Il serait sans doute utile d'aller plus loin et d'approfondir certains thèmes comme les études de marché, les différents statuts juridiques, etc. L'opérationnalité de cette formation sera également évaluée directement au contact des porteurs de projets.

- en quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action est remarquable en ce qu'elle s'inscrit à la fois dans la continuité d'une politique départementale d'appui à l'ingénierie des territoires en faveur du développement local et dans le choix d'un nouvel angle de lecture des politiques publiques au travers de l'attractivité susceptible d'être perçue par la population existante et celle candidate à l'installation. L'appui à la l'ingénierie locale n'entre pas dans les compétences obligatoires du Département. Pour autant, le Département entend persévérer dans la voie d'interlocuteur privilégié des espaces infra départementaux, y compris lorsqu'il s'agit d'accompagner ces territoires vers une prise en compte de la nécessité de développer une culture de l'accueil de nouvelles populations.

**Contact** : Conseil Général de la Nièvre - **Dominique Mazal**, chef de service - Tél. : **03 86 60 69 76**



### **35 - Bourse aux logements locatifs et aux locaux professionnels**

**Pôle Local d'Accueil des deux Communautés de Communes associées  
«Bourganeuf-Royère de Vassivière» et «CIATE-Creuse-Thaurion-Gartempe» (Limousin)**

Situées au sud-ouest de la Creuse, les deux communautés de communes ont pour enjeu majeur de ralentir puis enrayer le processus de perte d'habitants, d'emplois et de services observé sur les vingt dernières années. Il s'agit de préserver l'existant (maintenir la population, le tissu économique et les services), valoriser le cadre de vie bâti et naturel et favoriser de nouvelles installations.

Les deux intercommunalités se sont engagées conjointement dans une politique volontariste de maintien et d'accueil de familles et d'activités, avec la mise en place en 2003 d'un Pôle Local d'Accueil (PLA - dispositif régional). La stratégie du PLA se décline autour de trois objectifs : **Construire des offres** concrètes d'installation et sensibiliser le territoire à l'accueil ; **Assurer un service d'appui** à l'installation visant l'accueil de familles et d'actifs et le maintien des jeunes ; **Prospecter des candidats** à l'installation en communiquant l'offre d'accueil du territoire.

Les questions **d'offres de logements et de locaux professionnels** étant un enjeu essentiel pour l'accueil de nouvelles populations mais aussi pour les ménages du territoire, le PLA souhaitait, en partenariat avec les chargées de mission « Habitat » des deux communautés de communes, pouvoir **structurer l'information**. En effet, celle-ci est diffuse (bouche à oreille, affichettes...), et les agences immobilières ne font que peu ou pas de gestion locative. Il s'agit donc de rassembler cette information en installant un outil dynamique de recensement et de connaissance impliquant l'ensemble des partenaires concernés.

- L'objectif de la « **Bourse aux logements locatifs et aux locaux professionnels** » est la mise en relation de l'offre et la demande en biens immobiliers locatifs, afin d'aider les propriétaires privés qui le souhaitent à trouver des locataires, et permettre aux personnes (habitants et nouveaux arrivants) à la recherche d'un logement locatif ou d'un local professionnel d'accéder à l'information. Il s'agit donc de recenser les logements et les locaux professionnels et de connaître leur disponibilité, et de mettre les demandeurs en relation avec les propriétaires.

- L'action engagée,

Mise en place d'une base de données informatisée recensant les logements et locaux professionnels locatifs, alimentée à partir de la connaissance de bailleurs privés des chargées de mission habitat, et en sollicitant les secrétaires de mairies. Mise en ligne de certains éléments sur les sites communautaires. Réalisation et distribution d'un « flyer ». De mi-août 2007 à mi-février 2008, 2 personnes ont été recrutées en CDD afin d'aider à la mise en place de cet outil (méthodologie puis informatique).

Le recensement des logements et locaux s'effectue de deux façons : en s'appuyant sur les connaissances des bailleurs privés des chargées de mission Habitat, et en sollicitant les secrétaires de mairie pour identifier les propriétaires dans chaque commune. Les propriétaires sont alors contactés pour savoir s'ils sont intéressés et pour recueillir des renseignements sur leurs biens à louer, qui sont ensuite saisis sur une base de données informatisée. Certains éléments sont accessibles sur les sites internet des deux communautés de communes depuis février 2008. Les personnes sont invitées à contacter l'animatrice du PLA pour une mise en relation avec les propriétaires et, au besoin, un accompagnement à l'installation. Afin de faire connaître cet outil, un « flyer » présentant l'outil a été imprimé et diffusé sur le territoire (mairies, offices du tourisme, commerces, marchés). L'outil est aujourd'hui opérationnel. Un travail permanent est nécessaire pour le maintenir à jour. Quelques bugs sont à corriger et quelques améliorations sont à apporter (prévu courant juin). Le travail de communication doit être poursuivi, notamment auprès des professionnels de l'immobilier.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

Nombre de visites sur la page de recherche de locaux (<http://www.cc-bourganeuf-royeredevassiviere.fr/ccbrv/>) : 266 - Nb de visites sur la page de recherche de logements : 791 - Nb total de logements recensés : 85 - Nb total de locaux recensés : 14. Le nombre de logements recensés devrait augmenter dans les mois qui viennent suite à une 2<sup>e</sup> sollicitation des secrétaires de mairies et à un élargissement du recensement et de la mise à jour via les sites internet de petites annonces. La mise en place de cet outil va faciliter l'installation personnelle et professionnelle des nouveaux arrivants comme des habitants, mais aussi permettre aux propriétaires de louer plus rapidement leurs biens.

- En quoi cette action est remarquable ?

Plus de 1000 visites depuis février 2008, soit plus de 2 visites par jour, cela prouve que cet outil répond à un réel besoin ! Il permet de valoriser réellement une information difficile à trouver. De plus, cette action transversale mobilise à la fois les missions accueil, habitat et économie des communautés de communes, mais aussi les communes grâce aux secrétaires de mairies.

**Contact :** Pôle Local d'Accueil - Julie GRANDPRAT - chargée de mission Pôle Local d'Accueil - Tél. : 05 55 64 17 66

### 36 - « Le Pays à vos côtés : la santé retrouvée »

#### Pays Vesoul Val de Saône (Franche-Comté)

Dans un territoire majoritairement rural structuré par des bourgs et la présence d'une seule agglomération (Vesoul - 36 000 habitants), la baisse de la démographie médicale fait craindre une raréfaction de l'offre de soins et connaît déjà des tensions dans certaines professions.

Le Pays s'est donc saisi de cette problématique pour : anticiper l'évolution de l'offre de soins et la pérenniser ; mobiliser les acteurs locaux pour améliorer les conditions de travail des personnes présentes et futures par la constitution d'un réseau de maisons médicales pluridisciplinaires ; rechercher par la promotion du lieu d'accueil, la valorisation des dynamiques locales et les opportunités professionnelles de nouveaux acteurs de la santé.

- Les objectifs poursuivis,

Afin de faire face à la baisse de la démographie médicale à court, moyen et long terme, le Pays Vesoul - Val de Saône mène une **politique concertée**, qui vise à articuler, équilibrer et pérenniser **l'offre d'accès aux soins** sur le territoire et à **accueillir de nouveaux professionnels** de santé.

- L'action réalisée,

Pour ce faire, en mars 2009, le pays a recruté son **chargé de mission « politique d'accueil personnalisée - santé »** (aidé financièrement et techniquement par le Conseil Régional de Franche Comté).

Parallèlement, il aide à structurer (projets de santé, aspects juridiques, construction...) des **maisons médicales pluridisciplinaires**, infrastructures plus adaptées et recherchées par les jeunes praticiens.

- Travail coordonné avec un réseau d'experts (URCAM, MSA, FEMASAC, CRFC, CPAM, DDASS, Ordres,...) et de partenaires locaux (Communautés de Communes, associations locales...)
- Animation d'une commission santé spécifique pluri partenaires.
- Echanges réguliers avec les professionnels de santé du territoire par des visites de terrain afin d'anticiper les besoins.
- Mise en place d'outils et d'actions de promotion du territoire à destination de futurs installés.
- Recherche de nouveaux professionnels (annonce sur des sites, promotion directe dans les cursus de formation, embauche d'un chasseur de têtes...)
- Réalisation d'un accueil sur mesure auprès des professionnels de santé tant d'un point de vue personnel et familial que professionnel.

Suite à une étude prospective consultative sur les services à la population, des initiatives prioritaires à mener dans le domaine de la santé construites autour d'un plan d'actions ont émergé. L'embauche d'une personne référente sur la thématique et pour le démarrage officiel de la **politique d'accueil santé** est prévue début 2009.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

- Construction d'une maison de santé à Vitrey sur Mance par la Communauté de Communes du Pays Jusséen. Accueil et installation d'un médecin roumain et de sa famille.
- Accompagnement et assistance de 7 professionnels de Saulx et de 8 à Noidans le Ferroux dans leurs projets de création de maison de santé.
- Présentation des modalités d'exercice pluridisciplinaire à l'ensemble des praticiens de santé de la Communauté de Communes des Combes à Scey sur Saône, en juin 2009.
- Construction d'un site Internet dédié à la promotion de la thématique santé sur le territoire avec les offres de reprises, les projets en cours et le parcours personnel d'accompagnement.
- Diagnostic de l'offre de soins et des besoins de la patientèle, intégré à un observatoire outil de veille et de prospective.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Plutôt que l'octroi d'aide financière, le Pays Vesoul - Val de Saône a décidé d'agir sur la qualité de son accueil par la mise à disposition d'une ingénierie spécifique dans le domaine de la santé. Il agit à la fois de façon exogène (recherche de nouveaux professionnels) mais également de façon endogène en structurant son territoire. Le territoire privilégie donc un **accueil et un accompagnement personnalisé** et sur mesure de **l'idée d'installation à la réalisation**.

**Contact : Pays Vesoul Val de Saône - Nathalie Jabry, Directrice - Tél. : 03 84 97 49 10**

### 37 - " Parcs en Résidences - L'accueil, ça se cultive "

IPAMAC - Association Inter-Parcs Massif Central

Le Projet concerne 5 territoires de Parcs naturels du Massif-central (Parc naturel régional Livradois-Forez, des Monts d'Ardèche, du Morvan, de Millevaches en Limousin et des Causses du Quercy).

- Les objectifs poursuivis,

L'arrivée progressive de nouvelles populations sur le Massif-central, du fait de l'attractivité de certains de ses territoires - et en particulier les Parcs naturels régionaux des Causses du Quercy et des Monts d'Ardèche - représente un fort potentiel de développement économique et social. A l'inverse, certaines régions du Massif-central sont confrontées au vieillissement et à la diminution progressive de la population, notamment le plateau de Millevaches ou les terres du Livradois-Forez. Il est donc d'autant plus nécessaire d'y développer une politique d'accueil active pour maintenir la qualité de vie sur ces territoires et y attirer de nouvelles activités économiques.

Les Parcs membres de l'IPAMAC ont souhaité **renforcer leurs politiques d'accueil**, notamment en direction de créateurs ou repreneurs d'entreprises, en sensibilisant les différents acteurs des territoires (élus, résidents principaux, résidents secondaires, nouveaux arrivants, agriculteurs,...) aux enjeux liés à l'accueil et à l'intégration de populations et à leur rôle en la matière. Ils font le constat que la mise en œuvre de **cette politique nécessite la mobilisation de tous**.

- L'action réalisée,

Quel que soit le territoire, l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants ne vont pas de soi... S'intégrer, c'est appartenir à un territoire, se l'approprier, contribuer à son identité. La rencontre avec les populations d'accueil est une condition *sine qua non* et une première étape vers l'intégration. Dès lors, **comment créer la rencontre**, accompagner le désir de migration et d'intégration des uns avec la nécessité d'accueil de nouvelles populations des autres ?

**Le média culturel est ressorti prioritairement comme un levier de développement** lors de l'Université Européenne de l'Accueil en juin 2006 : incitant à l'installation de populations et de créateurs d'entreprises sur les territoires **et** facteur de lien social, il concourt en effet à la construction d'une identité territoriale forte.

C'est ce constat qui a mené l'IPAMAC à la mise en œuvre de "**Parcs en Résidences**", action de sensibilisation à la thématique de l'accueil, à travers la médiation culturelle...

...Pendant six mois, de janvier à juin 2008, **cinq collectifs d'artistes se sont insérés dans la vie locale des cinq Parcs naturels régionaux** et ont imaginé des rencontres avec les habitants, les élus et les acteurs locaux. L'été venu, ils ont proposé leurs créations aux habitants, anciens et nouveaux, et partagé avec eux leur vision de l'accueil et l'intégration. Enfin, lors de **deux journées exceptionnelles** organisées les 4 et 5 septembre 2008 à la **Ferme de Bourlatier** (Parc naturel régional des Monts d'Ardèche), **les expériences et les créations des artistes ont été partagées avec tous les partenaires pour en tirer des enseignements et envisager les perspectives du projet**.

Cette expérience inédite sur les capacités et conditions d'accueil de ces régions a été retracée dans le film "**Ici et là-bas**" réalisé par **Philippe AYME** (Atelier Atlas). Ce film capitalise à la fois la méthodologie employée et un certain nombre d'enseignements quant à l'accueil de populations et permettra de transférer l'expérience conduite sur les 5 territoires.

L'opération s'est achevée en septembre 2008, Le séminaire de restitution en a été la conclusion.

- Les résultats obtenus, et ceux à venir,

Cette première expérience a su révéler toute la pertinence et la richesse du média culturel pour traiter les questions liées à l'accueil : il permet de dépasser les approches techniques et économiques pour toucher à l'ordre du sensible ; la coopération inter Parcs comme une échelle pertinente de travail sur ces questions, favorisant les allers-retours entre les spécificités du « local » et la réflexion collective à l'échelle du Massif ; l'importance d'associer les acteurs locaux en amont du projet pour favoriser l'appropriation de ces problématiques et assurer une continuité au « débat » sur les territoires ; la nécessité de laisser le temps aux artistes de s'imprégner des territoires et ainsi de tisser des liens privilégiés avec ses habitants.

Lors des Journées de restitution de *Parcs en Résidences*, les partenaires ont exprimé une forte volonté de continuer à travailler en ce sens, en s'appuyant sur l'expérience précédemment menée. Il s'agit donc, au travers de ce nouveau projet, de se questionner sur « Comment vivre ensemble à la campagne aujourd'hui ? ». La démarche consistera d'une part à valoriser l'expérience *Parcs en Résidences*, dans l'idée de la mise en place d'une plate forme commune autour de l'utilisation du média culturel ; et d'autre part, de prolonger ces réflexions en proposant une recherche et une création artistique commune aux partenaires, plaçant l'artiste au cœur du projet et impliquant largement les acteurs locaux.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action est remarquable à plusieurs titres : l'échelle du projet, 5 Parcs répartis sur le Massif Central ; le choix de traiter la problématique de l'accueil sous un angle davantage social (ou socio psychologique) qu'économique ; le choix du média culturel et artistique.

**Contact** : IPAMAC (Association Inter-Parcs Massif-central) - **Sandrine Charnet**, déléguée générale. Tél. : **05 65 61 35 50**



### 38 - « WANTED » étudiants 3<sup>e</sup> cycle en médecine générale

#### Bourse d'étude et de projet professionnel - Conseil Général de l'Allier (Auvergne)

Comme beaucoup de départements à prédominance rurale, l'Allier connaît une démographie médicale à la baisse, caractérisée par le départ à la retraite de nombreux médecins libéraux et un nombre d'installations limité au cours des dernières années (15 départs contre 5 entrées dans la profession en 2006 ; 5 départs contre 1 entrée en 2007 selon le syndicat des médecins généralistes MG France-Allier), laissant apparaître une possible rupture de l'offre de soins sur le territoire.

Anticipant sur cette perspective, le Conseil général de l'Allier a adopté en 2006 un dispositif de « bourse d'étude et de projet professionnel » à l'intention des étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle de médecine générale qui s'engagent à s'installer dans les zones de son territoire déficitaires en offre de soin, pour une durée d'au moins 6 ans (loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux).

- les objectifs poursuivis,

Maintenir une offre de soin compatible avec les attentes de la population.

Cette tendance, déjà amorcée, entraîne une baisse importante de l'offre médicale, alors que dans le même temps, la demande augmente en lien avec le vieillissement de la population.

- Les actions engagées :

Le **plan général de communication** (relations presse intensives, mailings) est axé vers les étudiants de médecine générale par l'intermédiaire des Universités, des associations étudiantes, des hôpitaux et sites médicaux au niveau national ; par la sensibilisation de tous les médecins généralistes au niveau régional et par la participation à des salons spécialisés et étudiants afin d'être présent sur le terrain pour expliquer la démarche.

Essentiellement la réalisation tient sur un visuel, élément central de cette communication. Bâti autour du concept **Wanted**, type Western, le visuel a été voulu décalé sans toutefois dévaloriser la profession. L'objectif est de retenir l'attention de notre cible. Ainsi, de manière très simpliste, on annonce :

- le lieu : l'Allier,
- le quoi : le Conseil général favorise l'installation des médecins généralistes,
- le comment : bourse étudiante 3e cycle en médecine générale et **montants alloués sur les trois années**,
- le contact : [www.allier.fr](http://www.allier.fr) pour les informations pratiques et [www.meilleur-allier.fr](http://www.meilleur-allier.fr) pour découvrir le département.

Cette opération volontariste lancée fin 2006, est entrée dans sa 3<sup>e</sup> année d'existence et se poursuit activement.

- Résultats obtenus et ceux à venir,

**Six étudiants en médecine générale se sont engagés** à s'installer dans les prochaines années dans le département de l'Allier. Cette action a également permis au département d'être en contact avec des médecins en exercice et de leur proposer des vacances de postes.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Le Département de l'Allier a été l'une des premières collectivités à s'engager fortement, avec une telle démarche d'anticipation, dans la lutte contre la désertification médicale. Par ce dispositif « Wanted » mais également en soutenant par exemple les **projets de mutualisation de maisons pluridisciplinaires** de santé. Avec le recul et afin d'être le plus pertinent possible sur l'accompagnement de ce dispositif, l'appui de la Mission Accueil Allier (accueil, orientation et suivi des porteurs de projets en milieu rural) s'est révélé indispensable. Elle permet un accompagnement privilégié des futurs médecins tant pour leur projet professionnel que pour leur projet de vie et leur permet de découvrir le département en amont ainsi que de favoriser les contacts avec les différentes instances de santé.

Avec cette mesure volontariste, il semble que le Conseil général ait visé juste puisqu'il a déjà signé « six contrats d'indemnité d'étude et de projet professionnel » avec des étudiants en médecine depuis le lancement du dispositif. De même, de nombreux médias (retombées conséquentes aux niveaux local, régional, national et web par rapport à l'investissement initial) et Départements ont été conquis et se sont intéressés à cette campagne.

**Contact** : Conseil général de l'Allier - Jean-Baptiste Héran, Assistant de communication - Tél. : 04 70 34 14 97

## **39 - La politique d'accueil : les gènes du Pays Centre Ouest Bretagne**

### **Une politique d'accueil associée au développement durable - Pays Centre Ouest Bretagne (Bretagne)**

Le Pays Centre Ouest Bretagne se situe aux confins du Morbihan, du Finistère et des Côtes d'Armor au cœur de la Bretagne intérieure. Dès 1992, le Pays se donne pour objectif de rendre attractif son territoire pour maintenir des populations jeunes et lutter contre l'exode des familles par le **développement des services** à la population. Cette politique constitue le socle de la politique d'accueil du Pays. A partir de 2000, la Charte de Développement durable et la stratégie LEADER+ s'orientent vers « l'accueil de nouveaux acteurs et de nouvelles entreprises commerciales, artisanales et agricoles ». En créant les Relais d'Information Local (RIL), le Pays prend aussi en compte l'accueil des familles et leur ancrage au territoire.

En 2005, la politique d'accueil, moteur du développement du territoire, est renforcée par une Charte revisitée : « Etre un **pays d'accueil** de populations » et être « un pays pilote pour le **développement durable** en milieu rural » : lignes directrices consolidées jusqu'en 2013 dans le cadre de LEADER (2007-2013). Ces efforts et cette volonté politique sont aujourd'hui récompensés par un solde migratoire positif et une stabilisation du nombre d'habitants.

- Les objectifs poursuivis,
- Faire de la politique d'accueil un enjeu de territoire inscrit dans le projet de développement du Pays partagé par tous
- Favoriser l'accueil et l'orientation des nouveaux arrivants dans leur projet de vie et dans la durée

- L'action menée,

Le pays COB au travers de programmes financiers (Conseil régional, Conseil général, l'Europe...) soutient les collectivités pour la création, le développement et la modernisation des services à la population.

**La refonte du site internet du Pays** a été réalisée en 2008 ([www.centre-ouest-bretagne.org](http://www.centre-ouest-bretagne.org)), site davantage conçu pour l'accueil. Chaque porteur de projet peut décrire son projet, il est ensuite contacté par la cellule d'accueil. Un dispositif souple de suivi a été initié en 2009. Ce dispositif sera évalué fin 2009.

**Un groupe accompagnement en agriculture** a vu le jour : mise en réseaux de tous les acteurs pour œuvrer à l'accueil des nouveaux agriculteurs en particulier les hors cadre familiaux (publication de la revue AgriCob, « les rencontres agricoles du COB », manifestation annuelle qui a réuni 80 personnes en 2009, réflexion sur l'emploi en agriculture...).

**Le kit créateur communication** a été conçu pour consolider les jeunes entreprises du territoire. Dans le cadre de l'ODESCA, les partenaires économiques (Chambres consulaires, Com com, partenaires privés...) ont souhaité collaborer pour proposer aux jeunes créateurs un ensemble d'outils de communication (messages radios, reportages...) : 50 bénéficiaires en 2009. La création du **Club des Créateurs et Repreneurs du Centre Ouest Bretagne (CCRE)** accueille aussi les porteurs de projets et les jeunes créateurs : le 14 juin 2009, le club propose son premier salon.

Le Pays soutient aussi largement les associations et structures qui œuvrent pour **l'accueil et l'intégration des populations non francophones** : émission de radio en anglais sur Radio Kreiz Breizh, formations...

Aujourd'hui, la mise en réseau et la création des nouveaux RIL créés en 2004 se poursuivent : 2 nouveaux RIL en 2009 à Huelgoat et à Brasparts, et 1 nouveau point accueil des populations non francophones à Ploerdut.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,
- Embauche d'1 salariée à temps plein sur la politique d'accueil en juin 2008. 1 animateur agricole à 40 % de son temps et 1 chargée de communication à 20% sur la politique d'accueil.
- Une politique d'accueil dont les orientations sont validées par les élus du Pays en particulier une élue référente « politique d'accueil » ; orientations traduites en actions grâce à l'appui du conseil de développement, et qui associent toujours les partenaires et la société civile. Les actions sont validées pour 3 ans : 2009-2012. Après une phase de rédaction de la stratégie et des objectifs, les actions ont vraiment débuté en janvier 2009. Elles s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis les années 2000.
- Un réseau opérationnel des acteurs du territoire en particulier des acteurs économiques piloté par une cellule d'accueil aujourd'hui plus visible et légitime.
- Des reprises et création d'entreprise accompagnées et consolidées, des familles accueillies
- La volonté aujourd'hui d'un accueil et d'une orientation plus pointus des nouveaux arrivants en matière d'emploi.
- Renforcer le sentiment d'appartenance au Pays COB par un temps fort du 12 au 25 octobre 2009 « découvrons notre Pays ! » dont l'objectif est de rendre plus visible les initiatives positives du COB auprès des élus, des professionnels de l'accueil et des habitants. A travers des rallyes, des visites et des portes ouvertes, c'est tout un Pays qui s'ouvre et qui se mobilise.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action est remarquable car elle s'inscrit au cœur des politiques de développement du Pays de façon transversale. La politique d'accueil du Pays COB exprime la volonté de tous (habitants, élus...) de renverser une tendance qui semblait pourtant irréversible.

**Contact** : Pays Centre Ouest Bretagne - **Christelle LE PENNEC**, chargée de l'animation de la politique d'accueil -  
Tél. : **02 96 29 26 53**



#### **40 - Pilote Adie de Développement Rural Economique (programme PADRE)**

##### **Des Agences mobiles pour le Microcrédit en Creuse, Corrèze, Cantal et Sud Poitou - par l'ADIE**

Le développement du Microcrédit sur les territoires ruraux doit permettre le maintien et la création des activités économiques dans les campagnes et ainsi pouvoir conserver un territoire attractif avec ses commerces et services de proximité. Dans le cadre de ce projet expérimental, l'ADIE cherche les méthodes adéquates pour que ses services, le microcrédit et l'accompagnement, puissent être accessibles à tous, aussi bien en milieu Urbain que sur des zones à très faible densité. Elle développe aujourd'hui un projet pilote, car ce programme a vocation à se dupliquer sur de nouvelles zones rurales en fonction des besoins des collectivités locales.

- Les objectifs poursuivis,

L'ADIE a souhaité s'engager fortement dans un pilote de développement de ses activités en milieu rural afin de permettre l'accès aux initiatives économiques à tous et de rapprocher ses services aux habitants du monde rural.

- L'action engagée,

Le principe de base du projet repose sur l'identification et le financement de clients nouveaux ayant des besoins de crédits non ou mal couverts par ailleurs, pour la création, le maintien ou le développement d'activités génératrices de revenus. La stratégie commerciale repose sur « aller au devant » des clients potentiels dans des lieux de la vie quotidienne pour susciter l'intérêt en rompant avec les circuits traditionnels de la création d'activité et de l'accompagnement social.

Plusieurs problématiques sont spécifiques aux territoires ruraux : l'habitat est dispersé ; il existe de vrais problèmes de mobilité, il existe une réelle pauvreté cachée ; certaines pratiques sont particulièrement développées : autoproduction, troc,...

**Dans ce cadre, l'Adie s'est fixé les objectifs spécifiques suivants : créer un bouche-à-oreille ACTIF ; faire émerger une demande latente ; susciter l'initiative par l'exemple.**

**Deux agences mobiles** (financées par la Fondation RTE) ont alors été aménagées pour permettre aux conseillers de se rendre de manière hebdomadaire sur les lieux de vie des villages (les marchés principalement), et ainsi vivre au cœur des villages. **L'ADIE a développé 13 points de rencontres avec ses agences mobiles sur la Creuse et la Corrèze.** Des points relais ADIE ont été développés dans les villages du Cantal et du Sud Poitou. Autour de ces points relais, **des cafés-débats sont animés**, des réunions avec entre les clients sont organisées...

Ces deux formes d'action répondent à la mise en place d'une démarche de proximité qui se développe en 5 points : **Etude territoriale** : « Découvrir son territoire d'action » - **Intégration territoriale** : « Se faire connaître, faire connaître ses outils » - Lors de cette phase, les conseillers ont rencontré un grand nombre d'acteurs de la vie locale, les maires, mais aussi les commerçants, le placier du marché, la presse - **Prospection** : « Trouver les premiers clients » - réalisée par la présence sur les lieux de vie, mise en place de cafés débats... - **Satisfaction** : « Un client satisfait devient un ambassadeur » - **Bouche à Oreille** : « Susciter l'initiative par l'exemple ».

La mise en œuvre de PADRE a commencé avec son avant-projet en 2007, les équipes travaillant sur ce programme ont été recrutées en juillet 2007, les agences mobiles aménagées en décembre 2007, les premiers clients en janvier 2008. Actuellement le programme est dans une phase de vérification de la méthode, l'ADIE a par ailleurs décidé au vue des résultats d'étendre ce programme sur de nouvelles zones rurales.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

**Depuis 2008, le programme PADRE a financé plus de 250 personnes** dans le cadre de leur maintien, création ou développement d'activités sur les zones sélectionnées (avant l'ADIE ne finançait qu'une personne sur ces zones par année). Les conseillers se sont intégrés dans la vie locale et appartiennent à la vie économique locale.

35 % des personnes financées étaient des travailleurs indépendants en activité dont leur besoin de financement n'était pas couvert par les banques.

En 2009, le programme devrait financer plus de **350 personnes** et ainsi maintenir ou permettre la création d'autant d'emplois dans des zones où il est difficile de trouver un emploi à plein temps.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'ADIE ne fait qu'accomplir sa mission qui est de permettre à chacun de créer son emploi et de vivre avec ses moyens. Permettre la création de son emploi, ou conserver les activités existantes en milieu rural a pour objectif principal de maintenir les lieux de vie, les services de proximité dans les villages et par là même les habitants. Les petites activités deviennent la force du milieu rural, et beaucoup de petites activités peuvent représenter l'équivalent d'une belle PME. Enfin maintenir les habitants sur les territoires, c'est la première pierre pour pouvoir développer des politiques d'accueil par la suite.

**Contact** : ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Economique - **Thomas Tignon** - Tél. : **06 73 88 73 65**

## 41 - De l'art participatif en milieu rural !

« Tot'M en Seille » et « art contemporain autour du patrimoine local » -  
Communauté de Communes de Seille et Mauchère (Lorraine)

Le territoire de Seille et Mauchère est situé entre Metz et Nancy (25 km) et à proximité d'infrastructures importantes (Gare TGV, Aéroport). Cette proximité en fait un territoire attractif avec une forte pression foncière de par sa situation proche des bassins d'emplois Nancéen et Messin. Le solde migratoire est en constante augmentation, le territoire bénéficie donc de l'arrivée de nouvelles populations, ce qui engendre des besoins importants en termes de services (mode de garde, service public). Les élus ne souhaitent néanmoins pas que les villages deviennent des cités dortoirs, d'où de nombreuses initiatives pour dynamiser la vie locale. Les enjeux du territoire sont donc le maintien de la qualité de son agriculture et de son paysage (urbanisme maîtrisé), le développement de services à la personne (garde d'enfants, personnes âgées) et la vie associative.

- Les objectifs poursuivis :

Il s'agit de faire entrer *l'art contemporain* sur le territoire rural de Seille et Mauchère par le biais de la *valorisation du patrimoine local* existant en utilisant ce patrimoine comme support.

L'initiative *tot'M en Seille* a elle vocation à initier les plus jeunes à l'art en les rassemblant autour d'un projet artistique piloté par un artiste professionnel. Des éléments d'histoire du territoire et de valeurs choisis par les jeunes ont guidé la réalisation de ces Totems.

- Les 2 actions engagées :

Quatres sites du territoire ont été choisis comme support dans le cadre de « l'art contemporain autour du patrimoine local » :

- La fontaine de Saint Gengoult à Lanfroicourt
- La mairie et sa place à Leyr
- Le Lavoir de Phlin
- Le traitement architectural du terrain St François d'Assise à Raucourt

Quatres communes accueilleront les Totems :

- Nomeny
- Chenicourt
- Arraye et Han
- Clémery

Le projet d'art contemporain a été initié dans le cadre de l'appel à projet « nouveaux commanditaires » de la Fondation de France et du ministère de la Culture en 2001.

Tot'M en Seille est une initiative locale lancée en 2007, pilotée par Jeunesse et Territoire dans le cadre du contrat d'animation jeunesse signé par la Com'com.

Les œuvres contemporaines ont été installées sur le territoire il y a 5 ans. Les totems sont quant à eux installés en ce moment et une journée de restitution est prévue en juin avec un circuit en bus pour présenter les œuvres.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

Le principal résultat a été de permettre à la population du territoire de s'approprier plus facilement des œuvres artistiques qui, de par leur intégration au patrimoine local, ont suscité l'intérêt de nombre d'habitants. Les Totems ont permis aux plus jeunes de s'initier à l'art tout en y incluant un message de leur choix. Message que la journée de restitution permettra de diffuser à tout le territoire.

Concernant les totems, et comme pour la valorisation artistique du patrimoine local, le but est que le territoire s'approprie ces œuvres et qu'elles s'intègrent à son patrimoine jusqu'à devenir un atout, un ensemble de repère jalonnant le territoire de Seille et Mauchère. Des sentiers de randonnées nouveaux pourraient être créés pour découvrir ces œuvres et le territoire.

- En quoi cette action est elle remarquable ?

Ces deux actions de diffusion d'œuvres contemporaines sur le territoire sont liées : les Totems représentent une étape nouvelle puisque ces œuvres sont « autonomes » et ne sont plus intégrées au patrimoine local classique. Le territoire s'est donc doté d'un patrimoine artistique varié qui, reposant sur des initiatives d'adultes et de plus jeunes, créent un lien intergénérationnel autour de l'art et du patrimoine local.

**Contact :** Communauté de Communes de Seille et Mauchère - **Michael Rossignol**, agent de développement -  
Tél. : 03 83 31 91 66 - Voir les œuvres sur le site : <http://www.seille-mauchere.org/spip.php?rubrique42>

## **42 - Professionnels de l'émail, le Haut-Jura vous accueille !**

### **Pays et PNR du Haut Jura (Franche-Comté)**

Le Haut-Jura, territoire rural encore fortement industrialisé, vit depuis quelques années une mutation industrielle. L'objectif des collectivités locales est de valoriser le développement de nouvelles activités, dans l'innovation industrielle ou dans les activités plus traditionnelles de commerce, artisanat et services, mais auprès d'entreprise « à taille humaine » (PME).

Le bassin morézien a perdu de nombreux emplois avec l'industrie lunetière : celle-ci se maintient grâce à une production de petites séries de luxe ; l'activité n'est plus basée sur la main d'œuvre, mais sur l'innovation technologique, le design et l'ingénierie associée (savoir-faire).

Par ailleurs, Morez, classée « Ville et Métiers d'Art », possède historiquement le savoir-faire de l'émaillage des métaux, activité qui présente des possibilités nouvelles de développement. La communauté de communes Arcade, en partenariat avec le Pays du Haut-Jura, s'est donc donné les moyens de relancer cette filière comme activité complémentaire à l'activité lunetière du bassin morézien, dans le cadre d'un PER.

- Les objectifs poursuivis,
- Relancer la filière émail professionnelle, en mêlant art, artisanat et techniques industrielles, en complémentarité à la lunetterie, afin de requalifier le cadre de vie économique du bassin morézien, notamment dans le domaine du luxe et de lui permettre de retrouver sa position de centre de compétences.
- Répondre à une demande croissante et diversifiée du fait des qualités physiques de l'émaillage des métaux et par ce biais, développer des activités nouvelles, porteuses d'emplois pérennes sur un territoire en recherche de diversification.

- L'action engagée,  
Promotion de l'émail (projets artistiques, éditions, circuits touristiques, plaquette de promotion), organisation de rencontres, construction d'un plan de formation, réhabilitation de locaux, achat de matériel, etc.

Un **réseau** structuré de compétences techniques (industriels, artisans et artistes, association de la Maison de l'Email, etc.),

- Des **locaux** et du **matériel** dédié (four et petits matériels) en location pour le lancement de l'activité.
- Des disponibilités foncières et immobilières pour le développement de l'activité,
- Un premier inventaire des **débouchés** possibles (architecture, horlogerie, aérospatial, etc.),
- Une **formation professionnalisante sur mesure** à mettre en place en fonction des attentes des candidats,
- Un **accompagnement** spécifique à la création d'activité (couveuse d'entreprises, réseau d'accompagnement, aides techniques et financières à la création/reprise)

Ces outils ont été initiés au cours des 2 dernières années (mi-2007 à 2009), dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale « Emaillerie du Haut-Jura : Excellence et Innovation Industrielle ».

- Les résultats obtenus et ceux à venir,  
Un partenariat construit, innovant et dynamique entre collectivités locales, industriels, artistes, et artisans de l'émail, pour une vraie complémentarité des genres autour de projets artistiques (sculpture, fresque monumentale), d'éditions, d'expositions, de rencontres internationales.

Déjà quelques prises de contact par des porteurs de projets : industriels cherchant à intégrer l'émail dans leur production (identification d'artistes et/ou artisans susceptibles de participer à la création de nouveaux produits), créateurs d'entreprises.

L'installation de quelques émailleurs (industriels, artistes ou artisans) sur le bassin morézien est attendue.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?  
La relance d'une filière mal connue repose sur l'appropriation par les partenaires des enjeux de développement qui y sont liés. Le développement de projets lisibles sur le territoire a permis d'édifier progressivement une conscience collective de l'identité culturelle morézienne de ce savoir-faire émail et de mutualiser des moyens et des outils pour accueillir les porteurs de projets, artistes, artisans ou industriels sensibles et intéressés aux techniques d'émail, prêts à se former et à développer une activité à la fois ancestrale et innovante.

Les partenaires du PER seront fiers d'inaugurer plusieurs projets mettant en valeur cette identité et ce savoir-faire lors des **7<sup>e</sup> Rencontres Internationales de l'Email** à Morez (du 13 au 21/09/09).

### **43 - La Régie rurale change la vie !**

#### **Régie rurale de services du Fezensaguet dans le Gers (Midi Pyrénées)**

Dans la désertification rurale qui menace les campagnes gersoises, un oasis a fait son apparition voilà huit ans à Mauvezin : la Régie Rurale de Services du Fezensaguet. Première structure du genre en France, calquée sur le modèle urbain des Régies de quartier, cette association a comblé un vide dans le bassin de vie de Mauvezin.

- Les objectifs poursuivis,

Le concept, c'est d'**apporter aux particuliers des services** non rendus par le secteur marchand. Les artisans sont de moins en moins nombreux, et ils se consacrent en priorité aux constructions nobles et aux belles restaurations. Résultat, « impossible de trouver de la main d'œuvre pour les petits boulots, à part sous forme de travail au noir ». C'est là que la Régie entre en jeu. Non seulement elle fait passer ces chantiers de l'économie souterraine à l'économie visible, mais elle donne aux salariés un vrai emploi.

- L'action menée,

L'esprit de la Régie, c'est « de faire travailler les gens d'ici ». La palette des services proposés est large : entretien des jardins et des espaces verts, entretien ménager, « petits » travaux de peinture et de maçonnerie « petits » car les gros sont laissés aux artisans. La Régie ne vole le travail de personne, c'est important de le préciser. Quant aux clients, ou plutôt aux adhérents, il s'agit d'associations, de particuliers, mais aussi des institutionnels comme le Conseil Général, des Communes, des Communautés de Communes ou Offices HLM.

La Régie Rurale est une structure associative locale et partenariale avec un Conseil d'Administration composé d'habitants, de collectivités locales, d'entreprises, d'associations, qui répond à des besoins non satisfaits d'un territoire en milieu rural par la création d'emplois de proximité.

Elle répond aux **demandes de services** dans le bassin de vie de Mauvezin, et particulièrement à celles des personnes âgées : dans ce bassin de vie, qui s'étend dans un rayon de 15 kilomètres autour de Mauvezin (15 communes, 3800 habitants), les retraités représentent 44% de la population. Pour ces habitants, passer le motoculteur, tailler les arbres ou même laver les carreaux est devenu pénible, voire dangereux. Et la Régie leur a changé la vie. Certaines personnes confient à la Régie que sans elle, elles auraient été obligées de prendre un appartement en ville. A l'échelle du territoire, la Régie participe au **maintien des personnes âgées à domicile**. Les propriétaires de résidences secondaires trouvent eux aussi à la Régie des personnes de confiance à qui confier l'entretien de leur deuxième maison. L'occasion de lier connaissance avec les autochtones.

La régie a ainsi un rôle économique par les activités et emplois qu'elle génère ; social par le maintien de la qualité de la vie, des relations locales, de la confiance et de l'implication des habitants qu'elle suscite et entretient.

- les résultats obtenus et ceux à venir,

21 salariés travaillent pour le compte de la Régie rurale dont 8 jouissent à ce jour d'un CDI.

Les emplois créés sont occupés par des personnes du territoire.

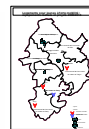
La Régie Rurale perçoit des subventions du Conseil Général et du Fond Social Européen pour son rôle d'insertion. Car le public qu'elle fait travailler cible prioritairement « les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du RMI, les Travailleurs Handicapés et les personnes ayant la cinquantaine avancée ».

Avec un taux de sortie positive de 80% (dont emploi en mairie, dans les entreprises locales et création d'entreprises individuelles dans les domaines de l'espace vert et de la peinture), la Régie remplit pleinement sa mission d'insertion par l'économique. L'économique étant l'outil d'insertion.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Insertion, lien social, accueil de nouveaux arrivants en recherche d'emplois... Les vertus de la Régie font des merveilles. Pas étonnant donc, qu'en tant que pionniers elle ait suscité des vocations. Dans le Gers, des structures similaires ont déjà vu le jour à Lectoure, l'Isle Jourdain et à Villecontal.

**Contact** : Régie rurale de services du Fezensaguet - Jacques DEFLEUR - Tél. : 05 62 06 92 80



#### **44 - Trois actions expérimentales en faveur du logement des jeunes**

##### **Pays Saint Loïs (Basse Normandie)**

En dépit d'un léger retournement de tendance démographique entre 1999 et 2006, le Pays Saint-Loïs est un territoire fortement touché par le départ des jeunes, une nouvelle forme d'exode rural.

Aussi dans le cadre de sa politique globale d'accueil et d'attractivité, le Pays continue à déployer son programme en faveur « des publics jeunes » et notamment de leur insertion économique et résidentielle. Les enjeux de l'accueil sont de : maintenir et attirer les jeunes et les actifs ; éviter l'accroissement des écarts et le décrochement des jeunes les plus exposés aux difficultés d'insertion.

- Objectifs poursuivis,

Concevoir, expérimenter puis déployer sur l'ensemble du Pays des actions innovantes en partenariat avec partenaires des collectivités locales, les Conseil Régional et Général, la Mission Locale et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes dans le domaine de : la **promotion du logement** (offres disponibles et conseils en ligne) ; la **création de logements locatifs** répondant aux besoins des jeunes en milieu rural ; l'**accompagnement des jeunes** les plus fragiles.

- Trois actions complémentaires ont été réalisées :

- **Loger les jeunes autrement en milieu rural** : pour pallier à la faiblesse voire à l'absence d'une offre locative adaptée en milieu rural, des communes ou des communautés de communes développent un programme de petites unités de logement (3 à 4 logements, créations pures ou changement de vocation d'immeubles), avec les aides des Conseils Régional et Départemental. La cible privilégiée : les jeunes de 16 à 30 ans en situation de forte mobilité professionnelle (apprentis, stagiaires, étudiants, intérimaires, primo-accédants l'emploi, ..) qui semblent rencontrer les plus grandes difficultés à accéder au logement et donc à construire leur vie, en milieu rural. A noter la réalisation d'une unité au sein d'un programme intergénérationnel avec des personnes âgées, une autre unité au sein d'un programme de mixité sociale « jeunes familles et jeunes nouveaux arrivants ».
- **Faciliter l'accès au parc privé et au parc social en milieu urbain** : en milieu urbain, l'offre existe tant dans le parc privé que social cependant elle est peu visible notamment pour de jeunes futurs arrivants. La Ville de Saint-Lô, ville-centre du Pays, est fière d'accueillir 1800 étudiants de l'enseignement supérieur et se mobilise pour offrir une vraie qualité de vie étudiante. Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes a mis en ligne un service de recherche avancée de logements. Cette base de données hébergée sur le site [www.pays-saint-lois.com/jeunes/se\\_loger](http://www.pays-saint-lois.com/jeunes/se_loger) gère 350 offres de logements accessibles à partir de critères de choix (localisation, type de logements souhaités, fourchette de loyers,.....et pour en savoir plus photographies, contacts). Un « Guide du logement » donne de nombreuses informations utiles.
- **Le Pass'Logement, entre recherche d'autonomie et besoin d'accompagnement des jeunes en difficulté** : le cas est devenu banal. Les revenus des jeunes sont insuffisants pour assurer le paiement des dépôts de garantie et les premiers loyers, d'où les difficultés à trouver un logement dans les parcs locatifs tant privés que sociaux. Une fois dans le logement, ils s'exposent au risque de sur-endettement. D'où l'idée du Pass'Logement qui est : une priorité d'accès au logement pour les jeunes suivis par la Mission Locale ; un accompagnement pendant deux ans sur l'emploi (par la Mission Locale) et le logement (par le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) ; un bail glissant au nom du jeune qui passe ainsi d'un statut de sous-locataire à celui de locataire au bout de deux ans maximum.

- Résultats obtenus et ceux à venir,

**Créer de petites unités de logements locatifs** : à ce jour, plusieurs programmes sont achevés (remise de clés en 2005 à Moyon, en 2006 à Tessy-sur-Vire et en 2007 à Saint-Jean-des-Baisants) et deux autres sont en cours de finalisation (fin des travaux prévue pour 2010 à Percy et pour 2011 à Canisy).

**La bourse des logements disponibles en ligne** : mise en ligne en 2005 sur [www.pays-saint-lois.com](http://www.pays-saint-lois.com) pour le parc privé, social et les deux FJT, aujourd'hui le dispositif se déploie sur l'ensemble du Pays Saint-Loïs.

**Pass'Logement** : expérimenté à Saint-Lô et Coutances dans le parc social, le dispositif d'aide au logement des jeunes en contrat d'insertion professionnelle sera bientôt élargi progressivement dans le parc privé et aux trois départements bas-normands. Une vidéo sur la politique du Pays est disponible sur <http://www.installation-campagne.fr/article-cdr-La-gestion-de-flux-migratoire--GAL-ALAPPAJ-Saint-Lois-7,55,557.html>

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Par la complémentarité des trois actions innovantes et la cohérence avec la politique d'accueil sur le territoire.

**Contact** : Association de Promotion du Pays Saint-Loïs - Claudine THINON, Coordinatrice - Tél. : 02 33 72 56

## **45 - Eviter la diminution de l'offre de soins en milieu rural**

**Pays de santé - Groupama et MSA - Action menée en Dordogne et dans les Ardennes**

Sous l'effet combiné de la diminution du nombre de nouveaux médecins, de leur faible taux d'installation en zone non urbaine et du vieillissement plus rapide de la population des campagnes, il est anticipé (et par endroit d'ores et déjà constaté) une diminution de l'offre de soins ambulatoires dans certaines zones rurales.

Le projet pilote PAYS DE SANTÉ procède de la volonté commune de GROUPAMA et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de contribuer à la recherche de solutions à ce problème.

Il est caractérisé par une approche collaborative et pluridisciplinaire, visant à maintenir et à optimiser l'offre de soins locale, en répondant aux besoins exprimés par les acteurs et les usagers locaux du système de santé.

Les zones d'expérimentation retenues sont deux zones fragilisées en termes d'accès aux soins : le pays Porcien dans les Ardennes et le nord de la Dordogne.

- Objectifs poursuivis,

La Finalité générale du projet « Pays de Santé » est d'organiser une réponse à la problématique de la diminution de l'offre de soins ambulatoire en zone rurale.

- Réaliser un diagnostic local des besoins de santé auprès de l'ensemble des acteurs locaux : qui produise une série de recommandations en termes d'actions à mener et de services à mettre en place pour maintenir l'accès aux soins sur le territoire ; et fasse émerger une représentation organisée locale des usagers de santé : le « Conseil de pays de santé » qui s'appropriera les résultats de ce diagnostic.
- A partir de ces résultats, mettre en œuvre un bouquet de services à destination des médecins et de leurs patients visant à diminuer la charge de travail à faible valeur ajoutée médicale : prévention (éducation pour la santé, éducation thérapeutique), recherche de rendez-vous patients pour les spécialités rares, recherche de remplaçants et aide à la gestion du cabinet...et tout autre service selon les besoins identifiés localement. Ceci sera réalisé par une société indépendante spécialisée dans l'évaluation des projets de santé.

- Action engagée :

Réalisation des diagnostics locaux et de détermination des services à mettre en œuvres.

Action concertée de la MSA et de Groupama, mettant en œuvre des ressources locales et nationales. Rencontres individuelles avec les Professionnels de santé, réunions avec les autres acteurs, questionnaires et restitution auprès de la population générale. Recrutement de deux coordinatrices des services.

Sur les deux territoires considérés, rencontre de l'ensemble des médecins (et accord de plus de 90 % d'entre eux).

- Sur le territoire du Porcien et du sud de la Thiérache Ardennaise : rencontre de l'ensemble des professionnels de santé non médecins, des élus politiques locaux, départementaux, régionaux et nationaux.
- Sur le territoire du Périgord vert : rencontre de l'ensemble des professionnels de santé non médecins, des élus politiques locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

- Résultats obtenus et ceux à venir,

- Adhésion de plus de 90 % des médecins des secteurs de déploiement à l'action mise en œuvre.
- Soutien actif des Elus
- Création du Conseil de pays de Santé Ardennes
- Liste des services Ardennes (Education Thérapeutique, Education pour la sante-prévention obésité, gestion mutualisée déchets septiques, recherche de remplaçants, rendez vous spécialités rares).

Sont à venir le questionnaire sur l'adhésion de la population générale et la création du Conseil de Pays de santé Dordogne.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Cette action s'appuie sur une analyse des besoins menée sur place en concertation avec l'ensemble des professionnels et utilisateurs LOCAUX du système de santé ambulatoire.

Elle ne prétend pas importer une solution toute faite, mais construire des solutions adaptées aux enjeux spécifiques de chacun des territoires, en fonction des besoins identifiés sur place avec les acteurs locaux.

Ceux-ci continueront à suivre et à co-piloter le projet dans le cadre du « conseil de pays de santé ».

Les services mis en place s'appuient sur des compétences et des ressources locales (infirmières, diététiciennes, kinésithérapeutes, coordinatrice de services, ...) - Voir aussi le site : <http://www.paysdesante.com/>

**Contact** : GROUPAMA SA/Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole - **Véronique Le Goff** - Tél. : **01 44 56 32 26**

## **46 - Accueillir de nouvelles populations en milieu rural**

### **Commune de St Aubin de Terregatte (Basse Normandie)**

La Commune de St Aubin de Terregatte dans la Manche met en place diverses actions visant à : maintenir des Commerces (acquisition des murs et restauration par la Commune), préserver l'espace agricole, développer l'habitat (2 lotissements de 6 à 10 lots depuis 10 ans), construction de 10 nouveaux logements par la Commune, construction de 4 logements HLM.

- Les objectifs poursuivis,
  - Développement de l'habitat (un locatif et accession à la propriété)
  - Développement de l'activité économique
  - Animation du milieu rural
  - Cohérence architecturale
- Les actions menées,
  - Investissement de la Commune dans l'activité commerciale
  - Développement de l'habitat (rénovation - logements neufs - HLM)
  - Réalisation de lotissements
  - Fleurissement (3 fleurs)

Pour ce faire, plusieurs modalités ont été mises en œuvre :

- Investissement permanent
- Accompagnement du CAUE (conseil en urbanisation)
- Assainissement du Centre Bourg (350 EH)
- Proposer du terrain à bâtir (15,00 €/m2 viabilisé) et réalisation d'une carte communale

A ce jour : l'ensemble des projets décrits sont réalisés, l'assainissement est en cours de réalisation, la carte communale est en cours et l'habitat continue à se développer (2 à 3 maisons par an).

- Les résultats obtenus,
  - Augmentation de la population (+ 20 % en 10 ans)
  - Augmentation des effectifs scolaires de 90 à 125 enfants au R.P.I (Regroupement Pédagogique Interscolaire)
  - Maintien, rénovation et ouverture d'activités commerciales
- Les résultats à venir
  - Maintenir la population entre 700 et 800 habitants
  - Permettre la rénovation du patrimoine existant et développer un nouvel habitat avec une cohérence architecturale
- En quoi cette action est remarquable ?

L'ensemble des actions réalisées depuis 2000 a permis l'accueil de populations jeunes.

Forte augmentation de la population  
Développement du secteur commercial  
Maintien d'une bonne activité économique  
Cadre de vie agréable

**Contact** : Commune de St Aubin de Terregatte - Jean-Pierre CARNET, Maire - Tél. : 02 33 48 42 07

## **47 - Création d'un centre culturel en milieu rural**

**Commune de Salives (Bourgogne)**

*\*Introduction et passages entre guillemets inspirés de Ceux qui font bouger la France, de Philippe Bertrand :*

Salives, 290 habitants aujourd'hui alors que, dix ans plus tôt, la population avait fondu au point d'atteindre péniblement 180 personnes. Entre les deux dates, Alain Houpert, a réussi à convaincre les habitants de la réhabilitation d'un ancien donjon du XI<sup>e</sup> siècle qui menaçait ruine au cœur de la localité, et devenu maire, il s'implique ensuite pour la restauration des remparts du village. La population est définitivement convaincue et les visiteurs se multiplient autour de ce patrimoine retrouvé. D'autres opérations sont ainsi menées, tel que le reconditionnement d'un groupe de granges en centre culturel.

- Les objectifs poursuivis,

Amener à la culture des populations qui n'ont pas l'habitude d'être dans l'autoroute culturelle

- L'action réalisée,

Organisation de nombreux concerts (25 /an) dans une salle de 230 places

Programmation de qualité, nombreuses têtes d'affiche (Hubert Félix Thiéfaine, Jean Louis Murat, Jean Pierre Marielle).

« Organisation de journées scolaires et de séances proposées aux hôpitaux et maisons de retraite. »

« Le centre est géré par un directeur, un régisseur et deux intermittents du spectacle. »

- Les résultats obtenus, et ceux à venir

Salle pleine à chaque concert, ateliers théâtre.

Le centre culturel va organiser sa 4<sup>e</sup> saison. Le souhait est de continuer à animer le territoire.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Elle donne la possibilité aux ruraux d'avoir accès à une programmation de qualité mais aussi aux citadins de Dijon de voir des artistes dans une proximité qu'ils n'ont pas en ville.

A partir d'actions culturelles, le village retrouve une vitalité et accueille aujourd'hui de nouveaux habitants :

« un office de tourisme ouvre ses portes à Salives, des logements communaux rénovés sont mis en location. Les loyers couvrent les emprunts contractés et les premiers néoruraux investissent le village ».

« Le village récupère une partie des taxes d'un établissement du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) implanté sur la commune, ainsi la vie se reconstruit et les projets prennent de l'essor. Salives compte 8 employés communaux à temps plein et Alain rêve maintenant à la création d'un centre médical pour malades d'Alzheimer avec un potentiel d'accueil de 70 personnes. »

**Contact** : Mairie de Salives - Alain HOUPERT, Maire - Tél. : 03 80 76 64 09

#### 48 - « *Création d'un centre d'expérimentation et d'initiatives rurales en Région Nord-Pas de Calais* »

Collectif d'associations coordonné par l'AFIP (Nord-Pas de Calais)

Depuis plusieurs années, un collectif d'associations travaille autour de la question de la création d'activités en rural. Cette plateforme de l'Envie au Projet met en place un certain nombre d'actions pour favoriser et mieux accompagner l'émergence et le développement de la création d'activités en milieu rural allant dans le sens de l'économie solidaire et du développement durable.

Ce travail interassociatif est né du constat qu'il n'existait pas sur la Région de structures d'accompagnement pour la création d'activités rurales. Ce collectif a mis en place des outils, des formations, des modes d'accompagnement favorisant essentiellement l'émergence des projets et des porteurs, dont l'accès à l'emploi est difficile.

Pour compléter ces actions et aller plus loin dans l'accompagnement des créateurs en phase d'installation, il a semblé pertinent de mettre en place un **pôle d'accueil, ou espace test d'expérimentation et d'échange pour les porteurs ruraux**. La volonté est de renforcer les projets des porteurs en permettant à leur initiateur d'expérimenter la viabilité économique et l'utilité sociale de leur activité dans un cadre qui leur offre un statut juridique et limite partiellement la prise de risque.

- Les objectifs poursuivis,

Pour contribuer au renouveau des territoires ruraux en favorisant la création d'activités atypiques et innovantes inscrites dans des démarches de développement durable, l'objectif est ici de permettre à des personnes (chômeurs, RMI, en difficulté...) d'expérimenter et de tester la viabilité de leur activité, ou de se réorienter professionnellement.

- Les actions engagées,

Ce projet vise le rachat et la réhabilitation d'un domaine de 4,5 ha, ses bâtiments et sa maison d'habitation à Ambricourt, sur la communauté de communes de Fruges (budget : environ 1 million d'euros). Le but est de créer un centre d'expérimentation et d'accompagnement pour porteurs de projets ruraux. Les bâtiments seront réhabilités en locaux à destination des porteurs (**pépinière**), et des activités liées à leur accompagnement.

Le volet « animation rurale » se fera autour d'activités qui faciliteront les **échanges urbains-ruraux** (activités culturelles, chantiers sur l'écoconstruction, hébergement - ressourcement, point de vente). Ce volet animation sera conduit en complémentarité avec l'association « A petits PAS », « Graines de Saveurs » et toutes autres associations qui souhaitent collaborer à la dynamique. Des personnes résideront en permanence sur le site pour en assurer la coordination, l'animation, et la synergie avec les acteurs du territoire. **L'AFIP Nord Pas de Calais installera son siège social** et administratif sur le site et y conduira une partie de ses activités.

L'acquisition de ce lieu a été réalisée par la Communauté de communes de Fruges et mis à la disposition de l'AFIP. Ainsi elle est maître d'ouvrage du projet, en tant que propriétaire. Un rachat ultérieur par l'AFIP et Terre de Liens est prévu. L'étude de montage de ce **pôle d'accueil** est portée par l'AFIP en partenariat avec le **Collectif de l'Envie au projet** (composé des associations A petits PAS, Avenir, Accueil Paysan, et coordonné par l'AFIP) et les porteurs de projets.

Aujourd'hui, aux vues des actions et fonctions de ce lieu, outre les membres du Collectif, le GABNOR et l'association Graines de Saveurs soutiennent politiquement ce projet.

Les différents partenaires associés au projet sont les suivants : Communauté de communes de Fruges, le Pays des Sept Vallées, l'Etat, le Conseil Général du Pas de Calais, la Région Nord-Pas de Calais, et le dispositif INSER'actions62 qui permet dans le cadre du plan de financement un garantie bancaire et un prêt à taux 0.

A l'heure actuelle, la pépinière et le site accueillent 2 créateurs d'entreprises : 1 producteur installé en permanence avec 1 ha de cultures sur le site et la livraison de 45 paniers hebdomadaires, ainsi que l'association Graines de Saveurs. La couveuse d'activités compte actuellement 15 projets dont 4 porteurs déjà en phase de test sur le site. Un circuit court de distribution fédère 40 familles et 7 producteurs.

- Les résultats obtenus, et ceux à venir,

La structure vise l'emploi en milieu rural et. 8 salariés travaillent sur le site. 20 emplois sont concernés par ce projet et 4 à 6 emplois devraient être créés chaque année.

- En quoi cette action est remarquable ?

Ce projet collectif, au-delà de la création d'emplois, entend contribuer à renouer avec le concept de souveraineté alimentaire des territoires. Installer des paysans, créer de l'activité dans les espaces ruraux, retisser le lien producteurs/consommateurs : autant de défis à relever progressivement. Le projet Gerموir participera à une économie sociale et solidaire. Il concrétisera le slogan « agir local et penser global ».

**Contact :** Le Gerموir - AFIP - Jean-Louis Robillard - Tél. : 03 21 04 39 69

## **49 - Quand les habitants se mobilisent pour sauver le commerce du village**

« Saveurs », magasin coopératif à Savennières (Maine et Loire - Pays de la Loire)

En 1999, pour faire face à la disparition progressive des commerces sur Savennières, la municipalité décide, après consultation de la population, de construire un commerce multiservices sur la place du Mail, avec le soutien financier de l'Union européenne (Feder). Le magasin est géré par un commerçant indépendant sous l'enseigne d'une centrale d'achat mais ferme ses portes en juillet 2007 pour cause de faillite. Le village perd son unique commerce multiservices. C'est ainsi qu'en septembre 2007 quelques saponariens soucieux de maintenir une activité commerciale sur le village se mobilisent pour sauver de la vente le matériel professionnel du magasin et monter un projet de reprise viable : **Saveurs**.

- les objectifs poursuivis,

**Saveurs** a choisi de ne pas s'appuyer sur la grande distribution, mais plutôt de privilégier l'approvisionnement en circuit court auprès de fournisseurs locaux ou des communes environnantes, notamment pour les produits bio.

Atypique, le magasin se veut également un lieu d'échanges et de convivialité, favorisant le lien social, avec une table aux informations, un cahier de suggestions, des animations proposées régulièrement par les fournisseurs du magasin ou encore des expositions (ex. : dessins d'enfants du village).

- l'action menée,

Ouvert à tous depuis le 15 décembre 2007 grâce à un bail concédé et une souscription de la commune et une forte mobilisation des habitants, **Saveurs** est un commerce multiservices de proximité, qui propose un assortiment de produits frais et d'épicerie conventionnels et bio (fruits, légumes, viande, charcuterie, crèmerie), des plats cuisinés, ainsi que des produits de première nécessité (gaz, produits d'hygiène et d'entretien...). Le magasin propose également un large éventail de la production viticole locale. Cet assortiment a été orienté par l'enquête réalisée auprès de l'ensemble des habitants du village lors du lancement du magasin. L'information sur la vie du magasin est présentée dans les locaux et diffusée mensuellement aux coopérateurs par le biais de la messagerie électronique.

D'un point de vue juridique, **Saveurs** est une Société coopérative d'Intérêt collectif (ou SCIC) agréée par la Préfecture de Maine-et-Loire, adossée à une Société anonyme à capital variable, inscrite au Registre de Commerce d'Angers.

**Pourquoi une SCIC ?** Pour partir sur des **bases financières solides**, sans avoir recours à l'emprunt, grâce à une souscription publique d'1 à 30 parts/personne (montant : 50 Euros) ; pour **impliquer** non seulement **l'ensemble des acteurs** du commerce que sont les citoyens-consommateurs, le personnel du magasin et les collectivités territoriales, mais également des mécènes non directement utilisateurs du service, grâce à l'existence au sein du Conseil d'Administration de 4 collègues (utilisateurs, salariés, collectivités publiques, autres associés) ; parce que le but du magasin « Saveurs » n'est pas exclusivement lucratif : il vise avant tout le service rendu à la population et contribue à renforcer le lien social.

- les résultats obtenus et ceux à venir,

« **Saveurs** » en quelques chiffres : Capital souscrit au 31 décembre 2008 : **30 700 €** - Nombre de coopérateurs : **260** - Individuels : **247** - Institutionnels : **13** dont 11 mécènes, et les municipalités de Savennières et de Béhuard - Nombre de salariés : **2** assurant respectivement le fonctionnement du magasin et le service traiteur. Ces deux salariés sont épaulés ponctuellement pour certaines tâches par des coopérateurs bénévoles (recherche de fournisseurs, comptabilité...).

Inspirés par **Saveurs**, d'autres structures se mettent en place dans le Maine et Loire pour relancer le commerce de proximité sous forme associative (« Goût Layon » à Rablay sur Layon) ou coopérative (St Melaine sur Aubance).

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

Aujourd'hui **Saveurs** a 18 mois d'existence. Malgré des difficultés liées à la fois au fonctionnement d'un commerce en zone rurale mais aussi à des erreurs de jeunesse, la fréquentation est supérieure aux prévisions et au magasin précédent. Ceci est le signe d'une **attente de la population pour un commerce de proximité** offrant une gamme de produits variés, axée sur les productions locales et le respect de l'environnement. C'est également le signe qu'une **population peut se mobiliser autour de projets** la concernant directement.

**Contact** : Saveurs Magasin Coopératif - Eric Beaudet - Tél. : 02 41 19 28 11